LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LES VENDREDI 30 JUIN ET SAMEDI 1ER JUILLET 2000

PRIMEURS
KATERINE
UNE BIEN ÉTRANGE CRÉATURE... PAGE D 1

ÉCRANS
LES DEUX VISAGES DE JIM CARREY
PAGE D 16

Son dernier voyage

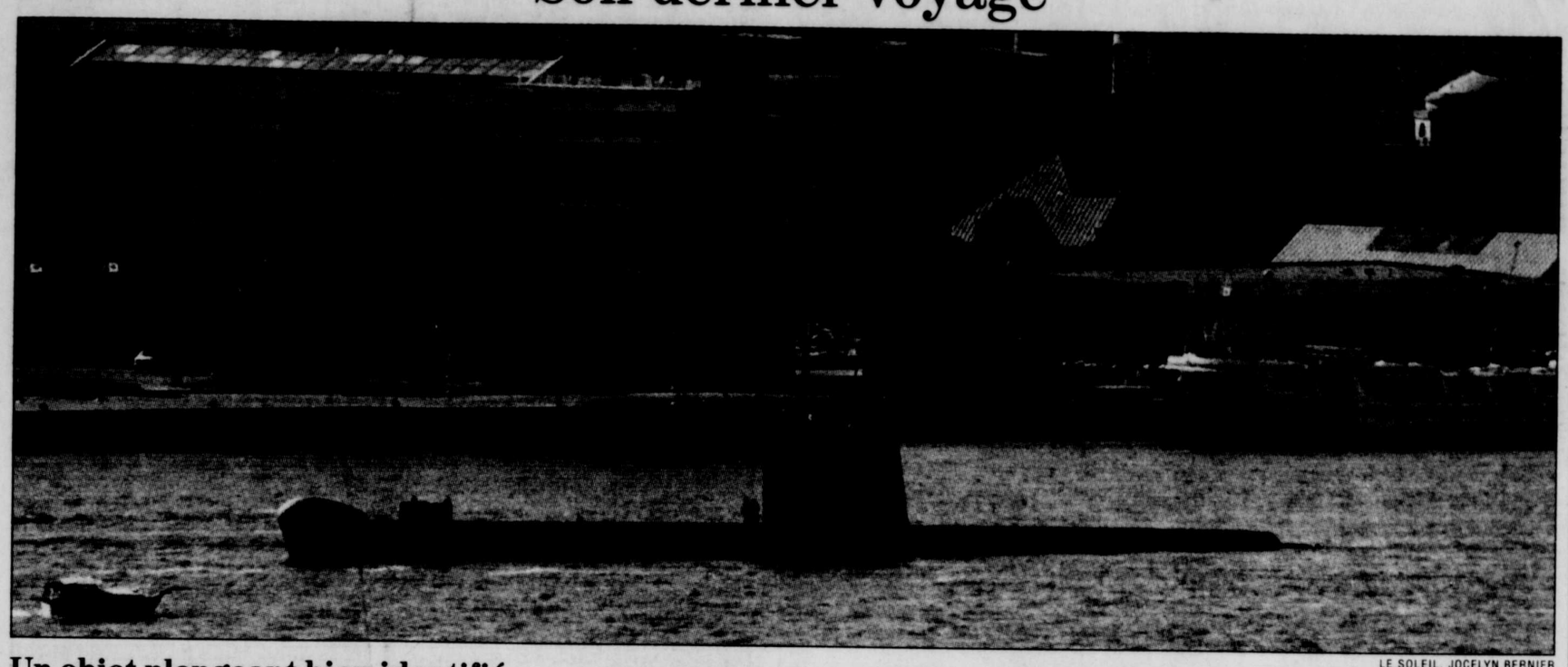

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Un objet plongeant bien identifié, le sous-marin HMCS Onondaga de la marine canadienne a fait un brin de causette avec les bateaux de plaisance de la Vieille Capitale hier vers 17 h. Le sous-marin long de 91 mètres a quitté Halifax pour Montréal, son dernier voyage. Le vieux sous-marin de classe « Obéron », construit dans les années 60, cessera bientôt de patrouiller les eaux canadiennes pour être remplacé par les tout jeunes « Victoria ». Ceux qui ont manqué le HMCS Onondaga hier pourront le voir de très près les 8 et 9 juillet : le sas du sous-marin sera ouvert aux visiteurs de 10 h à 16 h.

LISTE D'ATTENTE POUR LES PATIENTS CANCÉREUX

Un médecin se révolte

Le Dr Serge Gagnon ne veut plus avoir à choisir entre deux urgences

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'accessibilité à la chirurgie pour les patients atteints de cancer est en péril. Médecin anesthésiste, coordonnateur médical au bloc opératoire et coordonnateur des admissions chirurgicales de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr Serge Gagnon lance un cri d'alarme. « Je dois dénoncer la situation. J'en sais trop pour m'arrêter », dit-il.

Depuis la fermeture de lits pour l'été, il y a trois semaines, la situation empire à l'Hôtel-Dieu de Québec, mettant en péril l'accessibilité aux soins.

« Repousser des opérations de chirurgie esthétique, retarder des cas électifs, comme une hernie incisionnelle majeure, je peux vivre avec ça. Mais choisir entre deux chirurgies pour un cancer de la prostate, ça me révolte », tonne l'anesthésiste.

Le CHUQ, dont fait partie l'Hôtel-Dieu, fait face à un manque à gagner de 17 millions $ pour boucler son budget, et doit vivre son été avec un autre déficit, celui de 85 infirmières (dont 25 à l'Hôtel-Dieu). La conséquence, c'est la fermeture de 40 lits supplémentaires (9 à l'Hôtel-Dieu) durant 13 semaines au lieu de 10, l'an dernier.

« Que le système engorge de temps en temps, c'est normal. Mais là, depuis trois semaines, c'est intolérable »

Chaque jour, 5 à 8 des 10 à 15 interventions chirurgicales sont remises parce qu'il n'y a pas d'infirmières pour s'occuper des patients sur les étages, après l'opération. Depuis trois semaines, les cas de cancer reportés sont de plus en plus nombreux.

Mardi, raconte le Dr Gagnon, il y avait deux chirurgies pour un cancer de la prostate. Lequel choisir ? Les deux cas avaient déjà été remis.

« J'ai appelé le chirurgien, pour lui demander lequel prioriser. Les deux cas présentaient la même urgence. Finalement, il a choisi le patient qui venait de loin, parce qu'il avait mal pris la première annulation ».

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Mme Madeleine Corrivault discute avec le médecin anesthésiste Serge Gagnon. Mme Corrivault vient d'apprendre que son intervention à l'oreille vient d'être reportée à l'automne. Un report qui la déçoit énormément.

Serge Gagnon est révolté. Les chirurgiens aussi.

« Que le système engorge de temps en temps, c'est normal. Mais là, depuis trois semaines, c'est intolérable ».

Bien sûr, les cas urgents n'attendent pas. Les cas reportés finissent par passer. « Mais il n'existe aucune étude d'impact sur le report de 6 à 8 semaines dans les cas de chirurgie de cancer pour me rassurer », poursuit l'anesthésiste. Son intuition de médecin lui dit que ces reports ne sont pas sans conséquence sur la santé des patients.

L'administration de l'hôpital encourage les chirurgies d'un jour, parce qu'elles ne nécessitent pas d'hospitalisation postopératoire. « Ici, nous sommes un centre de référence en cancérologie. Nous sommes au maximum des chirurgies d'un jour, la plupart des cas nécessitent une hospitalisation postchirurgicale », dit le Dr Gagnon.

Voir RÉVOLTE en A 2 ➤

RAPPORT LAPOINTE

Un pas vers les fusions

Seules les pistes cyclables sont des équipements régionaux

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Alors qu'on s'attendait à la présentation d'une longue liste d'épicerie, le Comité Lapointe n'a identifié qu'un seul équipement métropolitain commun à la Rive-Sud et à la Rive-Nord : le réseau de pistes cyclables. Autre surprise de taille, son rapport ouvre la porte à d'importantes fusions dans l'agglomération de la capitale.

Le Comité Lapointe a transmis à la ministre Louise Harel ses recommandations sur les équipements à portée métropolitaine. Le groupe a œuvré dans une mer agitée en raison du boycott des maires de banlieue de la CUQ.

De tous les équipements sportifs, récréatifs, culturels et touristiques identifiés comme métropolitains par les municipalités, « le comité est d'avis de ne retenir que les pistes cyclables », peut-on lire dans le rapport remis à la ministre.

Plus il y a d'éléments en commun, moins les fusions sont nécessaires

Le document affirme que la future Communauté métropolitaine de Québec ne sera efficace que si elle s'accompagne de « regroupements majeurs de municipalités locales ».

Cet énoncé est cohérent avec le fait que seules les pistes cyclables ont été identifiées comme étant des équipements métropolitains. Une théorie veut que plus on rassemble d'éléments dans la cagnotte commune, moins on rend nécessaires les fusions.

À l'inverse, moins il y a d'éléments mis en commun, plus les fusions peuvent apparaître comme la seule solution susceptible de rétablir une équité fiscale.

Les membres du comité reconnaissent que la Ville de Québec possède de nombreux équipements dépassant ses frontières. Mais ils soutiennent que leur rayonnement n'épouse pas le territoire de la future Communauté métropolitaine. Certains se limiteraient à la Rive-Nord tandis que d'autres auraient un caractère national.

Voir FUSIONS en A 2 ➤

AUTRES TEXTES
❑ **Les réactions sur la rive nord et sur la rive sud** Page A 8

VENTE DU CANADIEN

Deux groupes se sont montrés intéressés

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Deux groupes d'investisseurs, l'un québécois, l'autre américain, ont fait montre d'un intérêt pour le Centre Molson et le Canadien de Montréal à l'époque où la société Molson ne cherchait à vendre que l'amphithéâtre.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le vice-président marketing et ventes du Canadien. « Deux groupes nous ont approché en nous disant qu'ils seraient plus intéressés si le Canadien faisait également partie de la transaction. L'un était du Québec, l'autre des États-Unis », a dit Pierre Ladouceur.

Il s'agissait de Québécois et d'Américains

Le porte-parole n'a pas voulu être plus explicite sur l'identité des deux groupes. Il a laissé entendre que des offres avaient à l'époque été déposées pour le Centre Molson uniquement, sans vouloir les chiffrer.

Voir CANADIEN en A 2 ➤

LES RÉGIONS

Du fun en paix

À Woodstock en Beauce, le gens n'ont pas d'âge. Ils viennent en gang ou en famille. Et même si 50 000 amateurs sont attendus, il y a de la place pour tous.

PAGE A 3

LE MONDE

Cuba prépare la bataille

Dans la foulée de l'affaire Elian, le régime castriste veut s'attaquer à l'embargo et à la Loi sur l'immigration aux États-Unis.

PAGE A 25

LE CANADA

Le Sénat dit oui

La loi C-20 sur la clarté référendaire a été adoptée par le Sénat, hier.

PAGE A 20

LA MÉTÉO

Maximum 23, minimum 12

Ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 180
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 $ PLUS TAXES
1,52 $ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6

MAURICIE

Menace de démissions en bloc à l'hôpital

SHAWINIGAN (PC) — La cinquantaine de membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie réunis hier soir ont unanimement décidé de démissionner en bloc le 15 septembre prochain, si la situation qui prévaut au sein de l'établissement ne se résorbe pas.

« Si on n'a pas un minimum viable pour assurer un service décent et éviter les ruptures de services d'ici le 15 septembre, nous démissionnerons », a résumé le président du conseil, le docteur Éric Kerkérian, au terme de l'assemblée privée.

Avant d'en venir à cette décision, les médecins, dentistes et pharmaciens présents à la réunion ont pu entendre le député Claude Pinard et le directeur général du CHCM, Claude Blais, exposer l'ensemble des démarches qui ont été entreprises pour tenter de régler l'impasse créée par le manque d'effectifs médicaux.

MM. Blais et Pinard ont fait état de la mobilisation politique qui s'est opérée récemment pour sensibiliser les instances ministérielles au sérieux des problèmes du CHCM, et surtout à l'urgence de les régler.

« Nous, on n'est pas fonctionnaires, on n'a pas les outils ni les budgets pour faire quoi que ce soit. Mais on demande aux autorités d'utiliser les outils disponibles ou d'être inventif pour en trouver d'autres, pour aider à court terme à régler les urgences, et à long terme à favoriser la rétention des médecins », a ajouté le Dr Kerkérian.

Le directeur du centre hospitalier a par ailleurs confirmé que, dès lundi, un comité de gestion de crise allait être mis sur pied pour réévaluer au jour le jour la situation des effectifs médicaux et, conséquemment, des soins qu'il sera possible d'offrir à la population.

PRENEZ NOTE

LE SOLEIL ne sera pas publié demain, 1er juillet, en raison du congé de la fête du Canada. Nous vous reviendrons dimanche.

RÉFLEXION

Il ne faut jamais oublier qu'à une seule petite exception près, la population entière de l'univers est composée des autres.

(Andrew Holmes)

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 16
Contexte ..... 17 et 18
Opinions 19
Le Québec et le Canada ..... 20 à 24
Le Monde ..... 25 et 26

CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 12
Bourses ..... 3 à 5
Carrières et Professions ..... 6 à 9
Décès ..... 10 et 11

CAHIER C SPORTS

Pierre Houde 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D

Primeurs ..... 1 à 8
Écrans ..... 11 à 16
Agendas ..... 9 et 10

CAHIER E

Partir ..... 1 à 8
Méga grille 4

CAHIER F

Habitat/ Déco ..... 1 à 8
Annonces classées ..... 9 à 24
Mot fléché 15
Horoscope 15

CAHIER G

Bonne Table ..... 1 à 8

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 15

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RÉVOLTE
Patients de l'extérieur

Suite de la Une

CONSEQUENCES POUR LE PATIENT

Après avoir passé tous les examens pré-opératoires à l'hôpital, mercredi, Madeleine Corrivault apprend en fin de journée, que, finalement, son chirurgien ne pourra procéder comme prévu le lendemain à la destruction labyrinthique dont elle a besoin pour éliminer les étourdissements qui empoisonnent sa vie.

« Je suis très, très déçue. C'était tellement convenu. Pas de chambre? Voyons donc! Je sais que c'est pas la faute des infirmières, ni des médecins. C'est la faute du système! », lance la vieille dame inquiète de voir son état empirer. L'intervention est reportée en septembre.

Chirurgien en ORL, le Dr François Parent constate chaque jour les conséquences désastreuses pour ses patients des reports des chirurgies.

« Je dis aux patients de porter plainte. Malades, ils n'ont pas l'énergie pour le faire. Ils sont tellement sans défense », constate le chirurgien.

Il pense à cette patiente, qui avait cessé ses traitements de chimiothérapie pour subir l'ablation de la thyroïde. La suspension de l'interféron durant une semaine, puis deux, et finalement trois semaines aura quelles conséquences sur l'évolution du mélanome dont elle souffre?

Mercredi, « ce cas était sacré. Il fallait absolument que je la passe », dit le Dr Parent. « C'est rendu qu'avant de faire un cas, il doit être reporté deux à trois fois ». Le chirurgien est inquiet pour ses patients.

Beaucoup viennent de l'extérieur de la ville de Québec, et doivent mettre en place une logistique impressionnante pour se faire conduire à Québec. À chaque report, tout est à recommencer.

Et que dire du patient qui voit son intervention annulée après avoir enduré les désagréments du lavement intestinal préopératoire?

« C'est difficile de donner des bons services, constate François Parent, et on n'arrive jamais à parler à une personne responsable, une personne qui aurait des remords et qui voudrait changer les choses. Personne n'est imputable. »

POURQUOI?

Depuis son poste de coordonnateur médical du bloc opératoire et des admissions chirurgicales, Serge Gagnon a une bonne vue du fonctionnement de l'hôpital.

Au total, 24 lits de plus que prévu sont occupés par des personnes âgées en attente d'hébergement, ou de services de réadaptation. « Tout le monde sait ça dans l'hôpital. Mais personne ne peut agir. Ça prend des études qui durent des mois », déplore le médecin.

Unique, le cas de l'Hôtel-Dieu? Pas du tout, réplique Serge Gagnon. « Je parle à mes collègues, c'est la même chose partout ».

Le Dr Morgentaler a de nouveaux voisins

Des opposants à l'avortement viennent d'acheter une maison voisine de la clinique du docteur Henry Morgentaler au centre-ville de Fredericton. L'association Right to Life (Droit à la vie) dit vouloir ainsi offrir une solution de rechange bien visible aux femmes qui veulent interrompre leur grossesse. « La Maison d'accueil pour femmes et enfants offrira aux mères un autre choix que l'avortement, a déclaré Peter Ryan, chef de la direction du chapitre néo-brunswickois de Right to Life. La majorité des femmes qui subissent un avortement disent ne pas avoir d'autres choix. Nous offrirons à ces mères la chance de se libérer de la peur et des pressions. » Judy Burwell, administratrice de la clinique Morgentaler de Fredericton, estime pour sa part que la venue de ces nouveaux voisins ne fera qu'ajouter à la pression et à l'intimidation dont sont victimes les femmes qui souhaitent un avortement. Elle dit y voir « une tactique d'intimidation de la part d'un groupe qui s'oppose à la liberté de choisir. « L'expérience nous a appris que la majorité des femmes considèrent qu'elles ont le choix, et c'est pour cette raison qu'elles viennent ici. » Le Dr Morgentaler a dit ne pas avoir de moyens d'empêcher le groupe provie de s'installer à côté de sa clinique. « Je souhaite seulement que les femmes ne se laisseront pas entraîner dans cette maison, où elles risquent de recevoir des informations mensongères qui les feront se sentir encore davantage coupables », a dit le médecin en entrevue, depuis sa clinique de Toronto. (PC)

CANADIEN
La croyance démentie

Suite de la Une

Les analystes financiers ne s'entendent pas sur la valeur combinée du Centre Molson et du Canadien de Montréal. Certains estiment que la transaction pourrait dépasser les 400 millions $ CAN, d'autres croient qu'elle pourrait être de loin inférieure à cette somme. L'impossibilité de déménager la franchise de hockey pèse sur le prix de l'équipe, alors qu'un potentiel déménagement pèse sur le prix du Centre Molson.

Les deux groupes ne se sont pas manifestés depuis la mise en vente officielle

Depuis la mise en vente officielle de l'amphithéâtre et de son club, les deux groupes ne se sont pas manifestés. « Nous ne savons pas s'ils vont le faire. Vous savez, parfois, c'est une chose de le dire [qu'on serait acheteur pour les deux éléments d'actif] et c'est une autre de le faire », a dit M. Ladouceur.

Le vice-président marketing affirme que contrairement à la croyance populaire, Molson n'a toujours pas trouvé d'acheteur. Il soutient que la société a préféré y aller par un appel d'offres clair et public. « Si on avait pris la tactique de trouver des gens et que c'était sorti, nous serions tombés sur la défensive... », fait-il valoir.

Le Canadien entend retenir les services d'une firme-conseil, vraisemblablement dans le milieu du courtage, afin de gérer le processus de vente. Il s'attend à recevoir plusieurs demandes d'information avant que des offres formelles ne soient déposées.

Pierre Ladouceur indique toutefois que la direction espère compléter la vente du club à l'intérieur des six prochains mois, ce qui veut dire avant la fin de l'année 2000.

Tous les scénarios sont ouverts, de la vente d'un bloc contrôle de 50,1%, à la vente totale.

FUSIONS
Projet L'Allier

Suite de la Une

Le comité estime par contre que certains équipements et activités ont le potentiel requis pour devenir métropolitains. « Ce pourrait être le cas, par exemple, du Parc technologique, si celui-ci se voyait doter d'un campus sur la Rive-Sud, ou encore du Festival d'été, si ses activités étaient organisées ailleurs que sur le territoire de Québec. »

Le rapport souligne que si le projet « Deux villes, une communauté » du maire Jean-Paul L'Allier se réalisait, 90% « des effets de débordement » des équipements et des activités de Québec seraient réglés. L'administration L'Allier propose la fusion de toutes les municipalités de l'actuelle Communauté urbaine de Québec.

Les membres du comité ont aussi dressé les balises d'un éventuel programme de partage de la croissance de l'assiette fiscale. Ils estiment que les sommes perçues auprès des villes devraient être affectées au financement d'activités de promotion économique.

Le comité Lapointe avoue ne fournir qu'une « réponse très partielle » aux exigences d'équité et de financement. Mais il promet de revenir à la charge d'ici le 30 septembre avec son deuxième rapport. Celui-ci portera exclusivement sur les fusions. Mais la tangente paraît déjà tracée.

« Les membres estiment que des regroupements significatifs sur les deux rives sont indispensables à une amélioration de la gouverne dans l'agglomération de Québec », insiste-t-on dans la conclusion.

Le cabinet de Louise Harel a refusé de commenter le rapport. Chez les élus de la banlieue, on estime qu'il reflète le point de vue du maire de Québec et de son homologue de Lévis, Jean Garon.

Il faut dire qu'en raison de leur boycott, le mandataire Jean-Louis Lapointe a piloté une équipe restreinte. Outre Jean-Paul L'Allier et Jean Garon, seuls Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, et Jean-Guy Cloutier, de la MRC de la Côte-de-Beaupré, ont siégé autour de la table.

Nos magasins de Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale seront fermés pour le congé du samedi 1er juillet

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 17h30, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h30 à 17h00, dimanche de 12h00 à 17h00

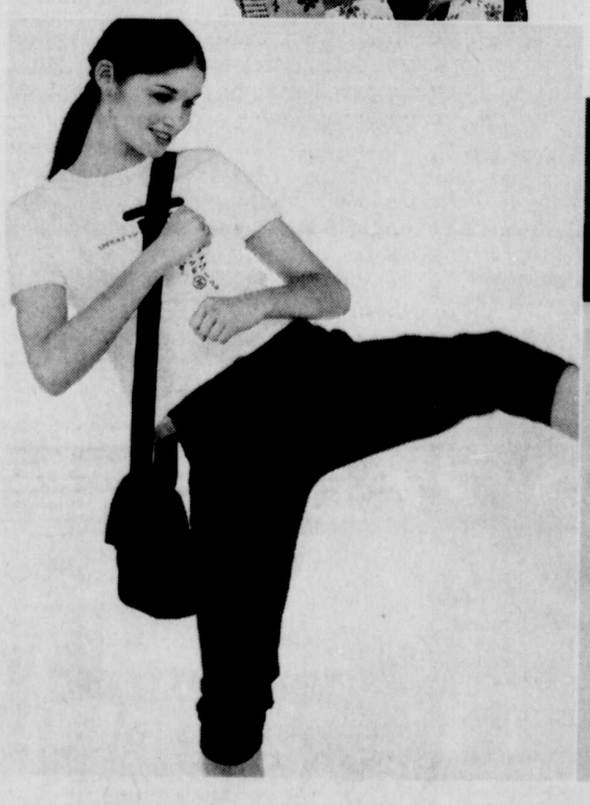

twik

CAMI NID D'ABEILLES

C'est la texture gaufrée stretch confort total pour une cami moulante, fines bretelles en noir, turquoise, rouge. P.m.g.

9.99 Rég. 16.00*

CAMI FLEURS POP BRODÉES

Un style exclusif de la grande collection de camis Twik. Tricot pur coton, petites fleurs vives en contraste sur blanc, lin, marine, acier, mauve, rouge. P.m.g.

19.99 Rég. 36.00*

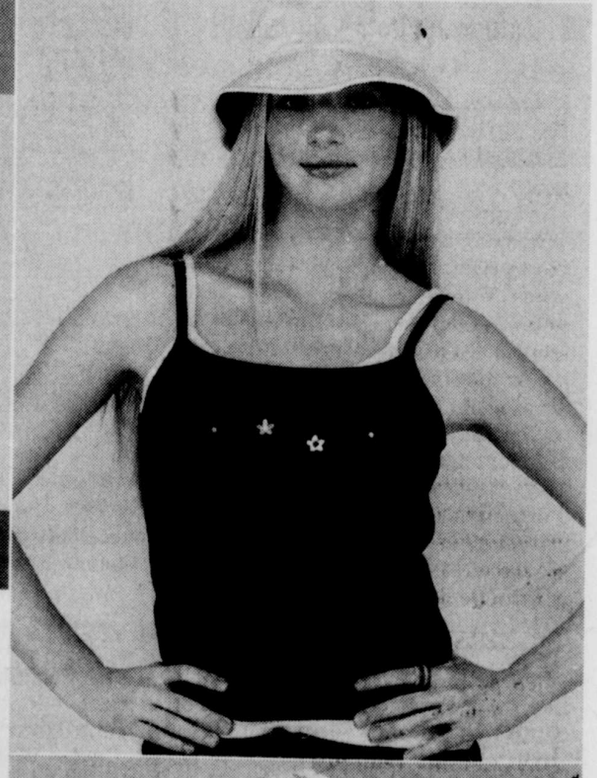

SOLDE ÉCLATANT PRINTEMPS-ÉTÉ 2000

CAPRI CORDON COTON/NYLON

Une exclusivité pour Twik. Le pantalon de l'été coupé sous le genou, taille cordon, attache velcro, 2 grandes poches carrées à l'avant. Mélange poids plume coton et nylon en taupe, vert ou café. P.m.g.

29.95 Rég. 48.00*

LICOU LISÉRÉ SATIN

Le dos se met en évidence cet été avec une cami qui se glisse par le cou, toute rehaussée d'un galon de satin. Pur coton stretch. Noir, blanc, rouge, pivoine, orange. P.m.g.

11.99 Rég. 16.00*

VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS

la maison simons

GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Des taxis au-dessus de tout soupçon

Un des présumés trafiquants de cocaïne conduisait des enfants à l'école

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les chauffeurs de taxi arrêtés mercredi pour trafic de cocaïne étaient au-dessus de tout soupçon. L'un deux conduisait tous les jours des enfants à l'école. Serge Lévesque, 47 ans, avait un contrat avec une école de la basse-ville de Québec pour le transport scolaire le matin et le soir. Le reste de la journée, il s'adonnait à son commerce illicite.

Lui et deux complices de ce réseau de trafiquants (Jean-Guy Martel, 62 ans, et Guylaine Lirette, 32 ans) ont comparu hier au palais de justice de Québec. Normand Tousignant, 50 ans, avait quant à lui été accusé la semaine dernière de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Les trois hommes utilisaient leur métier de chauffeur de taxi comme couverture pour vendre de la drogue. La dame préparait les commandes, prenait les appels des clients et contactait les chauffeurs par téléphone cellulaire pour qu'ils aillent faire la livraison.

Lévesque et Tousignant travaillaient pour Taxi Co-Op et Martel œuvrait comme indépendant. La compagnie

La police pourrait procéder à d'autres arrestations puisqu'elle a mis la main sur plusieurs listes de clients

n'a cependant rien à voir avec le trafic, a précisé la porte-parole de la Sûreté municipale de Québec, Lyne Jacques.

Les président de Taxi Co-Op, Jean-Claude Paradis, s'est dit très surpris de l'arrestation de ses deux chauffeurs. Tous deux pères de jeunes enfants, ils ont toujours offert d'excellents services, a affirmé leur patron.

« Ce sont de bons bonhommes, a dit M. Paradis. Je trouve malheureux qu'ils aient pris ce moyen pour arrondir leurs fins de mois. » L'avenir des deux chauffeurs est loin d'être assuré chez Taxi Co-Op. « Nous allons attendre la fin des procédures judiciaires et en parler en conseil d'administration », a déclaré le président.

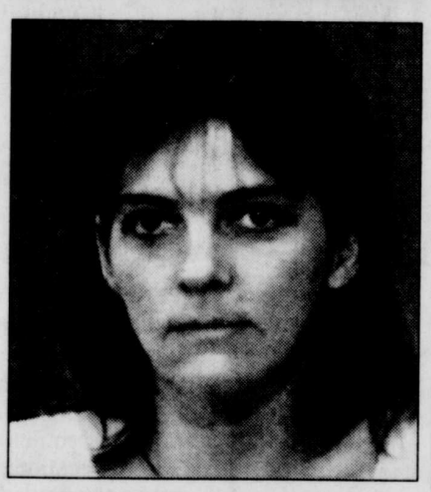

Normand Tousignant, 50 ans, et Guylaine Lirette, 32 ans. Selon l'accusation, la dame préparait les commandes, prenait les appels des clients et contactait les chauffeurs par téléphone cellulaire pour qu'ils aillent faire la livraison.

RÉSEAU STRUCTURÉ

Les policiers de Québec estiment avoir démantelé un réseau très bien organisé et structuré, affirmait hier Lyne Jacques. Cependant, l'enquête débutée en novembre 1999 est loin d'être terminée. Les policiers ont d'ailleurs lancé des mandats d'arrêt contre deux autres chauffeurs: Richard Plamondon, 47 ans, et Serge Simard, 55 ans. Les enquêteurs croient que l'un d'eux serait la tête du réseau.

Les autorités pourraient également procéder à d'autres arrestations puisqu'ils ont mis la main sur des documents « incriminants », dont plusieurs listes de clients. « Quand on démantèle un réseau comme ça, on trouve souvent d'autres pistes », expliquait la porte-parole.

Pour l'instant, les enquêteurs ne relient pas ce réseau à un groupe de motards criminalisé, mais la drogue transite tout de même souvent par les motards, a nuancé Mme Jacques.

Cette livraison de cocaïne par taxi pouvait rapporter des recettes d'environ 15 000 $ par semaine, estiment les policiers, soit plus de trois quarts de million $ par année. La drogue était vendue en sachets d'un demi-gramme, à raison de 45 $ pièce.

Les perquisitions de mercredi ont permis de saisir 143 sachets de cocaïne, soit environ deux onces, pour une valeur de 6435 $ ainsi que 6500 $ en argent. Les trois voitures taxi et les permis des chauffeurs ont également été saisis.

COLLABORATION SPÉCIALE, LUCE DALLAIRE

Directement arrivé de Cabano, ce groupe de jeunes n'a pas perdu de temps pour fraterniser avec des festivaliers venus de Québec.

« Le fun en paix ! »

L'ambiance est à la cordialité à Woodstock en Beauce

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-ÉPHREM — Si le monde attire le monde, alors attention car Woodstock en Beauce sera « noir de monde », en fin de semaine.

Les indications de la route sont de plus en plus précises, et d'année en année depuis sept ans, le « mot » s'est passé : « Woodstock en Beauce, c'est magique ! » Si l'on se fie à l'affluence des campeurs, ce sera tout un événement. Personne ne veut le rater. Les gens viennent de partout, en famille ou en gang.

Directement arrivés de Cabano, sans même avoir pris le temps d'installer leur tente pour camper, Dominique, Émilie, Jérôme et David ont salué leurs nouveaux voisins de terrain, Anne-Marie, qui jouait de l'harmonica, Jean-Luc, de la guitare, Alexandre et Bobby, du tam-tam et du bongo.

— « Salut, moi c'est Dominique », lance la jeune élève qui complète son secondaire.

— « Moi, Anne-Marie. Je viens de Québec. Et vous, d'où arrivez-vous ? », répond l'autre avec son allure d'artiste tout en se levant pour donner une sympathique poignée de main...

Et les présentations s'enchaînent. C'est ça, Woodstock en Beauce. L'ambiance est à la cordialité, au calme et « au *fun* en paix ». Pas question de se bousculer. Chacun a sa place et les organisateurs ont prévu accueillir 50 000 personnes en quatre jours.

« Je suis venue l'an dernier, raconte Émilie, et j'ai adoré ça. C'était *cool*. J'en ai parlé à mes amies et nous voici, et nous ne sommes pas les seules de Cabano. »

Plusieurs campeurs sont déjà installés. Les roulottes alignées. La fête a coomencé sur écran géant. La scène est immense, les caisses de son aussi et la programmation est « écœurante ».

L'épicier du village prévoit quintupler son chiffre d'affaires

André Gagné, responsable du *booking*, se fait dire qu'il est devin. « Les Martin Deschamps, Marc Déry, Daniel Boucher, les Vulgaires Machins, tous populaires auprès des jeunes, ont été retenus en février, dit-il. Nous avons misé juste et ça va faire tout un tabac puisqu'ils viennent, avec d'autres, appuyer les valeurs sûres comme Moist, Okoumé, Claude Dubois, Éric Lapointe », précise Gagné avec ses 15 ans d'expérience dans le monde du spectacle.

TOUT EST PRÊT

À Saint-Éphrem, dans la municipalité de 2500 habitants, tout est prêt pour accueillir tout le monde.

À l'épicerie, Denis Roy a fait passer le nombre de ses employés de 20 à 35. Les camions de livraison ont déchargé plus de bière et de marchandises qu'habituellement. Le chiffre d'affaires de la fin de semaine quintuplera.

« Les retombées sont intéressantes et pas question de passer à côté », confirme-t-il.

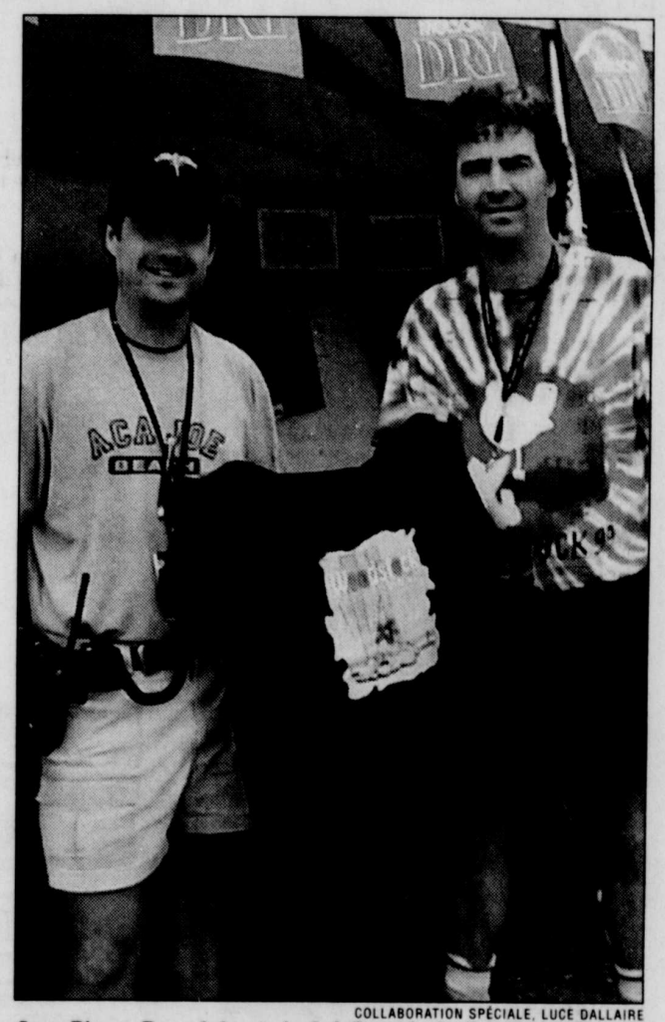

COLLABORATION SPÉCIALE, LUCE DALLAIRE

Jean-Pierre Beaudoin et André Gagné, de l'organisation de Woostock en Beauce. « Les Martin Deschamps, Marc Déry, Daniel Boucher, les Vulgaires Machins, tous populaires auprès des jeunes, ont été retenus en février, affirme Gagné. Nous avons misé juste et ça va faire tout un tabac puisqu'ils viennent appuyer les valeurs sûres. »

La sécurité est aussi au rendez-vous . Près d'une centaine de préposés Woodstock sont identifiés. Six pieds cinq, 250 livres, mieux vaut s'abstenir d'essayer de passer la clôture. Bien que les agents de police n'aient jamais eu à intervenir sur les lieux, ils sont omniprésents aux abords. La SQ a même son campeur au village.

DES NAVETTES

Pour faciliter l'accès aux lieux et éviter les tracas, les festivaliers peuvent laisser leur véhicule à l'aréna de Saint-Éphrem et au parc industriel. Il y aura des départs aux 30 minutes, de 10 h à 3 h du matin aujourd'hui et demain, de 10 h à 17 h, dimanche.

Vente de rénovations

Ouvert le vendredi 30 juin
Fermé le lundi 3 juillet

Cavalier 4 portes

Comptant	Mensualité
0$	273$*
1562$	228$
2612$	198$

NOUVEAU 0,9 % / 60 mois Financement achat

Venture

Comptant	Mensualité
0$	336$*
3424$	238$
4125$	218$

0,9 % / 48 mois Financement achat

Malibu

Comptant	Mensualité
0$	352$*
1487$	308$
3200$	258$

Illustrations à titre indicatif

* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy (Québec)
688-1212

Nous devons liquider une centaine de véhicules... URGENT!!!

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Pierre Lessard aux commandes

Hier après-midi avait lieu la cérémonie de passation de commandement du 2e bataillon du Royal 22e Régiment. Le lieutenant-colonel Pierre Lessard succède pour deux ans au lieutenant-colonel Richard Giguère dans le rôle de commandant du régiment de 700 militaires et de la Citadelle de Québec. Entre autres projets, le lieutenant-colonel Lessard se rendra avec le 2e bataillon en Bosnie, en 2001, dans une perspective de continuation de la mission de force de stabilisation des Balkans. La cérémonie a bien failli ne pas avoir lieu. Vers 13h15, un plaisantin a logé un appel à la bombe. La fausse alerte a tout de même forcé le déplacement des invités.

Hum, hum!

Une erreur s'est glissée dans le texte concernant le projet PACTE, en page C-1 de notre édition de jeudi. Le directeur du projet se nomme Jean-Yves (nous l'avions prénommé Jean-Guy) Simard; M. Simard est directeur de l'hôpital Sainte-Anne de Beaupré, établissement partenaire dans le projet PACTE avec les CLSC Orléans et La Source de Charlesbourg.

QUÉBEC

La Ville paiera 27420$ pour une double fracture

La Ville de Québec et les Constructions du Saint-Laurent ont été condamnées solidairement à verser quelque 27 540$ à un résidant du quartier Saint-Jean-Baptiste six ans après une malencontreuse chute. Le plaignant, Jean Hémond, s'était blessé en glissant sur un trottoir recouvert de glace alors qu'il descendait la côte Sainte-Marie, près de l'intersection Saint-Olivier. C'était le 23 novembre 1994, à deux pas de sa résidence. M. Hémond était demeuré sédentaire pendant environ cinq mois, une double fracture de la jambe gauche l'empêchant de se mouvoir. Il a dû être opéré à trois reprises et a dû se soumettre à des séances de physiothérapie. Il réclamait 50 690$. Dans le jugement rendu le 21 juin, la juge Danielle Blondin de la Cour supérieure indique que l'entreprise, embauchée par la Ville, a manqué à son obligation d'entretenir correctement le trottoir. Les Constructions du Saint-Laurent en était à sa première année d'exécution du contrat de déneigement. Les deux défenderesses prétendaient que l'entretien des lieux avait été adéquat en fonction de conditions climatiques. Ainsi, selon elles, la chute du demandeur aurait été causée par sa propre négligence.

SAINT-GEORGES

Barrage fermé à la circulation

Le barrage Sartigan de Saint-Georges de Beauce sera fermé à toute circulation automobile et piétonnière, du 3 au 6 juillet. Lundi, les heures de fermeture seront de 10h à midi, de 13h à 16h30; mardi de 8h30 à midi, de 13h à 16h30; mercredi toute la journée de 8h30 à 16h30 et jeudi, de 8h30 à midi ainsi que de 13h à 16h30. Cette fermeture est rendue nécessaire par la réalisation de diverses mesures de contrôle visant à s'assurer de la stabilité et de la sécurité du barrage. La nature de ces mesures de contrôle exige qu'aucune vibration ne puisse affecter les instruments de mesure utilisés. L.D.

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture de notre 6e magasin à Québec

RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !

literie
Draps
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 6.95
laurence SHEFTEX
GUESS? Crosscill
Springmaid Dan River
MARTEX Vamsutta

Jusqu'à 50% de rabais

bain
Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.99
CANNON
Fieldcrest
MARTEX
STEVENS

articles maison
Accessoires de cuisine*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 29.95

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%

matelas
Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons
À partir de 169.00
La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.
Sealy

parures de fenêtres
Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.
658-5218
Parures de fenêtre*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.79
Levolor
HunterDouglas

Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT
Service à domicile GRATUIT 652-5218
Liste de mariage GRATUIT 658-5218
PLACE LAURIER 658-5218
Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !
1491094

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Décrétée par le Québec en 1992, la réforme cadastrale se poursuivra jusqu'en 2006 aux frais des municipalités.

La réforme du cadastre coûtera 800 000$ de plus à la CUQ

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réforme cadastrale coûte cher. La Communauté urbaine de Québec dépensera 800 000$ de plus que prévu, cette année, uniquement pour récupérer les retards dans la mise à jour des rôles en raison du surcroît de travail occasionné par la réforme cadastrale.

Toutes les municipalités, ainsi que les MRC, vivent le même problème. L'Union des municipalités du Québec a dénoncé ce problème lors de son dernier congrès. Il n'en a plus été question par la suite, parce que le débat sur les fusions a pris toute la place.

Une situation qui arrange le ministre des Ressources naturelles M. Jacques Brassard. Ce dernier n'a même pas encore fait parvenir un accusé de réception à la demande d'aide de l'UMQ. S'appuyant sur la résolution du congrès, le président de l'UMQ, Guy Leblanc rappelle, dans sa lettre au ministre, que la réforme cadastrale constitue un nouveau transfert de responsabilité sans compensation.

La réforme du cadastre a été décrétée par le Québec en 1992. Le travail doit se poursuivre jusqu'en 2006. L'exercice consiste à réviser tout le cadastre afin de mettre un peu d'ordre dans l'identification des lots. Le cadastre original date de 1800. Depuis lors, chaque morcellement a été officialisé par l'enregistrement d'une «parcelle». C'est le fouillis total. Le Québec prévoit dépenser près de 600 millions$ pour mettre de l'ordre là-dedans.

Pas facile de dire à qui la réforme profitera le plus. Pour le moment, les arpenteurs-géomètres croulent sous une pluie de contrats. C'est toutefois moins payant qu'il n'y paraît tellement la concurrence est forte.

Gilles Simard, un arpenteur-géomètre de Charlesbourg, soumet toutefois que les grands gagnants en bout de ligne seront les citoyens. Un cadastre plus clair permettra d'éliminer de nombreux conflits dont les consommateurs font les frais présentement.

Les notaires auront la vie plus facile, au terme de la réforme, parce que leurs recherches seront simplifiées. La Chambre des notaires dénonce toutefois le programme transitoire avec lequel il faut vivre en attendant la fin des travaux.

Les agents d'immeubles se réjouissent aussi de la réforme bien que le travail en cours les obligent à faire preuve d'imagination. Mme Odette Breton de ReMax La Capitale, une «ancienne secrétaire de notaire durant 15 ans», connaît tous les trucs.

«Il faut éviter de réaliser des transactions dans un secteur au moment précis où on est à enregistrer les nouveaux numéros de lots. Il s'agit généralement d'une période de 15 jours. On décrète alors un gel. Certains notaires acceptent quand même de boucler la transaction durant cette période quitte à l'enregistrer plus tard. D'autres s'y refusent. Il faut savoir agir au bon moment et choisir les bons partenaires», recommande cette dame.

L'ÉCHÉANCIER

Au ministère des Ressources naturelles, les responsables de la réforme confirment que le programme fonctionne selon l'échéancier. En ce qui concerne la région de Québec, le travail est presque complété. Mais il reste encore beaucoup à faire. Si vous voulez savoir ce qu'il en est pour le secteur qui vous concerne, il faut appeler à la Direction de l'enregistrement cadastral, au 418-627-6298.

La fête du Canada en activités

Voici un court survol des activités organisées pour la fête du Canada :

LE 30 JUIN

19h-22h : Cérémonie de la Retraite et musique du Royal 22e Régiment à la Citadelle de Québec.

Les NostalChics souligneront la fête des Américains.

1ER JUILLET

10h : Messe à la basilique Notre-Dame de Québec

10h-18h : Portes ouvertes du Parc de l'Artillerie

12h : Cérémonie du lever du drapeau sur la Terrasse Dufferin

12h45 : Dégustation du gâteau de la fête du Canada sur la terrasse Dufferin

12h-18h : Journée familiale sur les Plaines d'Abraham (hot dogs et breuvages gratuits, animation, musique au kiosque Edwin-Bélanger, théâtre, ateliers, etc.)

14h30 : Cérémonie de citoyenneté canadienne à la Citadelle de Québec

19h30-23h : Spectacle sur les Plaines d'Abraham: La Chicane, Suroît et Michel Pagliaro

23h : Feux d'artifice en face du Musée du Québec

1ER ET 2 JUILLET

La chorale Coup d'choeur interprète les grands succès québécois.

Autobus :

Pour se rendre sur les Plaines d'Abraham:

Dès 18h le 1er juillet: la STCUQ augmente le nombre d'autobus sur les parcours 7 et Métrobus.

L'horaire du samedi est en vigueur le vendredi 30 juin. Le service couche-tard est offert selon l'horaire habituel.

L'horaire du dimanche sera en vigueur le samedi 1er juillet. Le service couche-tard est offert selon l'horaire habituel.

Pour infos: ligne Info-fête au 621-3383

À Cap-Rouge : le 1er juillet

Fête au parc Cartier-Roberval (à l'extrémité du chemin Saint-Louis)

18h : Visite des sentiers d'interprétation avec guide

18h30 : Cérémonie d'ouverture

19h : Concert en plein air des Violons du Roy, sous la direction de Bernard Labadie. En cas de pluie, les activités auront lieu à l'église de Cap-Rouge, rue Provancher.

Ouverts et fermés

Voici un bref résumé de la disponibilité des principaux services aux citoyens durant cette fin de semaine.

QUÉBEC

Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures le samedi 1er juillet. La veille, le 30 juin, les collectes des ordures et de matières recyclables seront cependant assurées selon le calendrier régulier. La ressourcerie Montmorency sera ouverte le 30 juin, mais fermée le samedi 1er juillet.

Les bureaux de la Ville de Québec seront fermés le vendredi 30 juin.

Tous les services essentiels comme la police, la protection contre les incendies, le traitement de l'eau et le service d'urgence des travaux publics (691-6206) fonctionneront en tout temps les 30 juin et 1er juillet.

Parcomètres : le 30 juin, la réglementation de stationnement habituelle sera en vigueur. Le samedi 1er juillet, le stationnement sera gratuit devant les parcomètres situés le long des rues. Cependant, il demeurera payant dans les stationnements munis de parcomètres réguliers ou d'un parcomètre à billets.

Voies réservées : les automobilistes pourront circuler dans les voies généralement réservées au transport en commun le vendredi 30 juin. Le samedi 1er juillet, quelques corridors seront cependant réservés au transport en commun en soirée.

Toutes les installations récréatives et communautaires seront ouvertes selon le calendrier régulier.

La bibliothèque Gabrielle-Roy et l'ensemble des succursales seront ouvertes les 30 juin et 1er juillet.

La billeterie du Palais Montcalm sera ouverte selon ses heures habituelles le 30 juin, mais sera fermée le 1er juillet.

BEAUPORT

Tous les bureaux de la Ville de Beauport seront fermés le 30 juin sauf les services d'urgence.

Les bureaux seront à nouveau accessibles dès le lundi 3 juillet. Il n'y aura aucun changement à la collecte des ordures et des matières recyclables.

Les musiques du monde à Lévis

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le troisième Festival des musiques du monde de Lévis prend son envol aujourd'hui sur sa nouvelle scène du quai Paquet, en bordure du fleuve. Jusqu'à dimanche, le site vibrera tous les jours à compter de 18h au rythme des musiques brésiliennes, celtiques, indiennes, gitanes, etc. Les rues du Vieux-Lévis seront animées pendant la fin de semaine dès la matinée. Des spectacles seront présentés en fin de soirée à l'Anglicane (la musique indienne de Aditya Verma ce soir à 23h15) et sur le traversier Alphonse-Desjardins (Raoul demain à 23h15). La Bottine souriante clôturera les festivités dimanche.

Semaines de diffusion	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche
17 juillet	6 h	22 h	---	13 h 30	---
24 juillet	6 h	---	3 h 30	13 h 30	9 h 30
31 juillet	6 h	22 h	---	---	9 h 30
7 août	6 h	---	3 h 30	13 h 30	---
14 août	---	22 h	3 h 30	13 h 30	9 h 30
21 août	6 h	22 h	---	13 h 30	---
28 août	---	22 h	3 h 30	---	9 h 30
4 septembre	6 h	---	3 h 30	13 h 30	9 h 30

Antenne UHF 29 : Montréal et environs. Sur le câble : Montréal (18-26) Québec (46), Sherbrooke (14), Autres régions, consultez les télé-horaires. Également sur StarChoice (720), Bell ExpressVu (115), Look (87).

DF14754/1

RIMOUSKI

La parole des jeunes confrontée à celle de leur chauffeur d'autobus scolaire

Le juge devra déterminer, d'ici le 11 août, quels témoignages sont les plus crédibles

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le juge Michel Parent devra trancher entre la crédibilité des témoignages du chauffeur d'autobus scolaire, Ernest Gobeil, 64 ans, de Saint-Narcisse-de-Rimouski, et des élèves qui ont porté contre lui des accusations de voies de fait qui auraient été commises entre 1997 et 1999.

Le procès s'est terminé hier par les représentations des procureurs, après la comparution de 13 témoins en deux jours. Le jugement devrait être prononcé le 11 août 2000, une date qui reste toutefois à confirmer.

Le juge aura d'abord à établir si, hors de tout doute raisonnable, les accusations sont fondées, pour ensuite déterminer si Ernest Gobeil a utilisé une force raisonnable contre l'un ou l'autre des cinq ou six élèves qui ne respectaient pas la discipline dans son autobus.

Un père au volant pendant que ses enfants se chamaillent serait légitimé d'agir ainsi

Me Éric Morin a soulevé, dans sa plaidoirie pour le ministère public, des contradictions entre le témoignage du conducteur et celui d'une élève amenée à la barre par la défense.

L'accusé s'est défendu d'être patient et de parler sans hausser le ton dans des « situations pas endurables », tandis que celle-ci a déclaré que le conducteur pouvait parler fort, mais sans sacrer.

Une histoire comme celle du jeune de prématernelle de quatre ans qui aurait perdu ses lunettes parce que son frère voulait changer de place en passant par-dessus lui n'est pas crédible, selon Me Morin, qui a plutôt proposé au juge de retenir la claque portée à la joue gauche, selon la version de deux témoins de la Couronne.

Un geste, si le juge devait en arriver à cette conclusion, qui ne peut être accepté comme étant l'utilisation d'une force raisonnable.

Me Dave Abud a quant à lui demandé l'acquittement de son client qui, après plusieurs avertissements, ne faisait que déplacer un élève turbulent en le tirant tout au plus par sa manche de cagoule ou de chemise, sans l'obliger à venir en avant de l'autobus, selon le témoignage du conducteur entendu mardi. Il y aurait contre le conducteur une sorte de coup monté par le petit groupe d'élèves.

Ernest Gobeil, seul adulte à bord, agissait alors, selon Me Abud, par délégation de pouvoir des parents à la commission scolaire, et il était justifié d'utiliser une force raisonnable, comme le fait de tirer un jeune par une pièce de vêtement.

Un père ou une mère dans une wagonnette où deux enfants se chamailleraient serait autorisé, selon le procureur de la défense, à prendre ce moyen pour rétablir la discipline pour des raisons de sécurité.

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Luc Tremblay (ci-dessus) et son acolyte ont comparu hier au Palais de justice de Québec.

MEURTRE DE GUY GAGNÉ À WENDAKE

Deux suspects trahis par les assureurs

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec pourraient avoir élucidé le meurtre de Guy Gagné, survenu à Wendake le 12 avril. Ils ont mis le grappin sur deux suspects, trahis par une simple réclamation d'assurances.

Les policiers ont arrêté Luc Tremblay, 38 ans, de l'Ancienne-Lorette, et Jacques Charland, 35 ans, de Duberger, à leur domicile respectif mercredi matin. Les deux suspects ont comparu hier au palais de justice de Québec sous des accusations de meurtre pour le premier et de complot pour le second.

Guy Gagné, un travailleur de la construction de Québec, avait été retrouvé sans vie à la sablière Bernard Sioui. L'homme de 33 ans avait été atteint de plusieurs projectiles tirés d'un fusil de chasse de calibre .20.

Un mois plus tôt, à la mi-mars, Luc Tremblay demande à Guy Gagné de voler sa voiture et de la faire brûler. Tout ça dans le but de réclamer les assurances. Gagné s'exécute, mais l'assureur flaire le coup monté et refuse de dédommager Tremblay.

La compagnie d'assurances va plus loin et dépose une plainte pour fraude à la police de Sainte-Foy où la voiture a été volée.

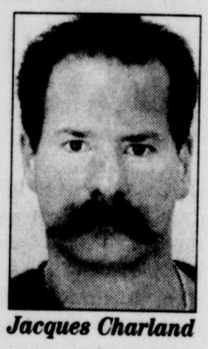

Jacques Charland

Nerveux, Tremblay aurait demandé l'assistance de Charland pour tuer Gagné, avancent les enquêteurs de la Sûreté du Québec. « Gagné a été éliminé pour deux raisons, explique le porte-parole de la SQ, Richard Gagné. Il était devenu un témoin important dans l'histoire de fraude, et il devait probablement de l'argent à Tremblay », qui n'avait pu tirer profit des assurances.

Luc Tremblay et Jacques Charland étaient des connaissances de Guy Gagné. Grâce à la collaboration des policiers de Sainte-Foy, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont pu faire le lien entre les deux événements.

Tremblay et Charland resteront derrière les barreaux jusqu'à leur enquête préliminaire le 10 juillet.

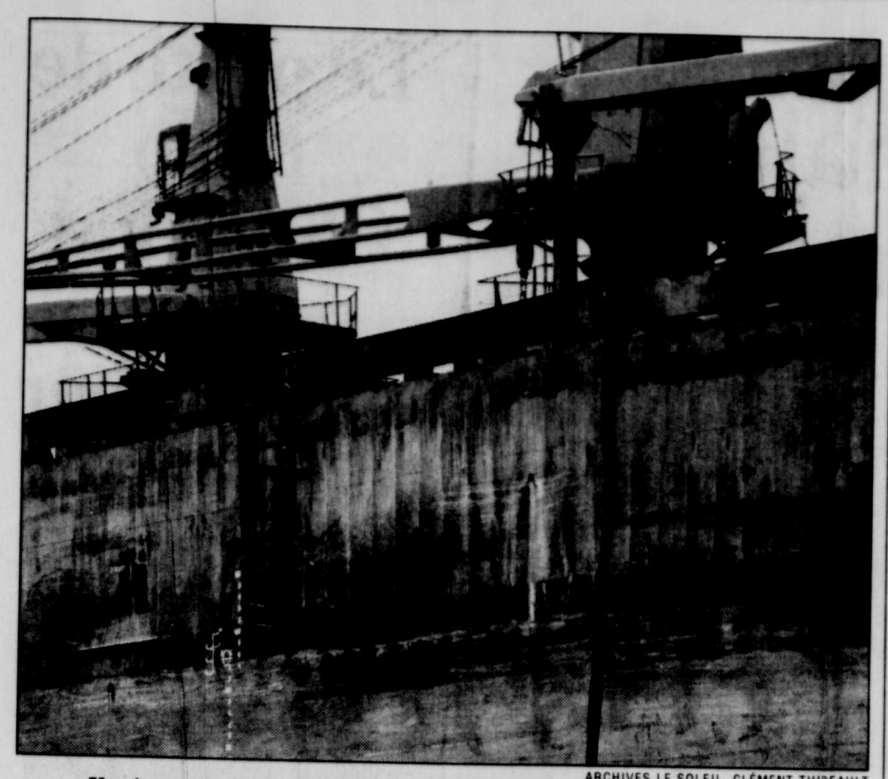

ARCHIVES LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Une immense fissure s'était ouverte dans la coque du vraquier maltais.

ÉCHOUEMENT DE L'ALCOR

Les enquêteurs explorent du côté des facteurs humains et naturels

Le BST écarte l'hypothèse d'un bris mécanique

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Le Bureau de la sécurité dans les transports (BST) exclut l'hypothèse du bris mécanique pour expliquer l'échouement de l'Alcor au large de l'île d'Orléans le 9 novembre dernier.

« Avec les données que l'on possède actuellement, on ne décèle aucune anomalie, à part l'usure normale », a confirmé hier le capitaine Paul Drouin, l'enquêteur responsable du dossier.

Un rapport public attendu fin février 2001

Peu après l'échouement, une panne du gouvernail avait été avancée comme hypothèse la plus plausible. Cependant, dès l'automne dernier, le BST avait affirmé que le gouvernail fonctionnait parfaitement.

L'enquête actuellement en cours confirme ce constat. Des essais techniques sur les composantes qui font tourner le gouvernail n'ont pas permis de déceler de problème mécanique.

Le capitaine Drouin n'a toutefois pas avancé d'autre hypothèse pour expliquer l'échouement du vraquier maltais. Comme le BST n'a rien décelé du côté mécanique, l'équipe enquête maintenant du côté des facteurs humains et naturels, comme les vents, les courants, la profondeur de l'eau... « Aucun accident n'est le résultat d'un seul facteur », a philosophé M. Drouin.

L'enquête, qui se déroule à Québec, en est rendue à mi-chemin, a rapporté le responsable. « La phase de collecte de données est presque terminée, a-t-il dit. Il nous reste l'analyse. » Le rapport public devrait sortir vers la fin février 2001.

Jusqu'à maintenant, les enquêteurs ont recueilli les témoignages des gens impliqués. Ils ont aussi effectué les expertises mécaniques et étudié les données hydrauliques du chenal.

Les experts ont même effectué des manœuvres similaires sur un simulateur naval, du même type des les simulateurs de vol utilisés pour la formation des pilotes. Très précis, le simulateur donne les mêmes délais et les mêmes résultats qu'un navire réel.

L'analyse des résultats récoltés constitue le cœur de l'enquête, affirme le capitaine Drouin. Après, le BST pourra tirer des conclusions.

Le pouvoir du BST se limite cependant à celui de recommandations, tout comme un coroner. Il ne peut que mettre les causes en lumière et suggérer des mesures pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise.

Le cargo Alcor, vieux de 22 ans, s'était échoué à 15 km à l'est de l'île d'Orléans, en face de Cap Tourmente. Il y était resté enlisé quelques semaines avant de finalement être renfloué par Transport Desgagnés qui a ensuite acheté le navire.

LOCK-OUT AU COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-FOY

Les profs touchent enfin leurs payes de vacances

ISABELLE PORTER
Le Soleil

SAINT-AUGUSTIN— Après deux semaines de blocage, la direction du collège Notre-Dame-de-Foy (CNDF) a finalement dû se résoudre, mercredi, à payer les vacances de ses professeurs. Quant au lock-out qui était à l'origine de ce moyen de pression, il ne semble pas prêt de se conclure...

Une fois de plus, les deux parties semblaient à deux pas d'une entente hier. À tel point que, peu de temps avant la fin de la rencontre, certains imaginaient déjà les plus beaux scénarios. M. Guy Desmarais, vice-président de la Fédération autonome collégiale (FAC), à laquelle le syndicat du CNDF est affilié, était on ne peut plus optimiste: « Les négociations ont progressé. Il n'est pas impossible que ça se règle sous peu, du moins c'est ce qu'on espère », déclarait-il. Et pourtant, deux heures plus tard, c'était le retour à la case départ.

À la mi-juin, les deux parties étaient venues sur le point de s'entendre quand un contentieux entourant les payes de vacances a éclaté. Le 14, les professeurs ont décidé en assemblée générale de rompre les négociations. Ils n'avaient pas digéré qu'on leur refuse leurs payes. Ce geste s'ajoutait au lock-out décrété une semaine plus tôt par la partie patronale.

À UN CHEVEU D'UNE ENTENTE

Les enseignants du collège Notre-Dame-de-Foy ont néanmoins reçu leurs chèques de paye mercredi. Une décision que le directeur du collège dit motivée par la perspective d'une relance des négociations.

Pour M. Desmarais de la FAC, ce revirement serait plutôt attribuable aux pressions juridiques employées par la partie syndicale. « Nous avons déployé toute la panoplie de recours juridiques (griefs en vertu de la convention collective, griefs en vertu du code du travail) et les avocats du collège ont bien dû se rendre à l'évidence : sur le terrain juridique, la direction était en faux ».

Des divergences ayant trait notamment à l'indexation des salaires ont mis fin aux espoirs de règlement d'hier. Se disant très déçue par l'issue de la rencontre, la présidente du syndicat, Mme Michelle Castonguay, a été très claire : « Les négociations sont au point mort ». Pour cette dernière, le syndicat a fait son lot de concessions et le temps est venu pour la direction de faire son bout de chemin.

Ce avec quoi, la partie patronale est évidemment en désaccord. « Nous nous étions entendus sur presque tous les points. Nous avions une entente de principe et, tout d'un coup, le syndicat a reculé », affirme le directeur du Collège, Jean-Noël Tremblay.

Si personne ne peut présager du moment ou sera finalement conclue une entente, une chose est certaine, les deux parties ont un peu plus d'un mois pour s'entendre puisque la rentrée des élèves aura lieu le 14 août prochain.

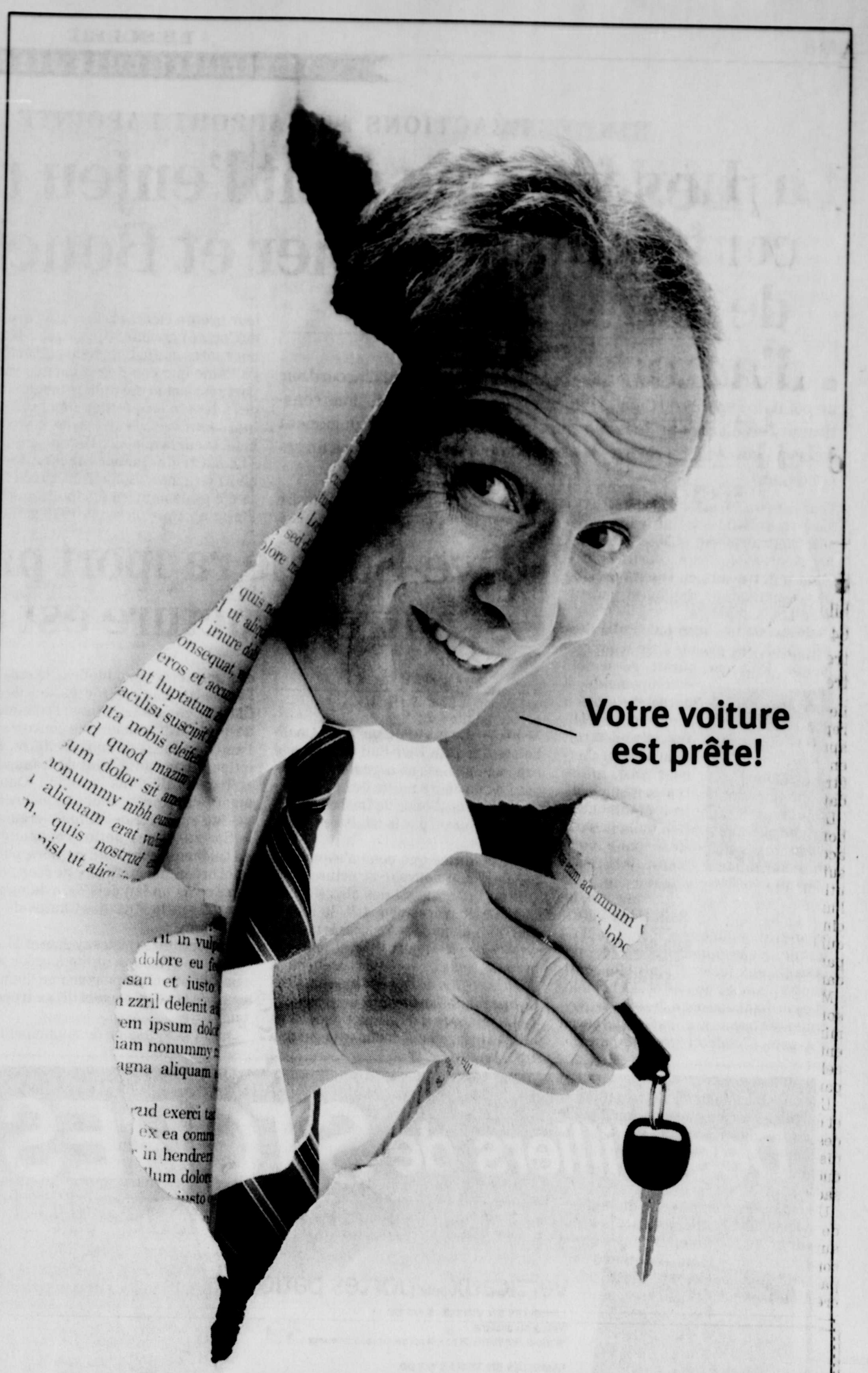

RÉACTIONS AU RAPPORT LAPOINTE

Les fusions sont l'enjeu majeur, selon L'Allier et Boucher

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jean-Paul L'Allier et Andrée Boucher sont d'accord sur un point : le rapport du Comité Lapointe démontre que les fusions constituent l'enjeu majeur de la réorganisation municipale. Le document remis à Louise Harel relègue la Communauté métropolitaine à un second plan.

Pour le reste, le maire de Québec et sa vis-à-vis de Sainte-Foy demeurent divisés. Contrairement à Jean-Paul L'Allier, Andrée Boucher a refusé de participer aux travaux du comité présidé par le mandataire du gouvernement, Jean-Louis Lapointe.

« Je savais très bien qu'on n'arriverait pas à une grande liste d'équipements. Plus on aurait rassemblé d'équipements à caractère plus ou moins métropolitain, plus il aurait fallu aller en chercher dans différentes municipalités, ce qui n'aurait fait qu'appauvrir Québec », a commenté Mme Boucher.

Andrée Boucher

La mairesse de Sainte-Foy affirme que les membres du comité ont eu tort de ne pas entendre la voix des opposants aux fusions. Mais elle continue de soutenir qu'elle et ses homologues de banlieue ont eu raison de boycotter les travaux. « Tout ça était écrit d'avance. C'était un écran de fumée. »

Jean-Paul L'Allier croit au contraire que les maires de banlieue ont nui à leur propre cause en tournant le dos au Comité Lapointe. « Ça me paraît évident parce que la Communauté métropolitaine que l'on décrit dans le rapport ressemble davantage à celle décrite dans la proposition *Deux villes, une communauté* qu'à celle mise sur la table par la ministre Harel », dit-il.

Le maire de Québec reconnaît que bien des gens s'étonneront que la liste d'équipements métropolitains se limite aux pistes cyclables, mais il estime que c'est le reflet d'une réalité.

« À première vue, ça peut paraître peu. Mais quand on y regarde de près, on se rend compte qu'il n'y a que les pistes cyclables qui ont déjà une nature métropolitaine. »

« Ça peut paraître décevant en termes de volume, mais le rapport a l'avantage de donner une photographie de la réalité. Actuellement, ce qui est commun aux deux rives est mince. »

Rive-Sud : le rapport prouve qu'une autre structure est superflue

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Le porte-parole de la Coalition municipale Rive-Sud voit dans le rapport Lapointe un argument de plus pour ne pas faire partie de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) tel que proposé par la ministre Louise Harel.

« Ça confirme que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle structure pour voir au financement des pistes cyclables. Le gouvernement fait du mur à mur en voulant nous imposer le modèle de la région de Montréal. Ça ne tient pas la route. Nous n'avons pas besoin de ça dans la région de Québec », a commenté, hier, Christian Jobin.

« La ministre a déjà accepté de nous laisser le logement social et la gestion des matières résiduelles. Quant à l'enjeu majeur de la création de la CMQ, le comité Lapointe recommande que la MRC conserve le pouvoir sur l'aménagement de son territoire. En outre, on ne peut parler de transport métropolitain dans la région. Quant au développement économique, la Rive-Sud supporte déjà financièrement la Société de promotion économique du Québec métropolitain. Alors, pourquoi créer une structure de plus pour faire ce qu'on fait déjà ? », a demandé le préfet de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

Concernant les pistes cyclables, M. Jobin ne voit aucune utilité à créer une nouvelle structure pour voir au financement de cet équipement dit métropolitain.

Quant aux fusions de municipalités, M. Jobin a rappelé que des regroupements ont déjà eu lieu sur la Rive-Sud et qu'il y avait des échanges entre certaines villes à ce sujet. « Nous sommes toutefois contre les fusions forcées. Il faut que ce soit fait sur une base volontaire, que les citoyens soient d'accord », a-t-il rappelé.

Une offensive publicitaire sera lancée la semaine prochaine pour contrer le projet gouvernemental d'inclure la Rive-Sud dans la CMQ. Les élus municipaux de la Rive-Sud demandent plutôt le statut d'agglomération urbaine autonome avec les pouvoirs prévus dans le livre blanc de la ministre des Affaires municipales. À cet égard, une demande officielle de regrouper les MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins a été endossée par les élus des deux MRC.

Le poste de radio CKNU-FM veut s'approcher de Québec

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

DONNACONA — Les propriétaires de la radio portneuvoise CKNU-FM, Genex Communications, ont tenté de convaincre le CRTC, mardi, de la nécessité de migrer leur antenne et leur sollicitation publicitaire vers le marché de Québec. Cette demande de modification de permis reçoit toutefois une opposition musclée de la part des stations radiophoniques de la grande région de Québec.

Les représentants de Genex Communications veulent déplacer l'émetteur actuel de Saint-Raymond vers le mont Bélair afin de permettre à l'ensemble de la grande région de Québec d'être en mesure de capter le signal de CKNU-FM, qui compte 9400 auditeurs. Ils sont toutefois disposés à diminuer la puissance de l'antenne de 3100 watts à 2200 watts pour limiter son rayonnement.

Cette démarche est appuyée par le député fédéral, Pierre de Savoye. « La présente demande de Genex Communications a le potentiel de faire connaître la région portneuvoise auprès d'un plus grand nombre d'auditeurs extérieurs à notre région, dit-il. Elle a aussi le potentiel d'assurer la pérennité de ses activités. Économiquement, culturellement, socialement, c'est rentable. »

Actuellement, la licence de CKNU-FM est assujettie à la condition que la station ne sollicite pas de publicité à l'extérieur de la région de Portneuf. « S'il était justifié, il y a quelques années, de restreindre au marché publicitaire portneuvois les activités de CKNU-FM, il faut reconnaître aujourd'hui que les conditions économiques ont changé, explique Pierre de Savoye. La région s'est affermie économiquement, au grand plaisir des concurrents radiophoniques qui, eux, possèdent le droit de ratisser le marché publicitaire portneuvois.

CKNU-FM est donc, sur son seul et unique territoire publicitaire, de plus en plus en compétition avec les stations de radio de la grande région de Québec. Cela constitue un déséquilibre évident. Ne pas lever cette interdiction en laissant aux autres stations le libre accès au marché publicitaire de Portneuf équivaudrait à une condamnation de CKNU-FM à la mort lente », ajoute-t-il.

De l'autre de la clôture, les stations CHIK, CHRC, CJMF, CITF et CFOM s'objectent toutes ardemment à la venue d'un nouveau joueur sur leur territoire.

Selon Radiomutuel (CHIK-FM et CHRC), la demande de Genex se veut, par une approche déguisée, une demande d'implantation d'une nouvelle entreprise de radiodiffusion dans le marché de Québec.

« Genex a pris le risque d'acquérir une station en difficulté pour la migrer rapidement dans le marché de Québec et n'a pas démontré que la nouvelle station renforcerait la structure radiophonique du marché », plaide Michel Arpin de Radiomutuel. Les auditeurs du marché de Québec ont accès à dix stations de radio actuellement.

Cependant, certaines stations comme CITF ne s'opposent pas à l'ouverture du marché publicitaire de la région de Québec, en autant que les paramètres techniques de CKNU-FM demeurent les mêmes. « Si le CRTC refuse la modification des installations techniques, soit le transfert du site émetteur, la licence existante pourrait alors subsister. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, l'amendement de la condition de licence relative à la sollicitation de publicité à l'extérieur de Portneuf, pourrait être supprimée », souligne Liette Champagne, vice-présidente exécutive pour Télémédia.

EN BREF

CHARLESBOURG

Triple arrestation pour trafic

La police de Charlesbourg a arrêté trois individus pour possession e trafic de stupéfiants en soirée, mercredi. Les trois jeunes hommes se sont fait prendre en pleine action dans le parc Saint-Pierre de Charlesbourg. L'un d'eux est âgé de quinze ans. Il est accusé de possession de stupéfiants. Ces comparses, tout deux âgés de 20 ans, ont quant à eux été appréhendés pour trafic. Ces derniers étaient connus de la police pour des délits mineurs. Ils comparaîtront ultérieurement par voie de sommation. I.P.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Après avoir examiné, pesé et marqué les poissons, Denis Labonté les remet dans le fleuve Saint-Laurent.

Une pêche miraculeuse

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — Dans l'eau jusqu'aux genoux, Denis Labonté inspecte sa pêche miraculeuse : achigans, truites arc-en-ciel, dorés noirs, perchaudes, anguilles, carpes, écrevisses, barbues... et deux canards ! En tout, plus d'une trentaine de spécimens. Bonne récolte, mais il lui est déjà arrivé de trouver des phoques et des esturgeons. Après les avoir examinés, pesés et marqués, il remet le tout dans le fleuve Saint-Laurent.

Non, M. Labonté n'est pas fou : il est technicien pour Environnement Canada. De la mi-avril à novembre, à marée basse, lui et ses collègues viennent inspecter les captures à la pêcherie expérimentale située à quelques encablures des deux ponts, à Saint-Nicolas, la seule installation gouvernementale du genre sur le fleuve.

Il en est ainsi depuis 1961. À l'origine située sur la Rive-Nord, elle occupe son emplacement actuel depuis 1970. Bon an, mal an depuis 1975, on inventorie entre 5000 et 8000 poissons, répartis en 52 espèces. Si les maskinongé, saumon de l'Atlantique, omble de fontaine et épinoche à trois-épines sont peu nombreux, on retrouve nombre de perchaudes, dorés et aloses savoureuses (!).

Environ la moitié des spécimens en bonne santé sont marqués pour déterminer « le comportement des espèces », à savoir si les poissons restent dans le coin ou s'épivardent partout dans le fleuve. Chose certaine, certaines perchaudes ont monté jusqu'au lac Saint-Pierre. En passant, tout pêcheur qui enverra la petite étiquette à Environnement Canada obtiendra en retour la somme symbolique de 5 $ et le... pedigree de sa prise.

Certaines perchaudes ont monté jusqu'au lac Saint-Pierre

Outre le recensement des espèces, on en profite pour effectuer des études, comme celle sur la dermatite des barbues. On a ainsi pu constater que cette maladie de peau augmente avec la température de l'eau, puis régresse à l'automne.

Pour ceux qui se demandent comment on s'y prend pour poser une carpe d'une dizaine de kilos sur la balance, et bien, on l'endort, tout simplement. Mais pas avec n'importe quoi : à l'huile de clou de girofle. En deux minutes, elle rêve à Poséidon. Un petit tour dans un bassin d'eau pour se réveiller, puis dans le fleuve. Enfin, pas tous : certains spécimens sont expédiés à l'Aquarium du Québec.

Ce piège semblable à ceux qu'utilisent les pêcheurs d'anguille, mis à part son grillage plus petit, a prouvé son efficacité. C'est dans ce dernier qu'on a capturé un gobie, ce prédateur tant redouté, le 21 mai, et en 1997. S'il se multiplie, le piège permettra de le constater bien assez vite.

EN BREF

TREMBLEMENT DE TERRE

Rien pour semer la panique

Tout petit et tout discret, un tremblement de terre d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter a secoué le secteur nord de la région de Québec vers 4 h 15 hier. Selon la Commission géologique du Canada (CGC), l'épicentre de ce séisme était situé à Saint-Vallier. Les gens de Château-Richer, Beauport, Charlesbourg et Sainte-Brigitte-de-Laval, bien assis sur le roc du bouclier canadien, ont particulièrement senti les vibrations. Selon Maurice Lamontagne, de la CGC, ce tremblement de terre doit être vu comme un événement isolé, même s'il survient peu de temps après le séisme de 3,7 dans Charlevoix le 15 juin et celui de 2,8 sur l'échelle de Richter près de Loretteville le 8 juin. **I.M.**

BILODEAU
DE PLUS EN PLUS SERVICE
Pour l'entretien complet et le respect de la garantie de votre GM
avec l'équipe d'Yvan Lessard !
• Un département de pièces complet
• Débosselage, peinture sur place
• Un rendez-vous au service, généralement dans les 24h.
• Bilodeau, prend et ramène votre voiture, à domicile ou au bureau
• Et peut même vous prêter une voiture de courtoisie
BILODEAU CHEVROLET • Oldsmobile
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h le samedi de 8h. à 16h30
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773
v1482064

Exigez-la.

Et obtenez jusqu'à 10 % de plus d'essence GRATUITEMENT !

Maintenant, obtenez des points Esso Extra avec chaque achat, partout où les cartes VISA *sont acceptées à travers le monde[1]. Obtenez davantage de points chez Esso. Ensuite, échangez vos points contre de l'essence GRATUITE Esso.*

DÉPÊCHEZ-VOUS ET OBTENEZ DE L'ESSENCE GRATUITE CINQ FOIS PLUS VITE !
À partir du 1er juillet 2000 et pour une durée limitée, nous avons réduit le nombre de points nécessaires pour obtenir de l'essence gratuite avec votre carte *VISA* Esso de la Banque Royale. Par exemple, à l'achat de seulement 50 $ d'essence Esso Suprême, vous accumulez 200 points que vous pourrez échanger contre 5 $ d'essence gratuite. C'est 10 % de plus d'essence, GRATUITEMENT[2] ! Ou, échangez vos points contre d'autres p'tits bonheurs tout aussi plaisants, comme des billets pour le cinéma, des forfaits de lavage et bien plus.

LE GRAND RÊVE.
De plus, chaque fois que vous utilisez votre carte *VISA* Esso dans une station Esso participante, vous obtenez automatiquement une participation vous donnant la chance de gagner le grand rêve[3]. La carte *VISA* Esso est la meilleure et la plus récente façon de gagner le grand rêve et d'obtenir des p'tits bonheurs.

GRAND RÊVE et P'TITS BONHEURS
www.essoextra.com

100 POINTS ESSO EXTRA EN PRIME !
Faites une demande d'adhésion dès aujourd'hui et vous obtiendrez 100 points en prime lors de votre première transaction. Mais dépêchez-vous ! Notre offre « obtenez de l'essence gratuite cinq fois plus vite » prend fin le 31 août 2000. Rendez-vous dans les stations Esso participantes dès aujourd'hui pour y prendre une demande d'adhésion.

Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence. Marque déposée de VISA International Service Association. Utilisée sous licence. Marque de commerce de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. Pétrolière Impériale, licencié.

[1] Pour les achats admissibles. [2] Pour obtenir des certificats d'essence gratuite cinq fois plus vite, les points doivent être échangés entre le 1er juillet et le 31 août 2000. [3] Aucun achat requis. Pour gagner, vous devrez répondre à une question d'habileté mathématique. Règlements dans les stations Esso participantes ou sur le site essoextra.com.

1491646

SOMMET DU G-8 AU JAPON

Le groupe rock Démolition ambassadeur culturel

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les rockeurs du groupe Démolition viennent d'être bombardés ambassadeurs culturels du Québec au Japon. Sous l'oeil paternel du maire Jean-Paul L'Allier, à l'hôtel de ville de Québec, les échevelés musiciens ont annoncé hier leur participation au Fukuoka Live Summit, le 7 juillet.

Le concert aura lieu en marge du Sommet des ministres des finances du G-8, devant au moins 5000 personnes. Démolition, un groupe de Québec, partagera la scène avec sept groupes de pays différents (Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne, France, Italie, Japon, Russie). Les cinq rockeurs de Québec représenteront le Canada. « On va essayer de ne pas trop vous faire honte », a blagué Éric Cormier, guitariste.

C'est la cité de Bordeaux en France, ville jumelle à la fois de Québec et de Fukuoka, qui a lancé l'invitation à Démolition. « Vous voyez maintenant à quoi servent les programmes de jumelage », a commenté le maire L'Allier. Les musiciens, qui en sont à leur première mission diplomatique, seront chargés de remettre un drapeau de la ville de Québec au maire de Fukuoka.

Le groupe Démolition est né de la dissolution des Secrétaires Volantes, qui avaient fait une apparition remarquée au Festival d'été de 1995. L'album *Fun Bum* a paru en 1996. Les musiciens chantent en anglais comme en français.

Pour les cinq rockeurs, le spectacle à Fukuoka est une chance inespérée. « On ne rentre pas dans le créneau des gens qui distribuent des bourses », explique Éric Cormier. Lui et ses collègues Philippe Albert, Éric Tremblay, Louis-Bernard Cyr et Jean-Philippe Roy n'en croyaient pas leurs oreilles quand on leur a proposé un voyage au Japon. « Je pensais que le projet allait tomber à l'eau, dit Éric Cormier. Je n'y ai pas cru tout à fait jusqu'à ce que je reçoive les billets d'avion, avant-hier ».

La ville de Fukuoka est placardée d'affiches annonçant l'arrivée du band. Mais Démolition ne laisse à personne le soin de faire sa publicité. Les rockeurs ont fait dessiner un t-shirt sur lequel Bonhomme Carnaval attaque une ville japonaise. « Bonhomme, c'est la version québécoise de Godzilla, le monstre japonais, dit Louis-Bernard Cyr, chanteur. Au Japon, les gens sont fanatiques de science-fiction. Ils vont adorer ça ».

LE SOLEIL, PASCAL RATTÉ
Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, regardera Philippe Albert, Éric Cormier, Éric Tremblay, Louis-Bernard Cyr et Jean-Philippe Roy monter sur les planches à Fukuoka, le 7 juillet, lors du Sommet des ministres des finances du G-8.

Quoi qu'il en soit, le groupe ne compte rien démolir au Japon. Après le spectacle, qui durera une demi-heure, les musiciens veulent assister à une partie de baseball et voyager un peu.

Le Fukuoka Live Summit sera diffusé en direct sur Internet, vers 7 h au Québec (www.fit.ne.jp/FLS2000). « Je vais sûrement le regarder avec mes deux fils », a déclaré le maire Jean-Paul L'Allier.

ALCOOL AU VOLANT

0,3 % de récalcitrants

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — La vaste opération contre l'alcool au volant, tenue du 18 mai au 18 juin, semble avoir donné de bons résultats. Reste à convaincre les 0,3 % de conducteurs récalcitrants...

Durant un mois, les policiers municipaux ont érigé 549 barrages routiers un peu partout au Québec et ont intercepté 58 546 conducteurs : de ce nombre, 199 avaient un taux d'alcoolémie qui dépassait la limite légale de 0,08, soit 0,3 %.

Parmi les fautifs, 19 apprentis conducteurs ont vu leur permis suspendu puisqu'ils étaient soumis à la règle du zéro alcool.

Moyens de pression obligent, les policiers de la Sûreté du Québec n'ont pas fourni les statistiques relatives à leurs barrages routiers. « On a calculé qu'en moyenne, si on ajoute les chiffres de la SQ, ça donne 94 000 conducteurs interceptés et le taux de 0,3 % est calculé à partir de cette projection », précise Roch Tremblay, porte-parole de la Société d'assurance-automobile du Québec.

Ce taux de 0,3 % « d'incorrigibles » n'a d'ailleurs pas bougé depuis trois ans. « Au moins, ça n'augmente pas ! », dit M. Tremblay, avant d'ajouter que si tout va bien, plus la loi 12 qui sert la vis aux chauffards ivres sera connue, plus le taux de récalcitrants risque de baisser.

Petit portrait statistique, l'âge moyen des conducteurs interceptés lors de la dernière opération est de 35 ans. Il s'agit dans 88 % des cas d'hommes et leur taux d'alcool moyen est de 0,132.

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers

Tous
les meubles† et ens. matelas-sommier sont
en solde
ou à prix spécial
De plus,
ÉPARGNEZ 7%*
et,
avec la carte Sears, pas de paiement avant 1 an**
pour tous les meubles† et ensembles matelas-sommier

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 2 juillet 2000. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière

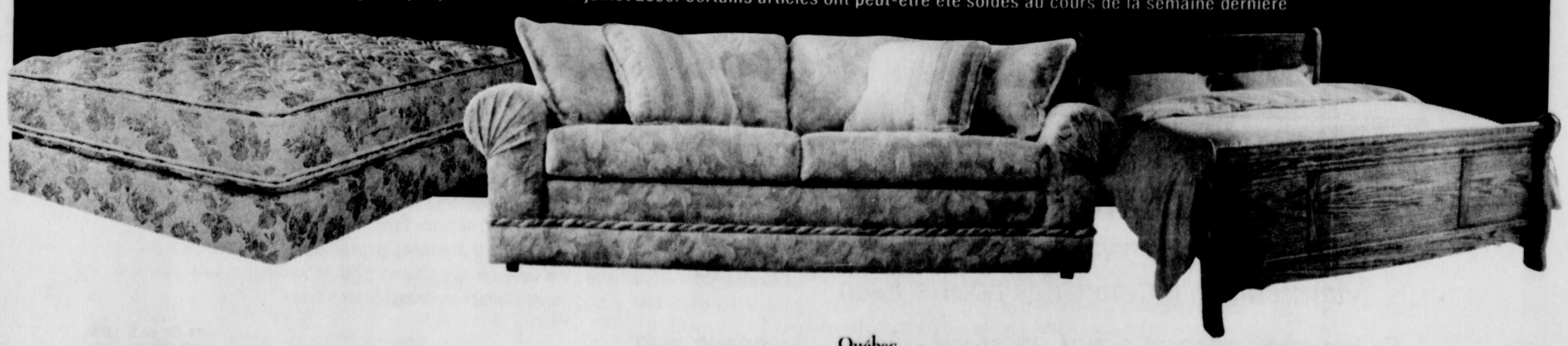

PLACE FLEUR DE LYS
500, WILFRID HAMEL
QUÉBEC, QUÉBEC
(418) 529-9861

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC
(418) 658-2121

LES GALERIES CHAGNON
300, CÔTE DU PASSAGE
LÉVIS, QUÉBEC
(418) 833-4711

Québec
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears

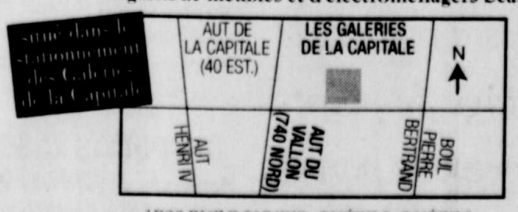

1700 RUE BOUVIER, QUÉBEC, QUÉBEC.
N° DE TÉLÉPHONE (418) 260-9084

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers
tout pour la maison. meubles coordonnés
Centre Hi-Fi Marques — Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation.
**Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en juin 2001, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Renseignez-vous.
Les deux offres: s'appliquent aux meubles† et ensembles matelas-sommier des magasins de meubles, d'électroménagers et de rénovation du foyer Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 2 juillet 2000.
†R/01 Meubles; sauf les meubles pour bébés et de jardin des magasins Sears situés dans les centres commerciaux
NP0658100
Copyright 2000. Sears Canada Inc.
DF1478415

Rivière-du-Loup veut les Jeux de la Francophonie

La Ville souhaite accueillir l'événement en 2002

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIERE-DU-LOUP — Après avoir été l'hôtesse des premiers Jeux du Québec en 1971, Rivière-du-Loup souhaite accueillir les prochains Jeux de la Francophonie canadienne qui se dérouleront en 2002. Le maire, Jean D'Amour, a fait cette déclaration lors du passage du secrétaire d'État au sport amateur, Denis Coderre.

« Nous avons reçu le document et en avons discuté partiellement avec les membres du conseil. Aucune décision n'est encore prise mais, jusqu'ici, la réaction est très favorable, dit le maire D'Amour. Nous avons une bonne expertise puisque nous avons déjà présenté les premiers Jeux du Québec en 1971. Je suis conscient que beaucoup de travail reste à faire, mais je peux dire que nous sommes très intéressés, d'autant plus que cela permettrait de revoir certaines de nos infrastructures sportives avec l'aide de fonds publics. »

Les Jeux de la Francophonie sont un rendez-vous d'athlètes canadiens francophones qui se mesurent dans différentes disciplines. « On estime à 1350 le nombre d'athlètes qui participeront à ceux de 2002. Pour Rivière-du-Loup, ce serait une opportunité extraordinaire qui nous donnerait une visibilité à la grandeur du pays, sans parler des retombées économiques qui dépasseraient certainement le million $, poursuit M. D'Amour. Pendant 10 jours, nos 1000 chambres d'hôtel seraient pleines, nos restaurants et nos commerces en pleine effervescence. »

CODERRE SALUE L'INITIATIVE

Le ministre Denis Coderre salue l'initiative de Rivière-du-Loup, tout en souhaitant qu'un grand nombre de villes posent leur candidature.

« Chaque région a ses spécificités et ses capacités. Outre les premiers Jeux, votre ville a déjà reçu plusieurs expositions scientifiques pancanadienne et vous avez la capacité de recevoir les Jeux de la Francophonie. Je saluerai volontiers la candidature de Rivière-du-Loup, comme toute autre initiative permettant d'encourager la pratique de tout sport amateur. »

Il n'y a plus que 36 % des jeunes qui font du sport

M. Coderre est visiblement préoccupé par la proportion de plus en plus faible de jeunes qui pratiquent un sport. « Le Canada est assis sur une bombe à retardement. Il n'y a plus que 36 % des jeunes qui font du sport. Le nombre d'obèses âgés entre 12 et 18 ans a doublé. Nos jeunes ne font aucun sport ni aucune activité physique et cela devra se payer un jour. Le sport amateur doit avoir sa place au soleil. Il a un impact direct sur la qualité de vie des gens. »

Le ministre estime que le gouvernement canadien a fait son travail en réduisant la dette et doit maintenant passer à autre chose. « Nous sommes à l'ère des surplus et nous devons maintenant nous demander ce que nous pouvons faire pour bâtir une société d'avenir. Si nous augmentons de 5 % le nombre de jeunes qui pratiquent un sport, nous économisons des milliards en santé. Le sport amateur, c'est 378 000 emplois et un produit intérieur brut de 8 milliards $. »

Rivière-du-Loup a jusqu'au 30 septembre pour compléter le document de mise en candidature des Jeux de la Francophonie, qui, de l'avis du maire, est très volumineux.

DOSSIER EMBRYONNAIRE

« Encore faut-il que le conseil décide d'embarquer. Actuellement, le dossier est encore embryonnaire et nous devons évaluer certaines choses mais, à première vue, je répète que nous sommes très intéressés. »

Si la décision prise s'avère positive, l'administration municipale ira chercher divers appuis au sein du milieu.

imaginez
la fête

Célébrons 15 années d'innovations

C'est le 1er juillet 1985 que le maire Jean Drapeau établissait la première communication sans fil au pays par le biais de notre réseau. Depuis ce jour, Rogers^MC AT&T^MD Communications sans fil a continué à jouer son rôle de leader de l'industrie en lançant une foule d'innovations : *Parlez à la carte*^MC, des tarifs interurbains fixes comme TariFixe†, la fonction de Commande vocale^MD, le courriel de poche et la construction du plus vaste réseau numérique au pays sont autant de manifestations de notre capacité à imaginer des solutions technologiques.

Aujourd'hui encore, nous faisons preuve, pour vous, de la même imagination sans fil. Cela nous permet d'entrevoir pour le futur encore bien des surprises.

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

Le plus vaste réseau numérique au pays

www.rogers.com/sans-fil

^MC *Parlez à la carte* est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc.
^MD Rogers Sans-fil inc. Utilisé sous licence.
† AT&T Corp. Utilisé sous licence.
^MD Commande vocale est une marque déposée de Rogers Sans-fil inc.

Le meilleur est arrivé dans votre épicerie.

Vins de Qualité Certifiée

La SAQ Alimentation propose maintenant
aux consommateurs des *Vins de Qualité Certifiée*.
Ces vins ont été jugés exceptionnels dans leur catégorie
par un groupe d'experts de l'industrie et sont offerts
en exclusivité dans les épiceries et les dépanneurs.

SAQ ALIMENTATION

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

Ottawa ne ferme pas la porte à Davie

La SEE pourrait aider à financer la construction de deux plates-formes de forage

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Le gouvernement fédéral ne ferme pas la porte à la participation au financement d'un possible contrat de 400 millions $ aux Industries Davie pour la construction de deux plates-formes de forage.

Un représentant de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a d'ailleurs invité l'entreprise à présenter une demande formelle en ce sens. « Nous sommes toujours prêts à regarder les possibilités d'un financement compétitif sur une base commerciale viable. Nous l'avons déjà fait avec Davie », a indiqué le responsable des projets concernant la construction navale à la SEE, Daniel Primeau.

Du côté du cabinet du ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, on a également manifesté une ouverture. « On ne veut pas perdre de contrats en raison du financement », a affirmé un conseiller politique du ministre.

Chez Davie, le vice-président exécutif, Richard Bertrand, a précisé qu'une demande formelle de financement sera présentée aux autorités fédérales d'ici quelques semaines.

« Nous avons une lettre d'intention. Nous sommes à compléter notre plan d'affaires. Nous avons aussi des investisseurs et des partenaires intéressés à la réalisation du projet », a-t-il affirmé, au cours d'un entretien téléphonique.

M. Bertrand a paru confiant d'en arriver à une entente avec la SEE. « Ils ont financé les travaux sur la plate-forme *Spirit of Columbus*. Ce n'était pas facile. La plate-forme était très hypothéquée. Malgré cela, ils ont trouvé le moyen de financer sur une base commercialement viable. Nous pensons que cela sera possible avec les nouvelles plates-formes », a avancé le dirigeant du chantier naval.

La question du financement est primordiale pour décrocher un contrat de fabrication de plates-formes de forage. D'ailleurs, le représentant de la SEE l'a reconnu tout dernièrement lors d'un comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi sur l'aide à la construction navale déposé par le député bloquiste Antoine Dubé.

« Les deux facteurs les plus importants à déterminer sont évidemment le prix de la plate-forme et le coût de son financement. Le coût du financement est relié directement au taux d'intérêt et au terme qui est offert. Si vous parlez aux promoteurs des projets pétroliers en haute mer, ils vous diront toujours que plus le terme d'un prêt est long, moins le financement coûte cher. Il en serait ainsi de notre hypothèque si elle pouvait s'étendre sur un terme de 50 ans au lieu de 15. Donc, le terme est un facteur important du financement qui détermine si la vente ou la location d'une plate-forme est attrayante », avait répondu M. Primeau au député Dubé.

Ainsi, un terme plus long permet des mensualités à rembourser moins élevées même si le coût en intérêts s'avère important au total. Les plates-formes sont des équipements qui sont loués à un taux quotidien de 90 000 $ et jusqu'à 250 000 $, avait aussi expliqué M. Primeau.

LE COMPTE CANADA

Or, la SEE, de par ses obligations législatives, ne peut offrir une période de remboursement supérieure à 12 ans, en vertu des ententes internationales du Canada. Une dérogation est possible mais il faut l'aval du cabinet des ministres. C'est ce qu'on appelle le compte Canada dont le risque est assumé par le gouvernement fédéral. Cette demande de financement fait cependant l'objet d'une analyse et d'une recommandation de la SEE.

Au ministère du Commerce international, il y a deux écoles de pensée concernant une période de remboursement excédant 12 ans. Il y a les pour et les contre.

Le député Dubé veut qu'Ottawa accorde les mêmes conditions de financement que les États-Unis

Par son projet de loi, le député Dubé veut permettre aux chantiers navals canadiens de lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers. Il propose que le gouvernement fédéral accorde les mêmes conditions de financement que les États-Unis. Les chantiers américains bénéficient d'un financement de 87 % des coûts de construction sur une période de 25 ans.

À cet égard, M. Bertrand a dit comprendre la position de la SEE qui veut s'assurer que les chantiers d'ici soient bien en lutte avec d'autres entreprises pour certains contrats avant d'offrir un financement compétitif.

Par ailleurs, il estime qu'il y a encore une possibilité d'un rappel important d'ouvriers au début de l'automne. « Ça regarde bien. Nous sommes capables de redémarrer très rapidement », a-t-il dit.

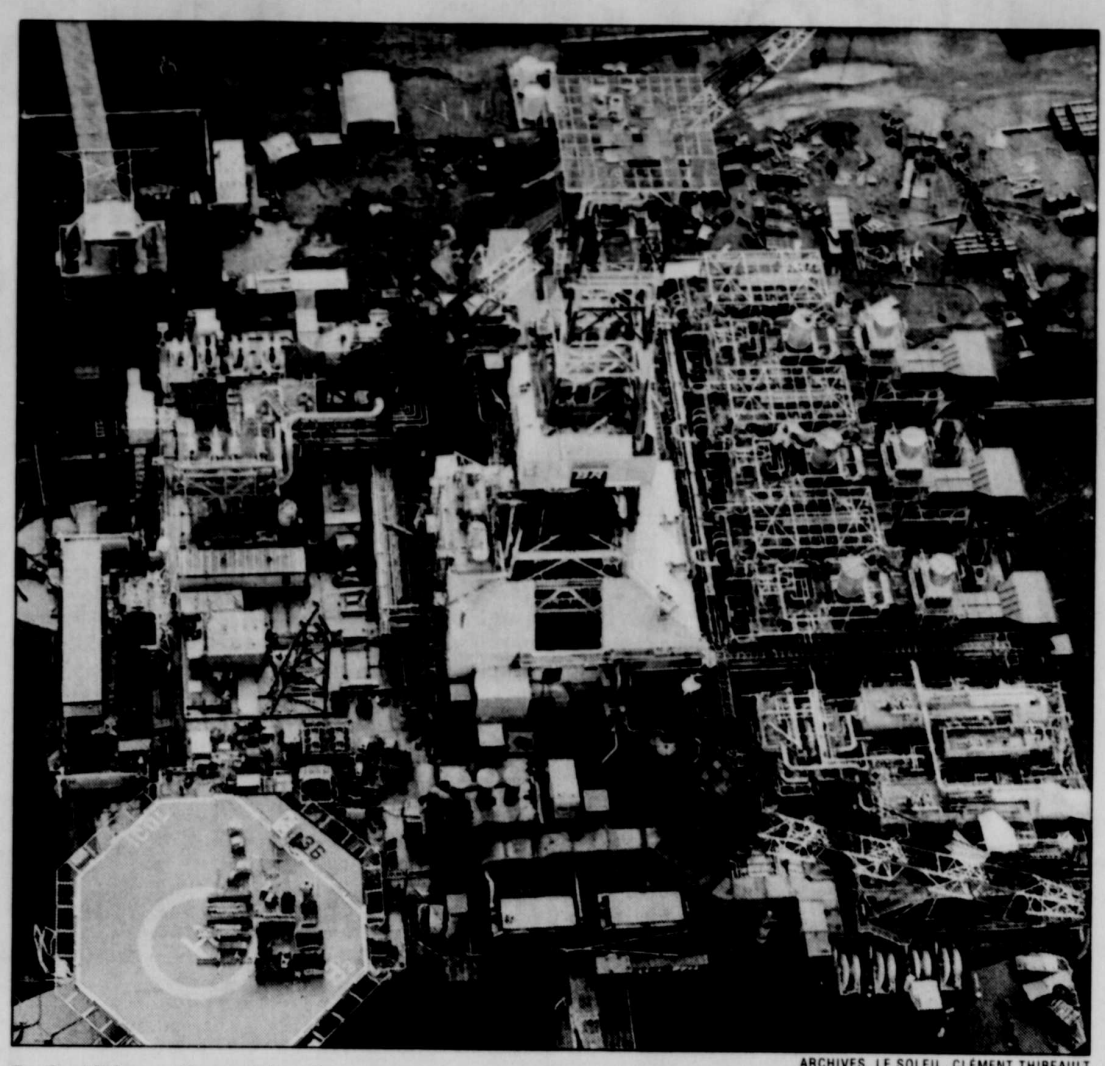

ARCHIVES, LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

La Société pour l'expansion des exportations avait financé les travaux sur la plate-forme « Spirit of Columbus ». « Ce n'était pas facile. La plate-forme était très hypothéquée. Malgré cela, ils ont trouvé le moyen de financer sur une base commercialement viable. Nous pensons que cela sera possible avec les nouvelles plates-formes », a avancé le dirigeant du chantier naval, Richard Bertrand.

ANTIDOTE CONTRE L'ARSENIC

Les médecins devront faire un rapport à Santé Canada

ISABELLE PORTER
Le Soleil

QUÉBEC— Santé Canada ne détient comme tel aucune information sur le DMPS, l'antidote commandé par l'équipe de médecins chargés de traiter les victimes d'intoxication à l'arsenic. Ces derniers devront toutefois faire un rapport à l'organisme fédéral, au sujet de l'hospitalisation de quatre patients à qui on a administré du DMPS.

PRODUIT INCONNU

Comme l'a expliqué au SOLEIL Mme Roselyne Tremblay, responsable des relations avec les médias pour Santé Canada, le produit n'a jamais été approuvé au Canada. « Il nous est donc impossible de parler du DMPS parce qu'il n'est pas passé par notre système », a-t-elle précisé.

Et pourtant, c'est l'organisme fédéral qui a autorisé l'importation de l'antidote des États-Unis.

L'équipe de médecins l'aurait commandé par le biais du « Programme d'accès spécial autorisé » de Santé Canada, lequel permet dans des situations d'urgence qu'on fasse venir des produits interdits de vente ici. Une procédure qui met beaucoup de responsabilités sur les épaules des médecins, admet Mme Tremblay. « En vertu de ce programme, s'il y a une réaction négative des patients au produit, les médecins doivent faire rapport à Santé Canada », a-t-elle dit.

Le DMPS, un antidote utilisé depuis plus de vingt ans aux États-Unis, n'aurait jamais traversé la frontière parce que la compagnie n'a jamais jugé bon de le faire. Comme l'explique Roselyne Tremblay, « c'est la compagnie qui choisit où et quand elle soumet son produit pour révision ».

HOMMAGE À LA RÉUSSITE AU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Chaque année, la Fondation du collège François-Xavier-Garneau, le Fonds de bourses F.-X.-Garneau-Desjardins et les commanditaires associés distribuent les bourses François-Xavier-Garneau. D'un montant total de 15 000 $, ces bourses visent à souligner l'excellence, soutenir l'effort et valoriser l'engagement de plus de cinquante élèves du Collège.

Nous sommes fiers de vous présenter

les récipiendaires de l'année 1999-2000.

Évelyne Audet
Julie Belzile
Véronique Bernard
Mathieu Bilodeau
David Bourque
Dominique Careau
Guillaume Chabot-Couture
Marie-Ève Cotton
Alexandre Cung-Rousseau
Fanie Desjardins
Catherine Després
Isabelle Desrosiers
Élise Duchesne
Nathalie Dupré
Célestin Ferland
Guillaume Filion
Valérie Giroux
Étienne Godard-Flamand
Éloïse Guité
Nadine Hébert
François Jacques
Geneviève Lafleur-Laplante
Jean-Yves Lamontagne
Josée-Anne Lapierre
François B. Leclerc
Rosalie Lessard
Julie Linteau
Luce Mainguy
Valérie Marier
Marie-Christine Miller
Marie-Ève Morin
Annie Motard-Bélanger
Nancy Nadeau
Olivier-Emmanuel Naud-Arcand
Jonathan Pellicelli
Marisa Piol
Amélie Plante
Jonathan Poirier
Marc Potvin
Jeescy Pouliot
Dominic Prescott
Christine Rousseau
Marie-Claude Savage
Anthony Patrick Sheehan
Lily Thibodeau
Jean-Sébastien Touchette
Julie Trépanier
Éric Wells

Association coopérative François-Xavier-Garneau
Comité aide alimentaire
Équipe de Volleyball AAA féminin Les Élans
Projet Animation Art-Garneau

Anthony Patrick Sheehan, finissant au Baccalauréat international, a mérité le prix du Lieutenant-gouverneur du Québec pour son engagement personnel, social et communautaire. C'est monsieur Laurent Dumais, directeur du Service des affaires étudiantes et communautaires, qui lui a remis son certificat.

Geneviève Lafleur-Laplante, étudiante en Arts, a reçu la médaille de la Gouverneure générale du Canada des mains de monsieur Louis-Denis Fortin, président du Conseil d'administration du Collège. Cette médaille est remise à chaque année à l'élève ayant maintenu la meilleure moyenne générale pour l'ensemble de ses études collégiales.

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Fondation du Collège François-Xavier-Garneau

1481778

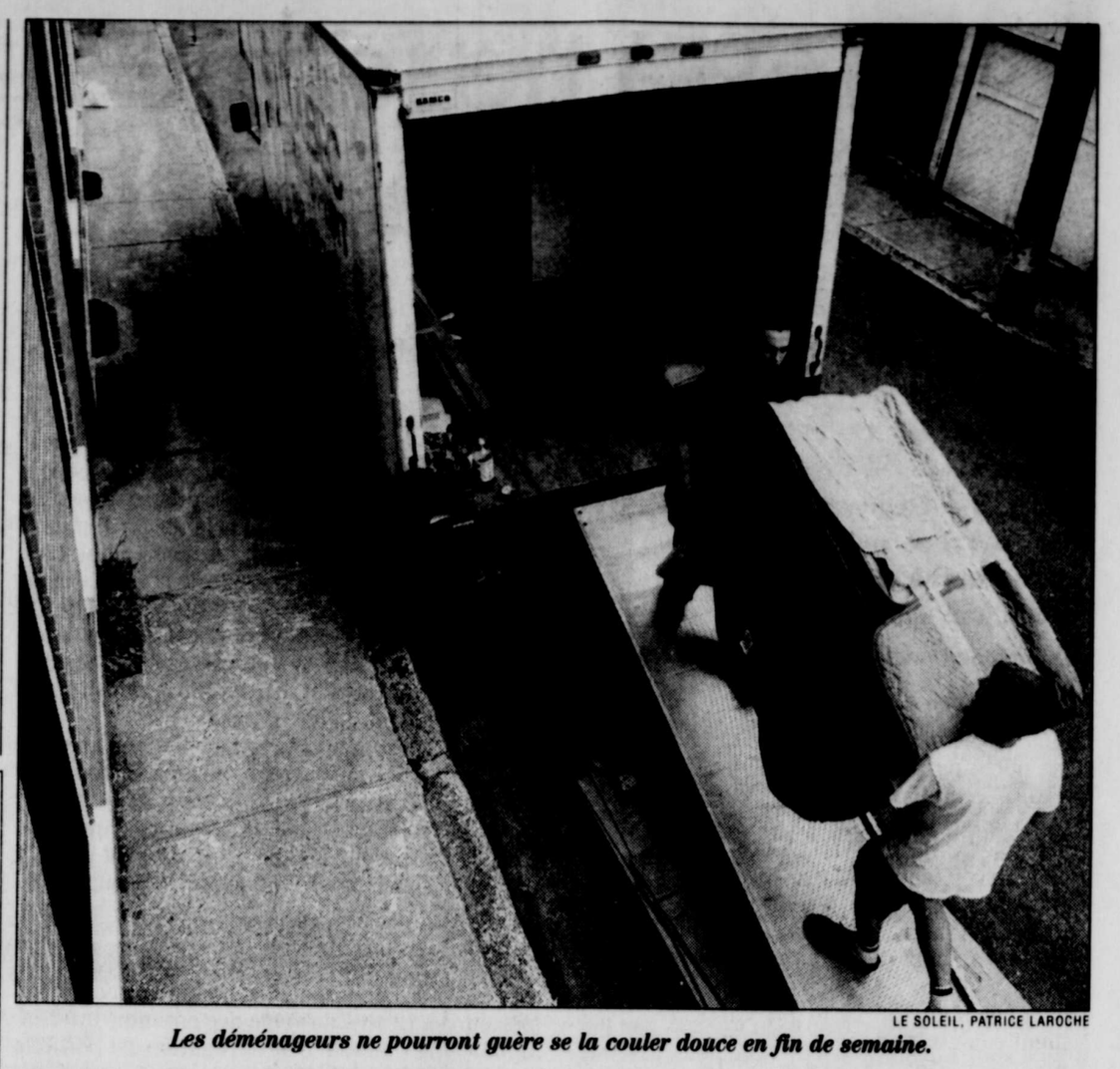

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Les déménageurs ne pourront guère se la couler douce en fin de semaine.

1er juillet, fête du déménagement

SIMON BOIVIN
Le Soleil

■ QUÉBEC—Le soleil plombe sur les rues du quartier Saint-Jean-Baptiste, 11h45. Trois déménageurs, Thierry, Dany et Simon, multiplient les allers et retours entre le camion de la compagnie et le deuxième palier de chez Mme Lefrançois. Les gouttes de sueur leur perlent au front au rythme des boîtes qui s'empilent dans le véhicule. Un chat, juché sur une corniche, balaie la scène d'un regard indifférent. Le déménagement, ce félin s'en fout, royalement.

Mais pas Mme Lefrançois. Non, pas elle. Elle n'est pas contente, Mme Lefrançois, car malgré qu'elle ait réservé un camion depuis février, la compagnie lui en a envoyé un trop petit. Il a donc fallu qu'elle fasse deux voyages. À 90 $ de l'heure, les employés et la location du véhicule vont lui coûter presque le double de ce qu'elle avait calculé au départ. « C'est l'enfer ! Je ne paierai pas pour ça », peste-t-elle.

La pauvre était déjà en furie, avant même de constater que les anciens locataires du loyer où elle emménage avaient laissé leurs vieux électroménagers dans l'appartement. GRRR !

IMPRÉVUS

Cette histoire de cas est le microcosme d'un phénomène plus global que l'œil averti pourra observer toute la fin de semaine. Que ceux qui déménagent le 1er juillet s'assurent de détenir un bon capital de patience en eux et se résignent aux imprévus qui se produiront, immanquablement.

Les déménageurs ne se la coulent pas douce, eux non plus. « Notre grosse période, c'est du 10 juin au 10 juillet. On fait des journées de 10 à 15 heures, six jours par semaine », raconte Thierry Frippiat. Son collègue, Dany Héon, ajoute que cela représente « de trois à cinq déménagements par jour, selon la grandeur des loyers ».

Dans la rue, les vieux divans fatigués aux coussins éventrés côtoient, sur les trottoirs, les matelas, fauteuils et autres objets hétéroclites à l'utilité discutable et indéniablement hors d'usage.

LES MOYENS DU BORD

Tous les moyens sont bons pour trimbaler son bien d'un endroit à l'autre. Camion ou camionnette, soit loués, achetés ou empruntés.

Les coffres et les toits d'auto débordent de boîtes entassées, de lampes et de tringles à rideaux. Les suspensions des remorques sont mises à rude épreuve par le poids des frigos et des lave-vaisselles. Ceux qui déménagent à proximité mettent leurs jambes et leur dos à contribution.

Même le taxi. « Le monde embarque avec un paquet de trucs à déménager », raconte Robert Blais, chauffeur. Si la période des déménagements ne lui occasionne pas énormément d'inconvénients, il avoue par contre qu'elle comporte certains irritants. « Les gens qui louent des camions ne savent pas bien les conduire. Il faut être constamment vigilants ».

Pour avoir une idée du nombre de déménagements par année au Québec, Bell Canada est une bonne source d'information. Un communiqué nous apprend que « Tout comme l'an dernier, Bell prévoit effectuer environ 240 000 branchements au cours des mois de juin et de juillet ».

Les pizzerias vont faire des affaires d'or.

Rappel aux propriétaires d'armes à feu

Le 15 juin, la Cour suprême du Canada a confirmé que la *Loi sur les armes à feu* est constitutionnelle.

Donc, si vous possédez des armes à feu,

vous aurez besoin d'un permis avant la fin de cette année.

Nous pouvons vous aider.

Une équipe se rendra près de votre localité pour vous aider à remplir votre formulaire et prendre la photo pour votre permis.

Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir : **1 800 731-4000** **www.ccaf.gc.ca**

Canada

Vaut mieux prévenir que guérir

La Rive-Sud se dote d'un organisme voué à la gestion d'éventuels accidents industriels

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-ROMUALD — Comme d'autres agglomérations du Québec où se brassent des matières dangereuses, la Rive-Sud vient de s'équiper d'un organisme multipartite voué à la gestion des risques d'accidents industriels majeurs.

Il s'agit du Comité mixte municipal et industriel des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins (CMMI), dont la mise en œuvre a été annoncée hier par les porte-parole Richard Boucher et Sabin Tremblay, respectivement vice-président d'Ultramar et directeur général de la ville de Saint-Romuald.

« Lieu véritable de concertation et de coordination des mesures d'urgence, le Comité mixte municipal et industriel est au départ une initiative du ministère de la Sécurité publique. Il s'agit en fait d'un regroupement purement volontaire de représentants des administrations municipales, des citoyens et d'entreprises industrielles ainsi que d'organismes gouvernementaux », a expliqué M. Boucher.

« Le CMMI entend identifier plus précisément les risques d'accidents industriels, inciter les générateurs de risques qui ne l'auraient pas encore

Le nouvel outil de sécurité n'est pour l'instant qu'à l'état d'ébauche

fait, mettre en place les activités requises de prévention, élaborer et tester les plans d'intervention, informer la communauté et, enfin, établir un réseau de communication efficace entre les différents intervenants », a précisé de son côté M. Tremblay.

UNE ÉBAUCHE

Des propos des deux porte-parole, il s'est dégagé que le nouvel outil de sécurité n'est pour l'heure qu'à l'état d'ébauche. Et que son grand objectif d'intégrer globalement les plans d'urgence des entreprises et des municipalités est à situer dans un horizon de deux ou trois ans.

Mais le bien-fondé du CMMI Rive-Sud n'est pas abordé à la légère pour autant. « Sur la rive sud de Québec, des entreprises fabriquent, utilisent, entreposent et distribuent des matières dangereuses, souvent en quantités importantes. Leurs activités pourraient donc être à l'origine d'un accident industriel majeur », a observé M. Boucher, notant qu'un CMMI est la voie d'avenir à privilégier pour bien gérer les risques potentiels.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Porte-parole du Comité mixte municipal et industriel Rive-Sud, Sabin Tremblay, directeur général de la ville de Saint-Romuald, et Richard Boucher, vice-président Raffinage chez Ultramar, battent le rappel de tous ceux qui ont « la volonté commune de participer aux démarches de prévention et d'intervention ».

LE GROUPE DES 12

Et, du moins, la concertation est-elle résolument amorcée. Déjà, les 12 municipalités de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière font partie du CMMI, de grandes entreprises aussi, comme le CN, Ultramar, Gaz Métropolitain, Supérieur Propane et LPM Technologies. Des représentants de ministères des domaines de la santé, de la sécurité publique, du transport et de l'environnement y siègent également. Cinq citoyens ordinaires, en attendant qu'ils soient 12, c'est-à-dire un par municipalité, en sont membres également.

Du travail sur le terrain a également été entrepris. En début d'année, un questionnaire a été expédié à 48 entreprises en vue d'établir les établissements à risque d'accidents industriels majeurs. De quoi confirmer le haut niveau d'intérêt pour la sécurité, le taux de réponse des entreprises s'est établi à 90 %.

Le CMMI en est maintenant à l'examen d'un scénario d'accident potentiel et à voir comment il faudrait s'y prendre pour le circonscrire, ceci en tenant compte de la sécurité des travailleurs, de la population et des premiers intervenants sur les lieux.

Les bases d'un certain nombre de CMMI ont d'ores et déjà été jetées au Québec, à Montréal, à Varennes et à Asbestos, dans Chaudière-Appalaches, où le projet d'usine de Magnola a semé quelque inquiétude dans la population. De source non confirmée, bien que le CMMI Rive-Sud soit de création plus récente, il serait au moins à égalité avec les autres plus anciens dans l'avancement de ses travaux.

« Même si le défi est grand et le mandat large, nous sommes convaincus qu'avec le soutien de tous les intervenants impliqués, nous atteindrons nos objectifs, et ce, dans l'intérêt de tous, et surtout des citoyennes et citoyens des MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins », a conclu le dg de la ville de Saint-Romuald.

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 23
Minimum la nuit prochaine : 12

Ciel variable. 40% de prob. d'averses l' après-midi. Vents légers.

DEMAIN

Maximum le jour : 24
Minimum la nuit: 14

Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en après-midi. Vents légers.

PRÉVISIONS RÉGIONALES

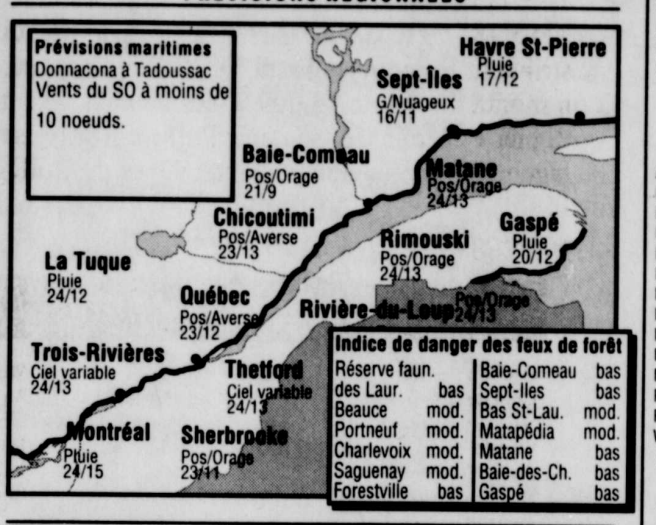

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	24	
Minimum hier	15	
Normale le jour:	24	
Normale la nuit:	13	
Record max. pour auj.:	33	1963
Record min. pour auj.:	7	1982

Pluie (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	119,5 mm
L'an dernier:	144,3 mm
Cet été:	228,1 mm
Été dernier:	182,6 mm

04h54 — Durée du jour: 15h51 — 20h45

Indice UVB: 6.9 Modéré

Coup de soleil (en minutes): 60 / 30 / 15 / 10 — 2 / 4 / 6 / 8 / 10

01 juil. 08 juil. 16 juil. 24 juil.

Lune: lever: 03h49 coucher: 19h35

DIMANCHE
Nuageux avec quelques averses.
Max: 21 Min: 15

LUNDI
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 25

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Atlantic City	Soleil	27/18
Boston	Soleil	26/16
Cape Cod	Soleil	26/16
Daytona Bch.	Orages	32/22
Hampton Bch.	Nua.	25/14
Miami	Soleil	33/25
Myrtle Bch.	Soleil	31/22
Ocean City	Soleil	27/18
Old Orchard	Nua.	23/10
Orlando	Orages	32/22
Plattsburgh	Nua.	21/12
Virginia Bch.	Soleil	27/18
Wells	Nua.	23/10
Wildwood	Soleil	27/18

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Averse	22/14
Whitehorse	Averse	15/9
Vancouver	Averse	20/12
Edmonton	Vari.	23/7
Calgary	Orages	24/8
Saskatoon	Vari.	27/12
Regina	Vari.	26/12
Winnipeg	Vari.	26/13
Thunder Bay	Vari.	25/10
Toronto	Soleil	24/13
Ottawa	Averse	23/12
Fredericton	Averse	21/13
Charlotte.	Averse	19/11
Saint-Jean	Averse	15/10

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Vari.	17/9
Beijing	Soleil	36/21
Berlin	Soleil	19/8
Buenos Aires	Soleil	13/10
Londres	Nua.	22/15
Los Angeles	Soleil	24/16
Madrid	Soleil	35/17
Mexico	Averse	22/16
Moscou	Vari.	20/11
New Delhi	Vari.	31/27
New York	Soleil	26/15
Paris	Soleil	25/15
Rome	Soleil	28/16
Washington	Soleil	26/17

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
00h48 H 3.0m	01h20 H 4.2m
07h25 B 0.3m	07h59 B 0.7m
13h19 H 2.2m	13h51 H 3.5m
19h08 B 0.3m	19h47 B 0.7m
Demain	**Demain**
01h39 H 3.2m	02h09 H 4.5m
08h18 B 0.2m	08h49 B 0.4m
14h14 H 2.3m	14h41 H 3.6m
Québec	**Grondines**
00h16 B 0.5m	03h40 B 1.3m
05h30 H 5.4m	07h59 H 3.6m
13h02 B 0.2m	16h49 B 1.3m
18h09 H 4.7m	20h33 H 3.1m
Demain	**Demain**
01h11 B 0.4m	04h34 B 1.4m
06h20 H 5.6m	08h46 H 3.8m
13h56 B 0.2m	17h43 B 1.4m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

loto-québec résultats

649 — Tirage du 2000-06-28

03 13 22 23 24 25
Numéro complémentaire: 07

	GAGNANTS	LOTS
6/6	4	1 250 000,00 $
5/6+	17	34 485,60 $
5/6	413	1 135,60 $
4/6	17 995	49,90 $
3/6	305 623	10,00 $

Ventes totales: 15 476 898 $
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2000-06-28

12 22 27 35 36 48
Numéro complémentaire: 04

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	13	500,00 $
4/6	937	50,00 $
3/6	18 612	5,00 $

Ventes totales: 552 952,50 $

Banco — Tirage du 2000-06-29
01 02 03 06 09
14 24 26 29 30
31 32 37 38 44
47 52 65 68 69

Le Quotidien — Tirage du 2000-06-29
3 4
733 8916

Extra — Tirage du 2000-06-28
NUMÉRO: 430038

Extra — Tirage du 2000-06-29
NUMÉRO: 904566

TVA, le réseau des tirages de Loto Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité

Le Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) du CHA
(Centre hospitalier affilié universitaire de Québec)
est à la recherche de
sujets porteurs d'ulcère cutané, âgés entre 18-85 ans.
Si vous êtes intéressé à participer à une étude (approuvée par le comité d'éthique du CHA) sur un nouveau pansement biologique pour le traitement des ulcères cutanés, veuillez contacter
Nathalie Dubé
infirmière de recherche
au 682-7664, codificateur 624-5272
Une compensation financière sera offerte pour vos déplacements.
1481929

LAURÉAT NATIONAL «OR» 2000
Grand Prix de la Gastronomie
AUBERGE HATLEY
- Piscine chauffée
- Accès au lac Massawippi
- Canot
- Pédalo et kayak
- À proximité : golf, tennis, équitation, théâtre
- 25 chambres, certaines avec foyer, bain tourbillon et balcon
- Superbe cave à vin; plus de 1000 étiquettes
- Hébergement classifié 5 étoiles, Québec

RELAIS & CHATEAUX
FORFAITS : Théâtre, golf et gastronomie
Disponibilité en juillet à partir de 125 $ par pers., par jour, occ. double
Pour information :
(819) 842-2451
1 800 336-2451
www.northhatley.com
1481881

Parce que les conducteurs de véhicules lourds ne vous voient pas toujours
les angles morts, voyez-y !
En disparaissant du champ de vision d'un conducteur de camion ou d'autobus, vous êtes dans une zone de danger où vous ne devez pas rester.

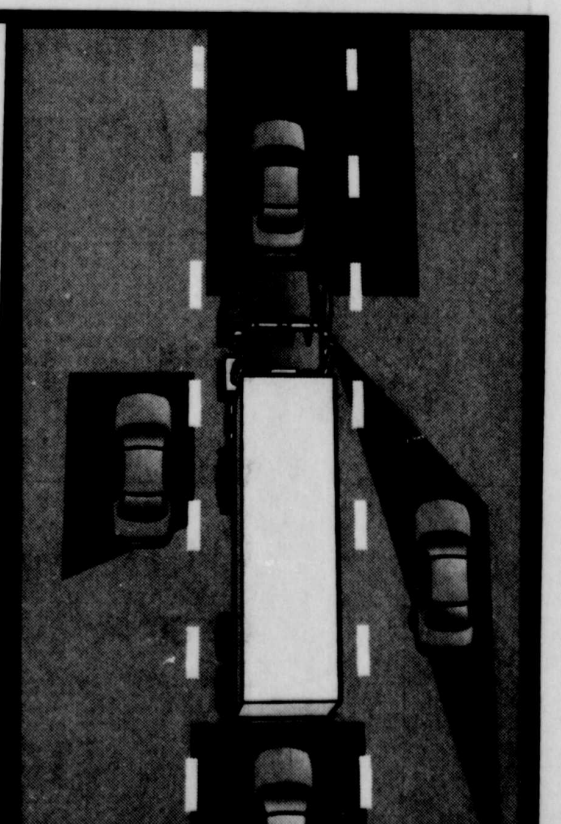

Québec
En collaboration avec l'industrie du transport routier des personnes et des marchandises.
1481525

Mise à jour sur la fusion n° 2

Bâtir une meilleure banque pour vous.

À nos chers clients et clientes,

Tel que je vous l'avais promis la fois d'avant, la présente mise à jour fait partie d'une série de mises à jour visant à vous communiquer, sous forme de rapport d'étape, le progrès accompli en ce qui a trait à l'intégration de La Banque TD et de Canada Trust.

Vos préoccupations

Vous nous avez communiqué que vous vous demandiez de quelle manière vos besoins bancaires quotidiens pourraient être affectés à mesure que nous intégrons les activités de La Banque TD et celles de Canada Trust. L'intégration de nos succursales et de nos services téléphoniques bancaires et du web, qui commencera en mars 2001, fait l'objet d'une planification très soigneuse. Jusqu'à cette date, nous continuerons de répondre à vos besoins bancaires par l'entremise des succursales de La Banque TD et de Canada Trust que vous utilisez déjà ainsi que par le biais de nos services téléphoniques bancaires et du web. Soyez assurés toutefois que les mêmes employés avec qui vous traitez déjà seront là pour s'occuper de vos affaires. En d'autres mots, **les affaires se déroulent comme d'habitude.**

Vous nous avez fait part aussi de vos préoccupations pour ce qui est des frais de service. Sur une note positive, le gel des frais de service qui s'applique à tous les clients de La Banque TD et de Canada Trust, est maintenu jusqu'en janvier 2001. Comme nous l'avions déjà communiqué dans notre mise à jour précédente, les clients et clientes de La Banque TD et de Canada Trust peuvent avoir accès et ce, **sans avoir à payer des frais de retraits Interac***, à plus de 3 000 guichets automatiques à travers le Canada. Ainsi, depuis février, nous avons été en mesure de permettre à nos clients d'effectuer plus de 2 millions de transactions GA, sans frais.

Améliorations du service

Tel que prévu dans le cadre de notre programme d'amélioration du service, nous continuons d'augmenter les heures de service de caisse à la plupart des succursales de La Banque TD. Le résultat visé est de rapprocher davantage les heures des succursales TD aux heures d'affaires prolongées en vigueur dans les succursales Canada Trust.

Vous nous avez communiqué aussi que vous recherchez plus de choix financiers et un meilleur rendement, particulièrement dans le secteur des placements. Un premier pas important visant à répondre à vos demandes a été franchi en intégrant le portefeuille de la clientèle de Valeurs mobilières CT à celui de TD Waterhouse. Maintenant que l'intégration est terminée, nos clients Market Partner jouissent de meilleurs avantages financiers tout en payant les mêmes commissions, voire même des commissions moins élevées.

L'intégration de TD Waterhouse nous a permis d'obtenir aussi de précieux renseignements sur la façon de communiquer avec nos clients. Nous avons l'intention d'exploiter cette expérience et de l'appliquer aux communications futures avec la clientèle, au fur et à mesure que nous bâtissons une meilleure banque.

L'automne verra la fusion des opérations de Gestion de Placements TD et de Gestion de placement CT. Les clients de La Banque TD et ceux de Canada Trust pourront choisir parmi une gamme élargie de fonds communs de placement hautement performants. Le Programme de gestion d'actifs TD sera introduit aux clients de Canada Trust. Entre temps, vous pouvez continuer de bénéficier des avantages des services de placement existants offerts par Gestion de Placements TD et Gestion de placement CT. Jusqu'à l'automne, les affaires se déroulent comme d'habitude.

Nous avons lancé une campagne intégrée (auprès de La Banque TD et de Canada Trust) qui démontre à nos clients la rapidité et l'aspect pratique des services téléphoniques bancaires ou du web. Le point saillant de la campagne consiste en un concours unique qui donne la chance aux clients de La Banque TD et de Canada Trust de gagner le Grand prix de 100 000 $ chaque fois qu'ils paient une facture par téléphone ou par le web, jusqu'à concurrence de 20 inscriptions.

En réponse aux exigences du Bureau de la concurrence

En février dernier, nous avions expliqué que le Bureau de la concurrence avait conduit un examen de nos plans de fusion de La Banque TD et de Canada Trust. Il avait été déterminé alors que l'approbation de la fusion dépendrait de la vente d'un certain nombre de succursales identifiées de La Banque TD et de Canada Trust ainsi que de la vente du portefeuille d'affaire des cartes MasterCard Canada Trust.

La vente des succursales et celle de notre secteur des cartes de crédit a été annoncée. Nous avons communiqué, personnellement et par écrit, à chacun de nos clients pour leur expliquer de quelle manière les ventes en question pourraient les affecter. Nous leur avons expliqué nos démarches qui assurent un accès ininterrompu à leurs comptes et une transition aussi transparente que possible. **Il est important de noter que les acheteurs, dans les deux cas, ont offert de continuer l'emploi des employés en poste touchés par ces ventes.**

Environnement et collectivité

Comme je l'avais déjà fait remarquer dans une mise à jour précédente, nous continuons de redonner à la collectivité que nous servons. En mai, nous avons célébré les accomplissements de vingt jeunes Canadiens et Canadiennes dans leurs collectivités par la remise, à chacun d'entre eux, de la Bourse TD *Canada Trust* pour excellence en aide communautaire. En effet, nous en sommes à notre cinquième année de remise de bourses de plus de 50 000 $ chacune.

Un autre volet de notre engagement communautaire consiste à appuyer des causes chères tant à nos clients qu'à nos employés, comme le *Children's Miracle Network* (CMN). Depuis des années déjà, La Banque TD et Canada Trust participent à des collectes de fonds pour les hôpitaux pour enfants malades affiliés au CMN. Cette année, nos efforts combinés nous ont permis de présenter un chèque de plus de 1,1 million de dollars au nom de nos clients et de nos employés.

Conclusion

Nous poursuivons avec acharnement notre travail qui consiste à bâtir les fondations d'une meilleure banque pour vous. Si, toutefois, vous êtes d'avis que nous ne répondons pas à vos attentes de service au fur et à mesure que nous intégrons nos deux sociétés, nous vous prions de composer le 1 800 577-6103 et de communiquer avec notre Centre de renseignement de la clientèle de TD *Canada Trust* mis en place à cette fin.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Ed Clark
TD *Canada Trust*

P.S. : Je vous tiendrai au courant des activités de TD *Canada Trust* dans les mois à venir. Entre-temps, les affaires se déroulent comme d'habitude. Nous vous communiquerons personnellement, bien en avance et par écrit, tout changement résultant de la fusion qui pourrait affecter vos comptes ou votre succursale.

BANQUE TD Canada Trust

cb1491647

CONTEXTE

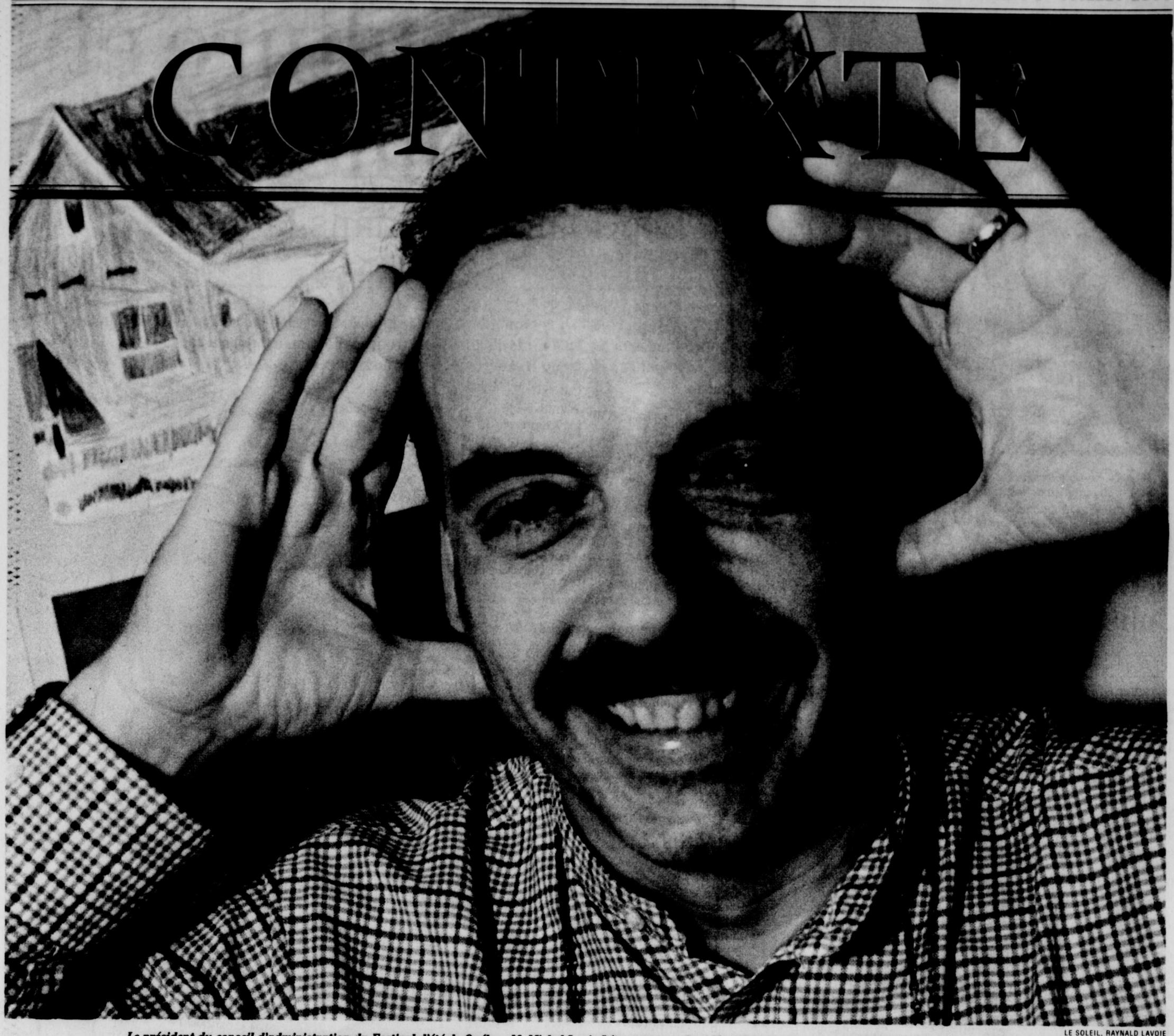

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le président du conseil d'administration du Festival d'été de Québec, M. Michel Louis Létourneau, a des idées plein la tête pour propulser le festival encore plus haut.

En pleine ambition !

Pas question de laisser le Festival d'été flotter au gré d'un ronronnant rythme de croisière

ARCHIVES LE SOLEIL

■ **Sting pourrait faire l'ouverture du Festival d'été de Québec en 2001 et Carlos Santana prendre charge de la soirée de clôture. Leurs prestations auraient lieu sous l'élégante tente qui doit être installée au-dessus de l'amphithéâtre naturel des Plaines, chapiteau qui risque d'ailleurs de devenir la nouvelle signature culturelle de la région de la capitale.**

Compte tenu des imposants cachets à verser aux deux vedettes, ce double coup fumant n'aurait évidemment pas été possible sans la création de la nouvelle filiale privée dont s'est doté le Festival. C'est par elle qu'ont transité les fonds des acteurs du secteur récréo-touristique jusqu'ici inaccessibles au Festival en raison de son statut d'organisme sans but lucratif.

Malheureusement, c'est ici que prend fin, pour les amateurs de Sting et de Santana, ce scénario de culture-fiction. Toutefois, pour l'actuelle direction du Festival d'été de Québec, tous les éléments évoqués ci-haut sont de très sérieuses hypothèses de travail dans lesquelles seuls les noms des vedettes changent.

En discutant publiquement de différents scénarios d'expansion à la veille du 33e Festival d'été qui se mettra en branle jeudi, la direction du grand événement estival de Québec tient simplement à démontrer qu'il n'est absolument pas question de laisser flotter l'organisation au gré d'un ronronnant rythme de croisière.

« Le budget du Festival a doublé en quatre ans, passant de 2,7 M$ à 6,5 M$. Et il n'est pas question de s'arrêter là », expliquait en entrevue mardi le président du conseil d'administration, Michel Louis Létourneau.

Des projets d'expansion, ce dernier en a plein ses cartons, tout comme les Jean-Pier Doucet, nouveau directeur général, et Jean Beauchesne, directeur artistique que LE SOLEIL a rencontrés mardi.

Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

La possibilité de donner un impact encore plus grand au Festival avec l'ajout de très gros noms à la programmation ou d'installer sur les Plaines, en partenariat avec le gouvernement fédéral, les ancrages permanents d'un abri sophistiqué et amovible, du genre de ceux utilisés par l'Allemagne pour la présentation des Jeux de 1972, est sous étude.

Or, même si les obstacles à franchir sont encore nombreux, tout comme les susceptibilités à ménager, le Festival n'est pas si loin de jouir des moyens de ses grandes ambitions, selon le président Létourneau.

« Au-delà de notre mission de diffuseur culturel, nous avons fermement l'intention d'agir comme une véritable entreprise culturelle en créant de la richesse et de l'emploi. Québec est une ville raffinée, une ville d'*intellos* dont la plus grande ressource naturelle est la culture. Son potentiel est inouï. Le Festival a fait ses preuves de diffuseur, il ambitionne maintenant de devenir un promoteur et un sous-traitant. Et honnêtement, il ne nous manque qu'un peu de moyens pour être à 100 % de nos capacités. »

Plusieurs premiers pas sont déjà faits. Le Festival d'été s'est impliqué comme sous-traitant avec le Jam des Neiges, les Fêtes du Millénaire et la vente des macarons des Fêtes de la Nouvelle-France. Il a également pris en charge l'ancien festival de blues et de jazz, les Nuits Black, qu'il a transformé depuis en Festival d'automne.

LA MAIN SUR LE D'AUTEUIL

Le président du conseil d'administration est par ailleurs loin de faire taire les rumeurs voulant que son équipe fasse un jour l'acquisition du bar D'Auteuil sur la rue du même nom dans le Vieux-Québec. L'hypothèse a déjà fait grincer des dents des exploitants de salles privées qui acceptent mal qu'un organisme subventionné utilise ses fonds pour venir leur faire compétition dans l'offre de spectacles.

« Le D'Auteuil ? On l'occupe. Nous en assumons actuellement la gestion et l'exploitation. Nous avons loué le fonds de commerce depuis mars et nous avons un contrat jusqu'à l'automne. Pour nous, c'est un outil-spectacle. Il nous sert pendant le festival et peut tout aussi bien nous servir à l'extérieur de cette période-là. »

Et, l'œil malicieux, le président Létourneau balaie les critiques du revers de la main. « Ne sommes-nous pas les mieux placés pour l'occuper ? Nous, on se donne les leviers pour

Voir FESTIVAL en A 18 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Ville de culture et de lumière** A 18

ARCHIVES LE SOLEIL

CONTEXTE

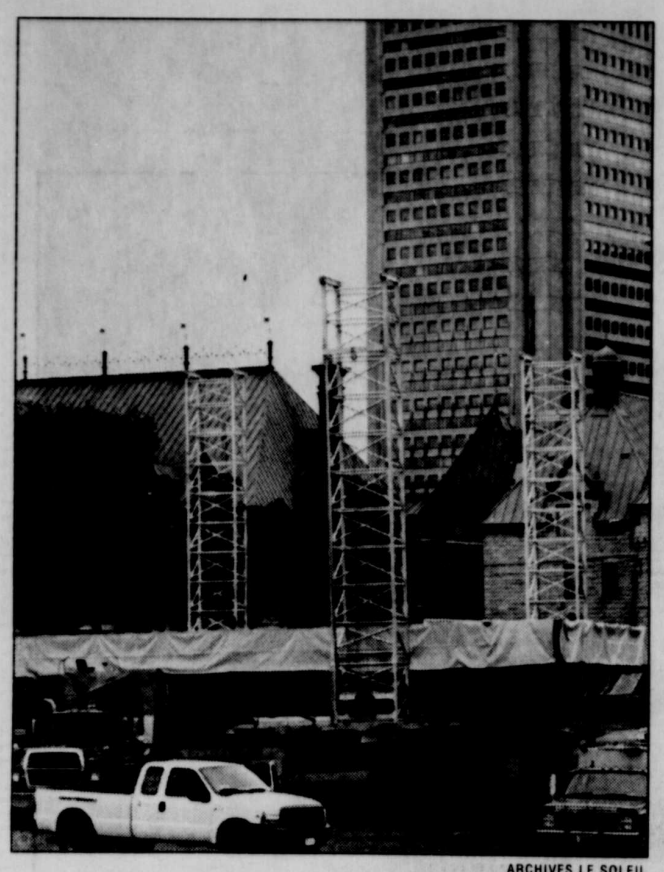

ARCHIVES LE SOLEIL

Michel Louis Létourneau : «Nous avons franchi un Rubicon en arrivant aux Plaines».

FESTIVAL

«Les Plaines, notre Colisée à ciel ouvert»

Suite de la A 17

progresser. Et s'il y a une salle de spectacles de trop à Québec, qui a dit que c'était le D'Auteuil? Notre créneau, nous, est très bien défini...»

Selon Michel Louis Létourneau et Jean Beauchesne, l'organisation du Festival a démontré sa grande capacité d'adaptation en s'appropriant les Plaines, un lieu qui aurait pu lui être funeste.

«On nous a dit que le Festival était une fête urbaine et que là, on allait se retrouver dans un parc grand comme un terrain de golf. Ni le festivalier ni l'artiste n'allaient s'y retrouver. Un an plus tard, tout le monde prend ça pour un acquis», martèle le président Létourneau.

Aux yeux du directeur artistique Beauchesne, cette nouvelle scène, c'est surtout d'innombrables possibilités désormais ouvertes. «Nous avons franchi un Rubicon en arrivant aux Plaines. On ne s'imagine plus retourner en arrière. C'est désormais notre Colisée à ciel ouvert.»

Amélioré de quelques infrastructures (drainage, alimentation électrique, équipements sanitaires, ancrages pour un vaste abri en cas de pluie, etc.), ce site peut accueillir de très grandes foules, notamment pour des spectacles payants. «Évidemment, on ne pourrait pas faire Sting gratuit.»

Michel Louis Létourneau n'a par ailleurs pas mis de croix sur le parc situé en face de l'édifice du Parlement pour la présentation de spectacles, et ce, malgré les réticences connues du président de la Commission de la Capitale Nationale, Pierre Boucher. Par le biais d'activités pour les enfants, le Festival fait d'ailleurs cette année un retour à ce lieu réaménagé et désormais désigné comme Place de l'Assemblée Nationale.

«Ça demeure pour nous un lieu de qualité. Nous savons que M. Boucher a plutôt une conception de parc à la française, c'est-à-dire structuré et équilibré, et qu'il imagine là des concerts en harmonie avec le caractère du lieu. Mais même avec des concerts classiques, si c'est la Bartoli, il risque d'y avoir quelques fleurs piétinées...»

Mais pour réussir à occuper davantage de scènes, amener des vedettes internationales et étendre ses activités à l'extérieur de la période du festival, il faut davantage de fonds. Et là encore, les Létourneau, Doucet et Beauchesne ne manquent pas d'arguments (voir autre texte).

Ville de culture et de lumière

Le «high tech» dans la mire

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour actualiser ses ambitions, la direction du Festival d'été de Québec est actuellement à court d'un ou deux millions de dollars. Ils se trouvent notamment dans la poche des festivaliers qui n'achètent pas le macaron et surtout chez de nouveaux partenaires privés.

Actuellement, fonds publics, commandites et financement populaire (macarons et produits dérivés) représentent chacun grosso modo le tiers du budget actuel de 6,5 M$.

À 8,50$, le macaron est suffisamment cher, estime le président du conseil. «Mais il n'y a que 100 000 des 750 000 festivaliers qui l'achètent. Il y a en fait un axe de développement en nous dotant d'un horaire élargi. Il pourrait y avoir un créneau plus familial avec une plage d'intensité entre 16h30 et 19h30 par exemple...»

Il y a également du côté du financement populaire la possibilité d'ajouter des spectacles payants. Mais le président Michel Louis Létourneau ne parle pas de grandes manoeuvres de ce côté.

Le nouveau directeur général Jean-Pier Doucet a plutôt comme objectif une hausse de l'achalandage. «Il y a beaucoup plus à faire avec l'ensemble des grandes régions du Québec, que ce soit en termes de promotions, de forfaits, etc. Le Festival d'été, c'est la destination de vacances au Québec, comme l'a démontré un sondage, devant le Festival de jazz de Montréal.»

Du côté des commandites, pas d'inquiétude, c'est le beau fixe. Même le cigarettier Du Maurier, qui doit se retirer comme commanditaire principal en vertu des nouvelles dispositions de la loi, continuera son association dans l'avenir, selon le président Létourneau.

«Du Maurier va en fait rester avec nous à la limite de ce que la loi lui permet. Et son soutien financier ne diminuera pas tant que ça. Quant à son remplacement comme commanditaire majeur, il faut dire que s'associer à nous aujourd'hui, ce n'est plus un aussi gros risque qu'avant.»

100 000 des 750 000 festivaliers achètent le macaron

La vraie clef d'un nouveau souffle pourrait en fait se trouver dans un nouveau partenariat avec le privé qui pourrait s'exprimer à travers une nouvelle entité privée au sein de laquelle le Festival ne serait que partenaire minoritaire, mais qu'elle cautionnerait par son prestige.

«Il y a des programmes de soutien disponibles qui nous échappent puisque nous sommes à but non lucratif. Ils deviendraient accessibles. Et de nouveaux partenaires pourraient s'associer et trouver leur intérêt dans des projets conjoints spéciaux.»

Les entreprises de haute technologie sont tout particulièrement dans la mire de Michel Louis Létourneau. «Le *high tech* et la culture, c'est un équilibre qui va de soi. Nos entreprises sont maintenant devenues assez matures pour plonger. Il me semble que ça sonne particulièrement bien, Québec, ville de lumière et de culture», poursuit-il en ciblant tout particulièrement le milieu de l'optique.

Et il commence alors à décrire un futur macaron dont le sigle du festival, l'Escarsol, serait illuminé à la fibre optique. «Chacun des sites pourrait également être relié aux autres par l'optique et permettre aux festivaliers de voir sur écran ce qui se passe ailleurs...»

«Il faut être un peu naïf pour avoir confiance que tout cela va se réaliser, conclut-il en souriant, mais c'est aussi nécessaire pour croire que quelque chose va arriver. Ça ne reste qu'une question de moyens...»

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le nouveau directeur général du Festival d'été, M. Jean-Pier Doucet, pense qu'il y a beaucoup plus à faire avec l'ensemble des grandes régions du Québec pour augmenter l'achalandage.

Passez vos Vacances dans la capitale nationale à nos frais... et découvrez ses attraits.

Incluant :
l'hébergement à ***l'hôtel Loews Le Concorde,***
tous les repas, des activités divertissantes et
des visites touristiques pour toute la semaine.

Écoutez *La Bande à Gillet* entre 6h et 10h chaque matin, Robert prendra vos appels pour connaître l'attrait touristique du jour. Soyez le premier à identifier en ondes cet attrait touristique et devenez l'un des 10 finalistes au grand prix.

Un attrait touristique sera publié à chaque jour pendant 10 jours. Le grand gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi les 10 finalistes.

Valeur totale des prix : 7 000$

Les règlements du concours sont disponibles au FM 93 et au quotidien Le Soleil.

LE SOLEIL

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

CJMF

dbg1481245

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Elian, Fidel et Bill

Elian est reparti sur son île ensoleillée, emportant dans ses souvenirs des images de ce que l'Amérique a de plus débile. Même son trajet vers l'aéroport a été suivi et diffusé comme l'avait été la course du Bronco conduit par O.-J. Simpson, cheval sauvage traqué par des chasseurs-caméramans héliportés.

La Cour suprême des États-Unis a enfin mis fin mercredi au cirque dont l'enfant de six ans était cruellement devenu l'otage, quelques heures seulement après avoir perdu sa mère, noyée dans l'Atlantique en tentant de gagner la Floride pour y demander l'asile.

Son cauchemar aura duré sept mois. La récupération politique dont il a fait l'objet, dans ces circonstances particulières, de la part de la communauté cubaine en exil à Miami, était littéralement inhumaine. Déguisé en petit drapeau ambulant du capitalisme, écrasé sous tous les gadgets d'une culture de consommation, exhibé comme l'était une bête rare dans les foires d'antan, au centre de manifestations teintées de violence, puis d'un enlèvement par un commando armé auquel il ne comprenait sûrement pas grand-chose, le gamin a été livré pendant des semaines entre les mains d'adultes irresponsables, insouciants, qui ont joué avec son équilibre mental, avec sa vie. La communauté anticastriste de Miami s'est discréditée aux yeux du monde.

J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

À de multiples reprises, il nous a fait pitié à l'écran, dans les accoutrements dont on l'avait affublé, les yeux fuyants, d'une étrange et inquiétante docilité. La justice américaine a, heureusement cette fois, toujours gardé la même ligne, jusqu'au dernier recours. Il s'agissait pour elle d'un cas de garde d'enfant strictement et Elian devait retourner à Cuba chez son père. Il n'appartenait pas à des parents éloignés, en exil au surplus, de décider de son sort. Bill Clinton, d'un ton paternaliste, avec sensibilité, a aussi toujours dit la même chose, donnant raison à Fidel Castro. Ce dernier s'est pour sa part gardé, mercredi, de transformer Elian en «trophée politique» à son arrivée à La Havane.

L'épopée du petit Elian Gonzalez sera peut-être par contre un jour inscrite dans les manuels d'histoire américains et cubains. La convergence de vues sur son avenir a indiscutablement rapproché les deux pays. Le blocus économique décrété il y a quarante ans et la loi Helms-Burton, durcie encore récemment à la veille des élections de 1996 aux États-Unis, ont été ébréchés dans les faits, quelques heures avant le départ d'Elian. Les États-Unis permettront le commerce de nourriture et de médicaments vers Cuba. Mais surtout, ce mur de Berlin économique a été traversé par le constat d'un partage des mêmes valeurs humaines. La démonisme ne trouvera plus la même prise sur l'île comme sur le continent.

La politique de normalisation des relations avec Cuba préconisée ces toutes dernières années au sein de l'administration américaine est souhaitée par la population qui ne voit plus en Castro une menace. Depuis l'effondrement de l'ancienne Union soviétique par ailleurs, les entreprises nord-américaines se sont lancées dans une course pour s'implanter en Europe de l'Est, sans aucun scrupule. Cuba représente à son tour un petit marché de 11 millions d'habitants sur lequel plusieurs lorgnent actuellement. Des liaisons aériennes régulières ont d'ailleurs été établies avec La Havane, une équipe professionnelle de baseball, les Orioles de Baltimore, s'est rendue affronter l'équipe nationale de Fidel; l'embargo a des fuites.

Elian, lui, est devenu une vedette médiatique aux États-Unis. Les télévisions et la population seront curieux de le revoir périodiquement dans son île; ils voudront l'observer grandir. Son épopée accélérera le rapprochement amorcé.

Et peut-être, un jour, lui sera-t-il demandé d'apporter en Arkansas, en toute liberté de circulation des biens et des personnes, des cigares à un ex-président qu'on lui aura raconté, sourire en coin, être un grand amateur... Elian régalera alors à nouveau les médias du monde.

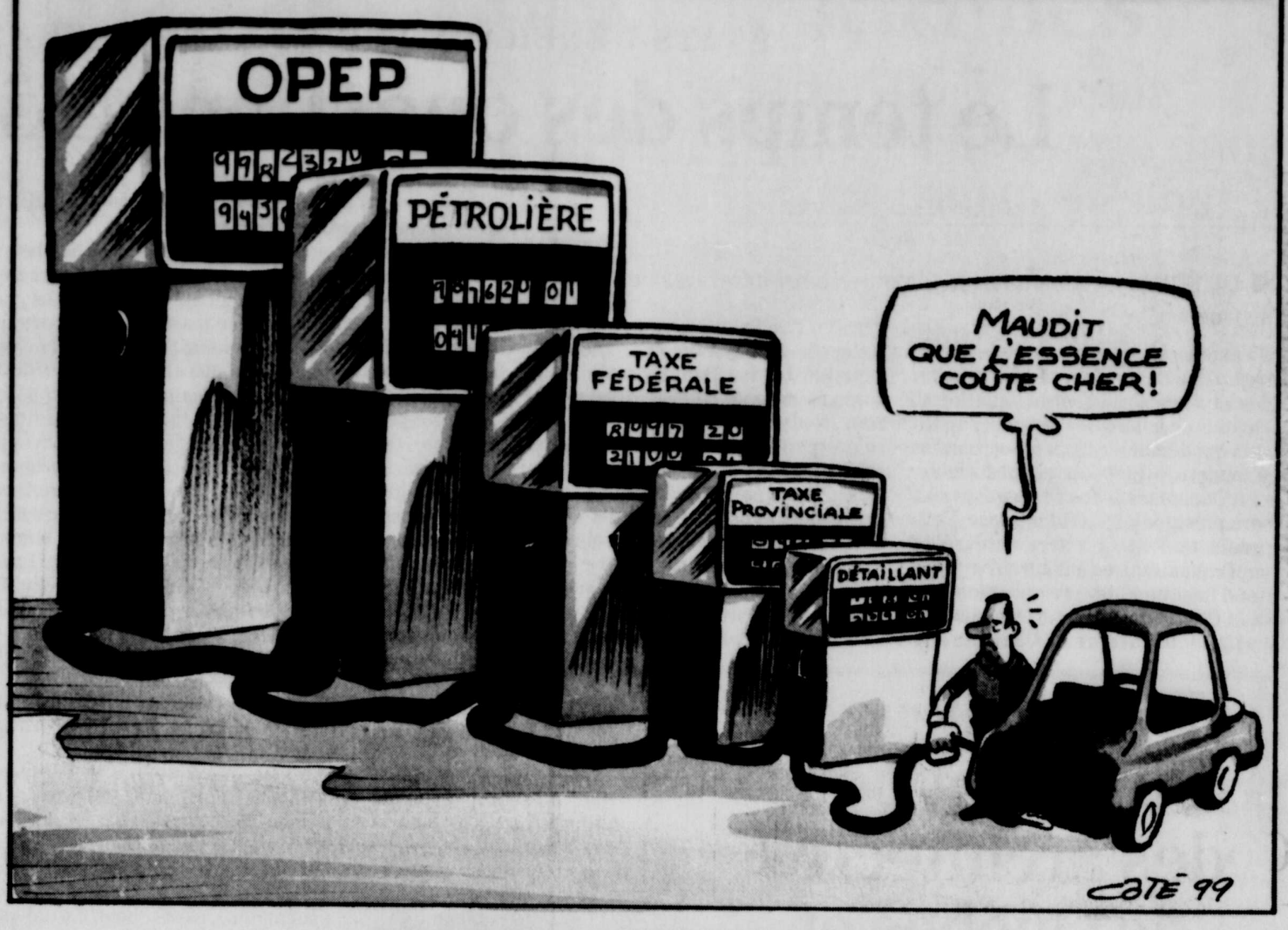

CHRONIQUE POLITIQUE

Un milliard et demi pour fêter le Canada

La carte d'anniversaire que le Québec adressera au Canada demain sera accompagnée d'un chèque d'un milliard et demi de dollars. Bonne fête Canada!

Lorsque le Parti québécois prit le pouvoir en 1976, l'un de ses ministres les plus colorés, Rodrigue Tremblay, mit ses talents d'économiste au service de «La cause» et publia les comptes économiques de la fédération. Belle bataille de chiffres, mais qui ne prouva vraiment rien. L'effet pervers de cette polémique fut par contre de blaser l'opinion publique québécoise. Aujourd'hui, Bernard Landry est assis sur une petite bombe qu'il n'ose pas trop amorcer...

Il est évidemment difficile de faire une étude coûts-bénéfices de la fédération et je m'attends à une avalanche de protestations pour ce que je vais vous dire.

Mais tout de même, en regard des cinq millions de dollars dépensés dans la Belle Province par le ministère du Patrimoine pour fêter le Canada, il faut bien tenir compte de l'énorme manque à gagner au niveau des dépenses administratives, des achats de biens et de services, des investissements dans la recherche et le développement et des subventions aux entreprises que le gouvernement fédéral distribue au compte-gouttes au Québec et qu'il déverse à la pelle sur l'Ontario.

À quoi servent vos drapeaux si les mâts sont achetés en Ontario, Madame Copps?

Hier encore, le quotidien Le Droit publiait une manchette désolante : l'ancienne Imprimerie nationale, privatisée, déménage son atelier de Hull à Gloucester en banlieue d'Ottawa.

Il ne s'agit peut-être pas d'une perte de 400 emplois, mais combien de revenus municipaux et provinciaux seront perdus? Ce déménagement décidé à Toronto par une entreprise grassement subventionnée par le gouvernement fédéral est la goutte d'eau d'un verre déjà trop plein.

D'après l'analyse que m'a remis Bernard Landry, la seule région d'Ottawa-Carleton ramasse 29 % de toutes les dépenses fédérales en recherche et développement et l'Outaouais québécois, autour de 3 %.

Quant aux dépenses directes des laboratoires fédéraux «intra muros», la part ontarienne grimpe à 43 % : une bonne trentaine de ces laboratoires sont en effet situés en Ontario alors qu'un seul, tout petit, se trouve dans l'Outaouais québécois!

Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Ottawa-Carleton ramasse 29% des dépenses fédérales en recherche et développement et l'Outaouais, autour de 3%

Les plus récentes données disponibles (préparées par Statistique Canada) se rapportent à l'année 1997. Voici donc ce que nous a coûté, cette année-là, le 130e anniversaire du Canada :

Les achats de biens et de services par l'administration fédérale ont atteint 29,2 milliards $ dont 6,5 milliards au Québec, soit une proportion de 22,2 %. C'est un manque à gagner de 626 millions $ par rapport à sa part normale de 24,4 %.

Comme par hasard, Statistique Canada a modifié ses méthodes de calcul en 1992 : on ne calcule plus les dépenses faites auprès des fournisseurs du gouvernement fédéral, mais les dépenses effectuées dans chaque province.

Ainsi, des ordinateurs achetés en Ontario mais livrés dans des bureaux fédéraux au Québec sont comptabilisés comme une dépense au Québec. Le ministère québécois évalue à 2 % la surestimation des achats vraiment faits au Québec, soit 600 millions $. Le manque à gagner du Québec ne serait donc pas de 626 millions $, mais de plus d'un milliard de dollars.

Les dépenses d'investissement du gouvernement fédéral, de 2,7 milliards $ en 1997, ont été de 507 millions au Québec, soit 18,6 % au lieu de 24,4 %, un autre manque à gagner de 156 millions $. L'Ontario a raflé 46,3 % alors que son poids démographique était cette année-là de 38 %.

Au chapitre des subventions aux entreprises, le Québec a reçu 698 millions $ sur un total national de 4,2 milliards $, soit 16,7 %. Le manque à gagner était de 319 millions $ cette année-là. D'ailleurs, depuis 1982, le déficit du Québec au chapitre des subventions aux entreprises par rapport à son poids démographique dans la fédération atteint le chiffre colossal de 8 milliards $. Et ce déficit ne tient pas compte des subventions à l'Ontario pour ses industries nucléaire et pétrochimique!

Enfin, c'est au chapitre des dépenses en recherche et développement que la discrimination à l'égard du Québec est la plus choquante : en 1997, la province se contentait de 19,4 % des dépenses de recherche et développement (contre 52,3 % à l'Ontario) et de 13,8 % des dépenses «intra muros» (contre 60,4 % à l'Ontario!). Au total, c'est un manque à gagner de 317 millions $ pour le Québec.

Mes amis du Bureau d'information du Canada (le BIC) diront que le Québec reçoit tout de même 4,5 milliards au titre de la péréquation, et plus que sa part des indemnités aux chômeurs... parce qu'il a plus de chômeurs!

En somme, le gouvernement du Canada subventionne la pauvreté au Québec et le développement économique en Ontario.

Il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement fédéral encaisse sans scrupules des surplus de plus de 6 milliards $ en cotisations au régime d'assurance-emploi. Ainsi, les entreprises du Québec, qui ne reçoivent pas leur part de subventions fédérales, de même que leurs employés, ont versé 558 millions de trop à l'assurance-emploi en 1999.

Si j'étais facétieux, je dirais que c'est presque assez pour payer le programme de 700 millions $ en aide au développement des Maritimes que le premier ministre du Canada annonçait hier en grande pompe à Halifax.

Alors, ce n'est pas étonnant que Sheila Copps doive distribuer dix fois plus d'argent aux Québécois pour fêter le Canada...

Ils n'ont tout simplement pas le cœur à la fête!

CARREFOUR DES LECTEURS

Un beau projet pour l'Île

Le plan que la ZIP a rendu public le 13 juin 2000 s'intitule «Plan de conservation et de mise en valeur du secteur Nord de l'Île d'Orléans». Il n'a jamais été question de toucher aux marais, mais bien au contraire de les conserver davantage. Je ne comprends pas la folie de toujours comprendre à moitié un projet qui vise le développement durable et de faire peur aux gens en faisant de la désinformation. Le projet vise à harmoniser des activités et surtout l'accessibilité pour une zone de marais qui subit de jour en jour des pressions. Il n'a jamais été question de béton ni de pelles de ciment, rassurez-vous!

Il est seulement question de permettre aux gens qui ont émis une priorité lors de consultations publiques de voir les oies qui passent dans notre région et le fleuve en toute quiétude et sans danger pour la nature ni pour l'humain puisque la majorité s'arrêtaient sur le pont!
Ce projet fait consensus au sein d'un comité aviseur qui regroupe des intervenants de l'île.
Justement, ce sont des raisonnements peu fondés qui mettent fin aux meilleurs projets peu coûteux et harmonieux avec la nature. À défaut de quoi, il ne restera alors sur la planche que des projets du genre, comme vous le mentionnez si bien, «rivière Saint-Charles bétonnée», ou... rien.

Hamida Hassein-Bey
ZIP Québec et Chaudière-Appalaches

Desserrez les coudes M. le conseiller

(Lettre d'un charougeois à son conseiller municipal)

Avant les dernières élections, vous avez distribué «un message à l'intention de mes voisins». Fier de votre bilan et appliqué à mériter notre confiance, vous y vantiez votre gros bon sens, votre rigueur administrative remarquable, les avantages de garder les coudes serrés dans votre vision commune tout en restant libre de vous exprimer et prêt à exposer et défendre avec ardeur nos préoccupations, nos opinions.

Permettez-moi de vous donner cette chance de nous démontrer la sincérité de votre «charabia-bla» et votre efficacité dans l'action. Cap-Rouge vient de décréter la réclusion forcée à perpétuité et à l'obésité de tous les charougeois, en acceptant une définition de l'errance qui démontre bien la vôtre. Pondue par un avocat, dérangé par quelques crottes menaçant la salubrité de son «carré» de sable à ciel ouvert, soutenu par quelques voisins catophobes, vous l'avez gobée comme le fromage du corbeau et du renard sans même nous laisser - ce mot me pue tellement au nez que je vais l'enterrer – une chance de vous exprimer les opinions et préoccupations exposées dans une pétition signée par 250 de vos voisins et concitoyens.

Vous est-il possible de desserrer les coudes et de vous décrisper les mâchoires pour défendre avec ardeur nos préoccupations, nos opinions et vous servir, à défaut d'instinct, de votre gros bon sens pour changer ce règlement inopiné, choquant, absurde, farfelu, risible, autoritaire, mais non inoffensif, qui chambarde nos comportements, chamboule notre vie, charcute le sens littéraire des mots - un chat est un chat - sans oublier les chamailleries de quartiers devenus invivables à cause de voisins chatouilleux.

Démontrez-moi que vous n'êtes pas dégriffé, stérilisé, vacciné contre la rage, muselé et en laisse et que vous n'avez pas erré sur le terrain de l'ignorance et de la bêtise car vous mériteriez alors bien plus qu'une amende plutôt salée de 300$.

P.S. : Avant de vous voir rongé par la vermine, pouvez-vous m'indiquer une boutique qui vend des maxi-pelles à merde, parce que c'est ce que vous avez réussi à foutre dans l'harmonie de la ville de Cap-Rouge, et ce n'était même pas inscrit à votre programme. Pour la nature, on en reparlera!

Jean Ménétrier
Cap-Rouge

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Le temps des questions existentielles

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Voulons-nous toujours vivre en français en l'an 2000 au Québec ? »

C'est par cette question que la ministre Louise Beaudoin a dévoilé le menu des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, un forum qui démarrera à la mi-octobre et sillonnera le Québec pendant six mois.

La Commission des États généraux sera présidée par Gérald Larose. L'ex-président de la CSN sera entouré de neuf commissaires qui auront le mandat d'imaginer une « refonte globale » de la Charte de la langue française.

« L'architecture de la Charte a été conçue pour le Québec des années 70, a plaidé Louise Beaudoin. Or, nous sommes dans le Québec des années 2000. Nous croyons qu'il est temps de réinterpeller l'ensemble de la société sur cette question. »

La scène a été bouleversée au cours des 30 dernières années, tant du point de vue démographique qu'économique. Louise Beaudoin a cité les effets de la mondialisation et l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et des communications.

« Quand on s'aperçoit, comme c'est arrivé récemment ici même à Québec, sur la rue Cartier, que les pistes sur les DVD sont en espagnol et en anglais, mais pas en français, on se demande ce qu'il faut faire pour que le marché québécois soit considéré comme un marché francophone et non pas comme un *domestic market* américain. »

Le groupe de commissaires ratissera large. Il se penchera sur le français au travail, le français dans l'affichage et le français à l'école.

Conformément aux voeux du congrès péquiste de mai dernier, les États généraux se demanderont s'il convient d'étendre au secteur collégial l'obligation qu'ont les enfants d'immigrants de fréquenter une institution francophone.

BIENVENUE À TOUS

Les États généraux prendront la forme d'audiences publiques. Tous les groupes y seront les bienvenus, y compris ceux qui ont combattu la Charte de la langue française, a assuré la ministre. Bill Johnson et compagnie y auront donc leur place.

Au terme du processus, la Commission devra présenter au gouvernement des recommandations visant à assurer l'usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec.

Les commissaires qui seconderont Gérald Larose forment un groupe hétérogène. On y retrouve Josée Bouchard, présidente de la Commission scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ; Hélène Cajolet-Laganière, professeure de linguistique à l'Université de Sherbrooke ; Stéphane Ethier, avocat et animateur de télévision ; Patricia Lemay, vice-présidente à la fabrication de Culinar ; Norma Lopez-Therrien, directrice générale d'un organisme communautaire d'éducation interculturelle ; Stanley Péan, écrivain et chroniqueur-pigiste ; Gary Richards, président de l'Association des Townshippers ; Marie-Claude Sarrazin, étudiante en droit à l'Université de Montréal ; Dermod Travis, président de Forum Action Québec.

Jean-Claude Corbeil, qui était jusqu'à hier soir sous-ministre associé à la politique linguistique, a été nommé secrétaire de la Commission.

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Du boulot pour des architectes de Québec et de Vancouver

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL (PC) — Au terme d'un concours international, la direction de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) a retenu les services d'un regroupement formé de deux firmes d'architectes de Québec et d'une firme de Vancouver pour élaborer les plans et devis de l'ouvrage devant coûter 58,3 millions $ et ouvrir ses portes à la fin de 2003.

Les architectes de Vancouver John et Patricia Patkau — un couple dans la vie privée et professionnelle — travailleront de concert avec Marie-Chantal Croft, Éric Pelletier et Gilles Guité, de Québec.

Des 37 candidatures de départ, cinq finalistes ont été retenus. Les délibérations des deux derniers jours ont permis d'en arriver à un choix majoritaire, a indiqué hier en conférence de presse la présidente du jury, Phyllis Lambert.

L'extérieur de la bâtisse sera fait de lattes horizontales de cuivre. Il y aura également du verre, du granit et de l'aluminium. À l'intérieur, on y retrouvera beaucoup de bois.

Le jury a particulièrement apprécié la grande diversité des climats créés dans la trentaine d'espaces projetés visant des clientèles diverses, a précisé la directrice de la GBQ, Lise Bissonnette.

« C'était le plus diversifié de tous les projets et il était bien intégré par les matériaux », a ajouté Mme Lambert.

À partir de l'esquisse-concept qu'ils ont produite, les architectes disposent maintenant de dix mois pour exécuter les plans et devis. Ils travailleront en réseau et consulteront au besoin une équipe de la bibliothèque chargée de voir à la fonctionnalité des espaces.

PALAIS DU COMMERCE

Pour faire place à la bibliothèque, le Palais du commerce sera démoli à compter du début de 2001. La construction sera amorcée à la fin de 2001 tandis que l'ouverture des portes est prévue pour la fin de 2003, après quelques mois de rodage.

La GBQ planifie actuellement un concours de design de certaines pièces de mobilier et le concours d'intégration des arts à l'architecture.

Le couple d'architectes Patkau, dans la cinquantaine, possède une réputation internationale.

Marie-Chantal Croft et Éric Pelletier, âgés respectivement de 31 et 33 ans, forment également un couple dans la vie et au travail. Marie-Chantal Croft a réalisé la conception de la salle de concert du Domaine Forget de Charlevoix.

Le bureau Croft-Pelletier, fondé en 1995, a conçu l'aménagement de la salle de spectacle du bar Le Saint-Sulpice, à Montréal, et les lofts de la Fabrique, aménagés dans une ancienne usine de chaussures de Québec, datant de 1880. Ils ont reçu, l'an dernier, le prix Ronald Thom, attribué par le Conseil des Arts du Canada, qui récompense le talent créateur et le potentiel en design architectural. En 1997, ils avaient gagné le prix d'excellence de la revue *Canadian Architect* pour le plan d'une micro-brasserie. Leur projet se démarquait par « une démarche sensible, dénotant une grande cohérence avec l'environnement bâti et naturel ». Les deux jeunes architectes ont fait aussi fait l'objet d'une mention lors du concours lancé pour le projet du centre d'interprétation logé dans les maisons Hazeur-Smith, à Place Royale, à Québec.

Âgé de 65 ans, Gilles Guité pratique depuis 1962. Il a réalisé la Bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec et il a participé à la création de l'École navale de la Pointe-à-Carcy et du Centre des congrès de Québec. Sa carrière a été jalonnée de nombreux prix dont celui de l'Ordre des architectes du Québec, le prix du Gouverneur, celui du conseil canadien du bois et le prix de la revue *Canadian Architect*.

Le couple Croft-Pelletier s'intéresse depuis longtemps au travail des Patkau. Il y a un an, de passage en Colombie-Britannique, ils ont visité plusieurs des bâtiments conçus par eux. Aussi, quand ils ont été informés du concours pour la GBQ, ils ont téléphoné aux Patkau. Pour compléter l'équipe, Éric Pelletier a pensé à l'architecte Guité chez qui il a fait un stage.

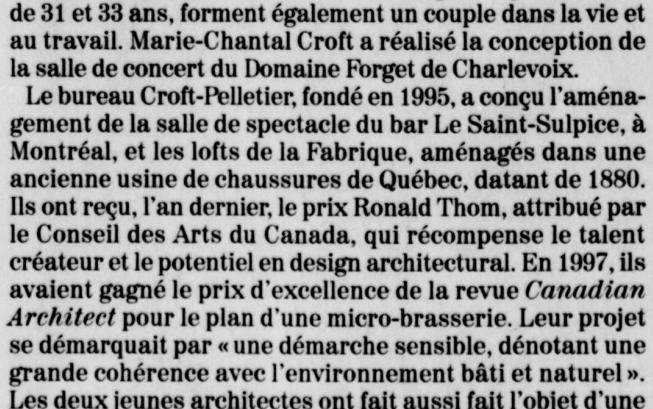

Le projet retenu présente une grande diversité de climats.

Houblon patriotique

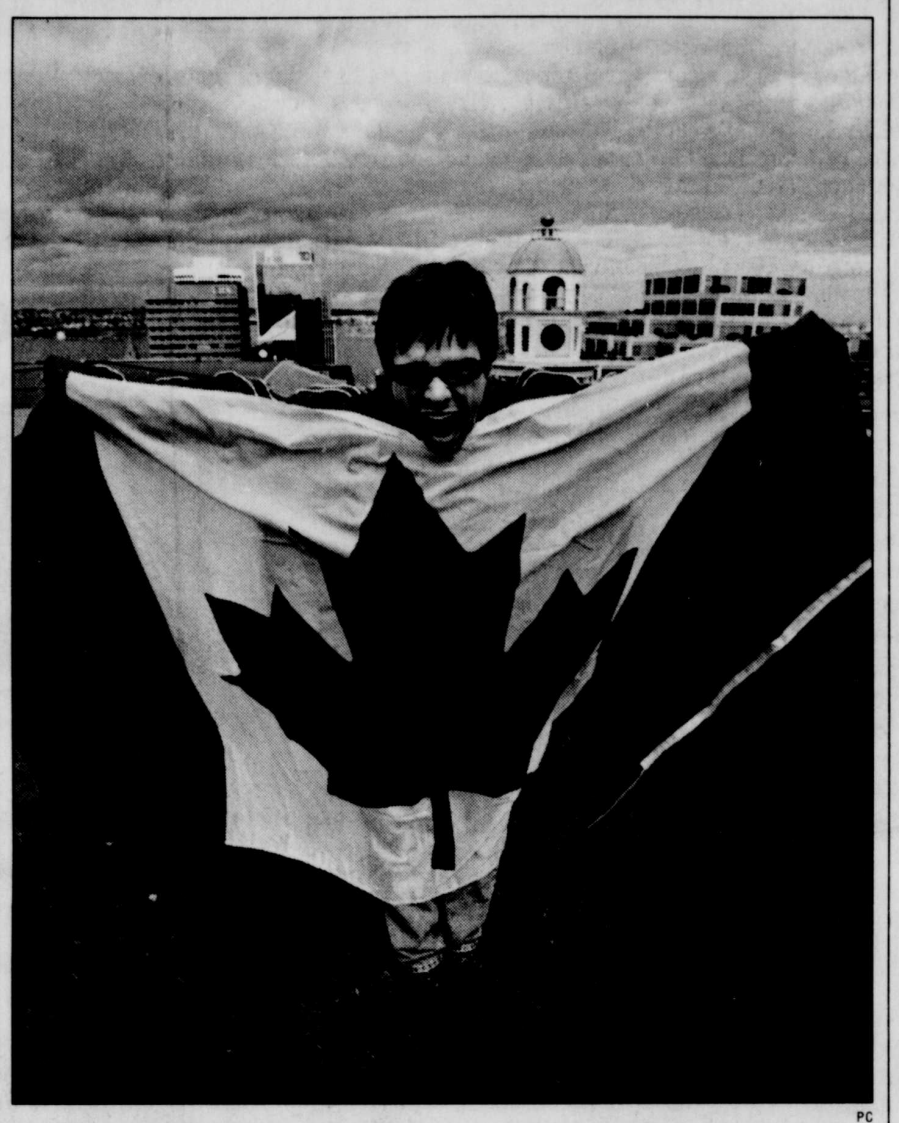

PC

La ferveur patriotique des Canadiens anglais a fait un bond spectaculaire depuis que l'acteur Jeff Douglas incarne Joe Canadian dans les publicités de bière Molson Canadian. Drapé de l'unifolié, il pose ici devant la citadelle d'Halifax pour la fête du Canada.

Délateurs coûteux, mais rentables

QUÉBEC (PC) — Les délateurs de la police coûtent au Québec 3,6 millions $ par année, mais leur utilisation est nettement justifiée, selon une étude que vient de rendre publique le gouvernement du Québec.

Le document fait l'analyse détaillée des services et des coûts des délateurs utilisés en 1998 par le système policier et judiciaire. Il s'agit d'un document conjoint des ministères de la Justice et de la Sécurité publique.

Il ne faut d'ailleurs pas parler de « délateurs » car ce terme désigne une personne qui dénonce ses anciens complices « pour des motifs méprisables ». Les criminels qui acceptent de collaborer avec la justice le font pour des motifs valables et on doit utiliser plutôt le terme de « repentis » pour les désigner, précise le document gouvernemental.

Il faut désormais parler de «repentis»

On indique que l'utilisation de témoins « repentis » a permis la condamnation de criminels qui, autrement, n'auraient jamais pu être condamnés à cause de la loi du silence. Ces criminels viennent du monde des motards ou de la mafia.

« Sans la collaboration des repentis, les accusés auraient pu continuer à exercer leurs activités criminelles sans être dérangés, en toute impunité. Ce milieu aussi violent que corrompu est en quelque sorte impénétrable si ce n'est par le moyen de personnes qui acceptent de rompre avec lui », précise le document.

Les témoignages des repentis ont permis la condamnation de 24 des 27 accusés impliqués. « Le taux de réussite du ministère public se situe à plus de 90 %, soit une réussite dans 47 des 52 dossiers traités. » Dans ces dossiers, il y a eu 178 plaidoyers de culpabilité, avec « une appréciable économie en ce qui touche les frais de tenue d'un procès ».

Lorsqu'un repenti signe une entente de collaboration avec la justice, il doit faire face aux accusations portées relativement à sa vie antérieure. Il jouit toutefois de plusieurs avantages, dont des mesures spéciales de protection, une allocation de 400 $ par semaine pour un maximum de deux ans après sa sortie de prison et une aide alimentaire pour assurer sa réinsertion sociale dans un autre milieu et sous une autre identité. Si jamais un repenti viole les clauses de son contrat de collaboration avec la justice, on met aussitôt fin à l'entente.

Dans un récent jugement, la Cour d'appel du Québec a reconnu la pertinence pour la justice de recourir aux services des repentis. Le recours à ces témoins est fait « pour le bon gouvernement du pays et à l'avantage de l'ensemble des citoyens », a statué la Cour en juin 1999.

Selon un calcul effectué par le gouvernement, le montant total des frais reliés directement à l'utilisation des 47 repentis en place dans le système en 1998 s'est élevé à 3,6millions $.

Malgré ce coût, le rapport conclut que leur utilisation par la justice « est une technique efficace de lutte à la criminalité organisée ». Il donne comme preuve « les efforts déployés par certains groupes criminalisés pour empêcher que leurs membres n'acceptent de collaborer avec la justice à titre de repentis. Cela atteste de l'efficacité du moyen et de la crainte qu'il inspire ».

Le Sénat entérine C-20

Le projet de loi a déjà reçu la sanction royale

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a gagné son pari. La bataille a été dure mais le Sénat a rejeté un à un les cinq modifications proposées au projet de loi C-20 sur l'encadrement du processus référendaire en cas de sécession.

Après un passage difficile au Sénat, où une demi-douzaine de sénateurs libéraux contestaient les fondements mêmes du texte proposé, le projet de loi a été adopté hier en troisième lecture par le compte de 52 voix contre 34, avec 9 abstentions. Les libéraux n'ont pas perdu de temps. Le projet de loi C-20 a reçu la sanction royale vers 18 h hier soir.

Plusieurs libéraux ont préféré s'abstenir

Doutant de la constitutionnalité de ce projet de loi, la sénatrice Anne Cools a été la seule libérale à voter contre le projet gouvernemental en dernière lecture. Plusieurs libéraux qui avaient énormément de réserves ont préféré s'abstenir, dont les sénateurs Jean-Robert Gauthier, Jerahmiel Grafstein, Willie Adams, Charlie Watt, Serge Joyal et d'autres. L'ex-greffier du Conseil privé Michael Pitfield avait fortement exhorté ses collègues à voter contre ce projet de loi ; il a lui-même adopté cette conduite.

C'est la proposition du sénateur Grafstein de donner au Sénat (et pas juste à la Chambre des communes) son mot à dire au sujet de la clarté d'une question référendaire qui a suscité le plus de déchirements. Ce vote a été défait de justesse par 50 voix contre 46, avec trois abstentions ; six libéraux ont appuyé la proposition de M. Grafstein. Par contre, les nouveaux sénateurs libéraux nommés par M. Chrétien ont suivi le mot d'ordre gouvernemental.

Les propositions de M. Joyal sur l'indivisibilité du Canada et sur la tenue obligatoire d'un référendum avant le début des négociations sur la sécession ont été défaites par 51 voix contre 41, avec quatre absentions.

Amèrement déçu, M. Joyal s'est résigné à l'idée que le projet de loi est maintenant la loi du pays. « Mais le débat n'est jamais clos », a-t-il soutenu. Il a préféré s'abstenir en troisième lecture parce qu'il accepte l'idée d'établir des règles au processus référendaire, a-t-il expliqué aux journalistes.

Essoufflé, le leader du gouvernement au Sénat, Bernie Boudreau, a admis que le jeu n'était pas joué d'avance et qu'il était « nerveux » à chaque vote sur les divers amendements proposés. Il a reconnu que le processus avait été « agonisant » pour nombre de sénateurs, mais à ses yeux, le débat est clos pour l'instant.

DION FIER, LANDRY MOQUEUR

Fier de son coup, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a émis un communiqué pour dire qu'Ottawa n'entreprendra jamais de négociations sur la sécession d'une province « en l'absence d'un appui clair de la population de cette province en faveur de la sécession ».

Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, s'est toutefois empressé de tourner cette nouvelle loi en dérision. « N'importe quel amateur de hockey sait qu'on ne change pas les règles du jeu durant la partie, a-t-il déclaré. On a eu deux référendums avec les règles qui sont les nôtres ; ils ont presque perdu le deuxième. Il nous a manqué 30 000 votes. Ils ont peur de perdre, ils veulent changer les règles, mais pas uniquement en cours de partie, mais après la partie », s'est-il moqué. Le porte-parole du Bloc québécois, Daniel Turp, a plutôt qualifié ce projet de loi « d'antidémocratique » et de « carcan référendaire ».

PRIX DE L'ESSENCE

La pression populaire s'amplifie

14 000 personnes ont signé la pétition en faveur d'une baisse des taxes

QUÉBEC (PC) — Près de 14 000 personnes ont signé une pétition initiée par les libéraux et pressant le gouvernement Bouchard de baisser les taxes sur l'essence.

« Les citoyens en ont assez d'être utilisés pour gonfler les surplus de l'État. Le gouvernement ne pourra pas continuer longtemps de faire la sourde oreille. J'invite donc les citoyens à signer la pétition en grand nombre afin d'envoyer un message clair au gouvernement péquiste », a fait savoir hier la députée libérale, Nathalie Normandeau.

Cette pétition circule dans toutes les régions du Québec, mais laisse de glace le ministre des Finances, Bernard Landry. Il a répété qu'à chaque fois que le gouvernement avait réduit les taxes sur l'essence, les compagnies pétrolières avaient ajusté leurs prix au lieu de refiler le rabais aux consommateurs.

Or donc, a-t-il demandé hier à l'opposition libérale, comment faire, cette fois-ci, pour « éviter que les compagnies le mettent dans leurs poches? »

M. Landry répliquait à la députée Normandeau, pour qui la hausse de production de 700 000 barils de brut par jour, ordonnée par les pays producteurs de pétrole, ne suffira pas à influencer substantiellement le prix de l'essence. Elle prie donc les gouvernements provincial et fédéral de « ramener le prix à la pompe à un niveau acceptable » en réduisant leurs taxes. Les taxes totalisent 37,8 cents pour un litre d'essence vendu à 84 cents.

Mme Normandeau a noté que le ministre fédéral Paul Martin semblait plus ouvert que Bernard Landry sur ce sujet. Ce dernier a indiqué hier que les libéraux paraissaient incohérents en demandant des investissements majeurs dans la santé, l'éducation, les infrastructures et des baisses de taxes. Une réduction de dix cents des taxes sur l'essence coûterait un milliard au gouvernement.

PC

Les anciens rivaux, Preston Manning et Tom Long, étaient tout sourire, hier, à Toronto.

Alliance de la dernière chance

TORONTO (PC) — Tom Long, celui qui a aidé le Parti conservateur de l'Ontario a prendre le pouvoir en 1995, offre son appui à Preston Manning dans la course à la direction de l'Alliance canadienne.

« Je crois qu'il est celui qui peut réunir l'Est et l'Ouest. Je crois qu'il peut réconcilier les conservateurs économiques et les conservateurs sociaux », a dit Tom Long devant Preston Manning lui-même et plus de 150 partisans réunis à Toronto, hier.

Long appuie Manning dans la course à la direction de l'Alliance canadienne

Au départ, Tom Long s'était également porté candidat à la course à la direction de l'Alliance. Cependant, sa campagne s'est arrêtée samedi, alors qu'il est arrivé troisième à l'issue du premier tour de scrutin des membres du nouveau parti de droite, derrière Stockwell Day et Preston Manning.

M. Manning a affirmé que Tom Long apporte avec lui la possibilité d'aller chercher davantage d'appuis en Ontario, où le fondateur de l'ancien Parti réformiste n'a pas réussi à obtenir le soutien nécessaire pour former un gouvernement majoritaire lors des dernières élections.

Stockwell Day, qui faisait campagne en Colombie-Britannique hier lorsqu'il a appris la nouvelle, a répliqué que sa popularité en Ontario était suffisamment grande pour le mener à une victoire lors du deuxième tour de scrutin, le 8 juillet.

Chrétien s'attaque aux Maritimes

Le PLC injecte 700 M$ pour développer la haute technologie dans une région qui lui tourne le dos

HALIFAX (PC) — Le gouvernement fédéral affectera 700 millions $ au développement du secteur de la haute technologie dans les Maritimes, une initiative que les critiques qualifient de tentative des libéraux fédéraux de redorer leur blason dans une région qui leur est politiquement défavorable.

Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé hier la mise en place d'un programme, le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, qui vise à stimuler la croissance d'un secteur économique de haute technologie actuellement en émergence dans les provinces maritimes.

« C'est le début d'une nouvelle économie pour le Canada atlantique », a commenté M. Chrétien à Halifax, après avoir annoncé un programme dont les détails, objets de nombreuses fuites, étaient connus depuis plusieurs semaines.

Le premier ministre a fait valoir que « la nature même de la nouvelle économie fait en sorte que les connaissances, les compétences et l'innovation — et non la situation géographique — sont les clés d'un avenir prospère et riche en possibilités ».

CYNISME

Les critiques ont toutefois instantanément accusé les libéraux et M. Chrétien d'acheter des votes dans une région qui avait tourné le dos au Parti libéral lors des dernières élections fédérales.

À l'époque, les sièges libéraux dans les Maritimes étaient en effet passés de 32 à 11. « Je pense que ce programme sera accueilli avec cynisme et je pense que ce cynisme est tout à fait sain, au vu de 40 années d'échecs dans cette région », estime M. Peter O'Brien, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Il y a, selon lui, « un sentiment dans l'air que cette fois-ci doit être la bonne, sinon, loin de gagner des sièges, ils en perdront encore davantage ».

M. Chrétien a rejeté avec humeur ces commentaires, précisant plutôt que ce programme — dont les derniers détails ont été décidés lors de la retraite de deux jours du cabinet fédéral, la semaine dernière — était conçu pour amener les provinces atlantiques au niveau des autres provinces, qui jouissent déjà de secteurs de haute-technologie plus développés. « Bien sûr, oui, il y aura une élection d'ici 23 mois, a ajouté le premier ministre. Mais ce programme est bon et je ne peux pas imaginer quelqu'un être sérieusement en désaccord avec cette nouvelle approche. »

D'autres observateurs signalent pourtant que cette approche n'est pas nouvelle du tout, puisque les sommes prévues au programme seront administrées par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, un organisme qui a déjà été accusé d'être une caisse occulte octroyant des subventions à des entreprises qui ne le méritaient pas toujours.

Les réactions à l'annonce d'hier ont été diverses, les premiers ministres des provinces maritimes n'ayant que des éloges pour cet apport d'argent, tandis que le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, fustigeait de son côté un programme qui, selon lui, favorise une partie du pays au détriment d'une autre et qui risque d'échouer s'il n'est pas géré adéquatement.

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique se divisera en quatre programmes principaux destinés à aider au démarrage de nouvelles entreprises de haute technologie, à soutenir le développement de celles déjà existantes et à accroître la capacité de recherche de la région.

Legault perd une bataille contre la CS English-Montréal

MONTRÉAL (PC) — Le ministre de l'Éducation, François Legault, s'est vu refuser hier par les tribunaux, le droit d'imposer à la commission scolaire English-Montréal (CSEM) le transfert d'un de ses établissements à la commission scolaire de Montréal (CSDM).

La Cour supérieure du Québec a en effet accepté la demande de sursis quant au transfert d'école forcé par la loi 111. Mais l'affaire ne finira pas là, la ministre de la Justice Linda Goupil ayant annoncé qu'elle porterait la cause en appel.

Première victoire pour la CSEM, qui n'est pas obligée, tel que la loi 111 le lui demandait, de transférer aujourd'hui à la CSDM l'école Francesca Cabrini ou Emily Carr. Le juge Alphonse Barbeau a en effet accordé à la CS anglophone l'injonction provisoire qu'elle réclamait, ce qui empêche —jusqu'au jugement final— le ministre Legault de faire lui-même le choix d'une école à transmettre au secteur francophone.

La loi 111 confère en effet au ministre le pouvoir de désigner lui-même un établissement advenant le cas où la CSEM refuserait de le faire, l'ensemble de ce processus législatif ayant comme fin ultime le soulagement de la surpopulation dans les écoles francophones.

Les avocats des requérants ont fait valoir l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, lequel donne aux minorités linguistiques le droit d'être propriétaire des établissements et d'avoir le contrôle sur ses immeubles. Dans sa décision, le juge Barbeau a retenu cet argument, évoquant une apparence de droits bafoués par la décision de l'Assemblée nationale (sanction de la loi 111, le 15 juin dernier).

Malgré le dépôt de ce projet de loi et sa sanction il y a deux semaines, la CSEM a suivi le procédé normal d'inscriptions. « Nous avons fait exactement comme s'il n'y avait pas de loi », a expliqué hier Michael Cohen, porte-parole de la CSEM, ajoutant qu'advenant une décision finale qui leur serait défavorable, « cela pourrait poser problème ».

AIR CANADA

Les négos se poursuivront ce week-end

MONTRÉAL (PC) — Les négociations entre l'Association des pilotes d'Air Canada et la direction du transporteur aérien se poursuivront tout au long de la fin de semaine de la Fête du Canada, ont confirmé hier les deux parties.

« Nous croyons que les discussions ont été positives et productives, a confié Calin Rovinescu, vice-président à la stratégie d'affaires et au développement chez Air Canada. Nous demeurons confiants qu'un règlement négocié peut être atteint sans interruption de nos services. »

Les pilotes sont en position de grève légale, sous réserve d'un préavis de 72 heures, mais ils ont indiqué par voie de communiqué qu'aucune date n'avait encore été fixée et qu'il n'était pas question d'émettre une telle notification avant la fin de la journée de dimanche.

Les pilotes entendent en effet réévaluer la situation à ce moment. Les négociations ont démarré mercredi à Montréal, dans un endroit tenu secret.

Le syndicat, qui représente 2200 pilotes dont le contrat de travail est échu depuis avril, n'a par ailleurs fait aucun commentaire sur l'avancée des pourparlers.

CARAMBOLAGE SUR LA 401

Le jury ontarien demande le retour des «photos-radars»

WINDSOR (PC) — Le gouvernement de l'Ontario refuse de remettre en service les « photos-radars » sur les autoroutes de la province, malgré la recommandation faite, hier, par le jury de l'enquête du coroner sur le carambolage de 87 véhicules sur l'autoroute 401, l'automne dernier.

Au total, les jurés ont émis 25 recommandations incitant les automobilistes à la prudence et selon eux, le retour des cinémomètres photographiques, plus communément appelés « photos-radars », reduira la vitesse des voitures.

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, qui a aboli un projet-pilote de photos-radars en 1995, a dit qu'il ne s'attardera même pas à cette question.

« Notre expérience en matière d'accidents mortels et d'accidents avec blessures nous démontre que non seulement la vitesse est en cause, mais également la conduite agressive ainsi que la vitesse excessive dans de mauvaises conditions routières. Aucun de ces facteurs, selon nous, n'a été contrôlé efficacement par les photos-radars », a répondu le premier ministre.

Les jurés, qui ont passé trois semaines à étudier le carambolage du 3 septembre 1999, qui avait fait huit morts et 45 blessés, ont également recommandé des mesures de répression à l'endroit des conducteurs agressifs et dangereux, tant du Canada que des États-Unis.

À la grande déception des familles des victimes, le jury n'a pas recommandé un élargissement à six voies du tronçon de la 401 entre Windsor et London, où le drame s'est produit. Le jury a préféré recommandé l'installation d'une borne de comptage permanente pour recueillir un certain nombre de données sur la densité du trafic routier.

Les autres recommandations comprennent également l'augmentation des effectifs policiers sur les autoroutes, l'installation de panneaux routiers avertissant les usagers du risque de brouillard ainsi que des aires de repos pour aider les conducteurs fatigués, ainsi que la construction d'un terre-plein central sur la partie de l'autoroute où l'accident s'est produit.

Le jury demande enfin la mise en place d'un système qui permettrait aux autorités canadiennes de faire un suivi des conducteurs qui dépassent les limites de vitesse.

ARCHIVES

Vue aérienne du carambolage

EN BREF

PROCÈS SAINT-GERMAIN

Prison avec ou sans sursis ?

La Couronne et la défense s'entendent pour infliger une peine d'au moins ou d'au plus deux ans de prison au policier Marc Saint-Germain. Mais avec ou sans sursis? Lundi soir, un jury déclarait l'agent de la Sûreté du Québec coupable de négligence criminelle causant la mort de quatre confrères policiers à la suite d'une collision près de Trois-Rivières en octobre 1994. La Couronne (Me Yvon Lefebvre) a réclamé hier une peine d'au moins deux ans de pénitencier, sans sursis. La défense (Me Eric Downs) estime, par contre, qu'une peine de deux ans (moins un jour), mais avec sursis, serait indiquée. Le tribunal décidera jeudi prochain de la sentence. (PC)

AUTOCHTONES

Grève de la faim

C'est David contre Goliath: les chefs de deux petites communautés amérindiennes ont entamé une grève de la faim depuis mardi pour protester contre les pratiques de coupe de bois du géant Abitibi-Consolidated. Paul Mapachee de Wahgoshi et RoseAnne Archibald de New Post, deux petites communautés ne dépassant pas les 200 habitants, entamaient hier leur troisième journée de grève de la faim. Ils se sont rendus devant les bureaux d'Abitibi Consolidated à Montréal, espérant y rencontrer les dirigeants. Mais personne n'était là pour les accueillir. Les deux grévistes protestent contre les pratiques de coupe à blanc d'Abitibi Consolidated sur leur territoire traditionnel dans Tomlinson, des pratiques qui menacent une superficie de quelque 25 000 terrains de football de forêt au cours des cinq prochaines années, disent-ils. (PC)

13,9 M $ pour l'industrie des courses de chevaux

Québec accordera une aide spéciale de 13,9 millions$ à la Société nationale du cheval de course, ce qui permettra de doubler les montants versés en bourses aux programmes réguliers de courses et événements spéciaux pour l'année financière 2000-2001. L'industrie des courses du Québec pourra mieux concurrencer les hippodromes ontariens, qui disposent de ressources financières importantes leur permettant d'accroître de façon substantielle les bourses versées aux programmes de courses, soutient le gouvernement. Québec craint en effet un déplacement des meilleurs chevaux et conducteurs vers l'Ontario, mettant ainsi en péril l'industrie québécoise. (PC)

La prison à vie pour Bilodeau

Condamné hier à la prison à vie pour un meurtre crapuleux, Eric Bilodeau ne pourra avoir accès à une libération conditionnelle avant 12 ans. Le 21 juillet 1999, la petite amie de Bilodeau, Annick Babin (23 ans), lui annonçait qu'elle mettait fin à leur relation. L'homme de 25 ans a mal réagi. Il s'est armé d'un tournevis qu'il lui a planté huit fois dans le ventre et dans le dos avant de l'étouffer à l'aide d'une ceinture. Puis, il a pris la fuite. Bilodeau a quitté Montréal dans une voiture volée. Depuis Québec, il a appelé le 9-1-1 pour annoncer, sans s'identifier, qu'il avait tué sa blonde. Bilodeau a finalement été arrêté à Halifax. Au procès, il a témoigné que sa blonde l'avait provoqué en lui disant des insanités. Il a plaidé en outre qu'il avait momentanément perdu l'esprit. Mais le jury ne l'a pas cru. (PC).

JEAN-GUY TREMBLAY

Décision reportée

Les femmes victimes de la violence de Jean-Guy Tremblay ne sauront pas avant au moins un mois si l'agresseur sera incarcéré indéfiniment. Le juge Scott Brooker a indiqué hier, à Calgary, qu'il n'avait pas encore décidé si Tremblay, ancien ami de Chantale Daigle, sera déclaré « criminel dangereux », auquel cas il ne pourrait bénéficier d'une libération conditionnelle après un certain temps. Ce nouveau délai judiciaire a irrité les plus récentes victimes de la violence de Tremblay. « C'est rendu une vraie farce », a lancé Tamarah Hallson. Si la requête est acceptée, Tremblay écopera d'une sentence indéfinie qui pourrait le garder derrière les barreaux pour le reste de ses jours. Le juge Brooker a indiqué qu'il rendrait sa décision le 3 août prochain. (PC)

Pas devant mon parlement

Les députés ont le droit de contrôler l'accès aux édifices, dit la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Les parlementaires ont eu raison de chasser Ernst Zundel des lieux du Parlement où il voulait tenir une conférence de presse.

La Cour suprême du Canada a refusé hier d'entendre la demande d'interjection en appel de M. Zundel dont les vues antisémites sont bien connues. Les magistrats confirment ainsi la décision de la Cour d'appel de l'Ontario. Celle-ci avait statué en novembre 1999 que les parlementaires ne pouvaient pas être poursuivis en justice parce qu'ils avaient refusé l'accès de M. Zundel au Parlement.

« Le Parlement a le droit de dire non, a commenté hier le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria lors d'un entretien. C'est la maison du peuple, de la tolérance et des valeurs canadiennes et cette maison ne sera pas utilisée pour des fins semblables. C'est ce qu'on a fait et aujourd'hui, on nous a donné raison. »

À l'instigation de M. Boudria, les parlementaires de tous les partis avaient adopté à l'unanimité le 4 juin 1998 une résolution aux Communes interdisant l'accès au Parlement à M. Zundel « pendant la session en cours ».

M. Zundel voulait profiter d'une conférence de presse le lendemain pour discuter de sa cause devant la Commission des droits de la personne où il était accusé de répandre de la propagande contre les Juifs sur son site web « Zundelsite. »

La tribune de la presse parlementaire lui avait permis de tenir cette conférence de presse dans une salle de l'édifice principal du Parlement. Mécontent, le Congrès juif canadien était intervenu auprès des libéraux pour leur demander de refuser l'accès à M. Zundel. Exclu, celui-ci avait décidé par la suite de faire un point de presse à l'extérieur de l'édifice principal du Parlement.

ARCHIVES

Ernst Zundel devant le parlement en 1998.

Dans sa requête devant les tribunaux, M. Zundel avait fait valoir que ses droits à la liberté d'expression garantis par la Charte canadienne des droits et libertés avaient été brimés par les actions des parlementaires. Il avait déposé une poursuite contre le premier ministre Jean Chrétien, les chefs de tous les partis politiques aux Communes ainsi que leurs leaders parlementaires. À sa défense, M. Boudria avait fait valoir que les privilèges parlementaires ne pouvaient être remis en question par les tribunaux.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le Canada reste bon premier, mais ne devrait pas s'en vanter

■ OTTAWA (PC) — Pour une septième année consécutive, le Canada arrive premier au classement de l'indice de développement humain, établi par l'Organisation des nations unies (ONU) en fonction de données telles que l'espérance de vie, l'alphabétisation, l'éducation et la répartition de la richesse, parmi 174 pays.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, s'est réjoui de cette nouvelle en proclamant une fois de plus, dans un communiqué émis hier, que « le Canada offre le meilleur milieu de vie au monde. » Il considère que cette nouvelle représente quelque chose « à savourer à la veille de la première fête du Canada du 21e siècle. »

M. Chrétien se dit enchanté de constater que la prospérité du pays a été bâtie « à la manière canadienne » — un slogan qu'il répète de plus en plus souvent à l'approche des élections fédérales.

Le chef des libéraux fédéraux appelle ainsi la politique de son gouvernement, qui vise à trouver un équilibre entre les mesures fiscales et les dépenses dans les programmes sociaux.

Toutefois, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'agence de l'ONU qui établit cet indice, a émis des inquiétudes au sujet de la façon dont certains politiciens utilisent les résultats du classement.

Même si le Canada arrive en tête, une économiste du PNUD affirme qu'il n'y a pas de quoi pavoiser. Kate Raworth souligne que le Canada accuse du recul dans plusieurs domaines importants, tels que les droits de la personne, la pauvreté et l'alphabétisation fonctionnelle.

Mme Raworth ajoute que cet indice peut être trompeur parce qu'il mesure le succès d'un pays à certains égards, mais ne révèle pas toujours les problèmes spécifiques auxquels il est confronté.

« Nous ne disons jamais que vous êtes le meilleur pays au monde », affirme Mme Raworth en entrevue, atténuant ainsi un argument cher au premier ministre Chrétien.

« Vous devez faire quelque chose concernant les droits de la personne ou le système d'éducation », ajoute-t-elle.

D'ailleurs, des organisations non gouvernementales se sont opposées à l'attribution du titre de champion au Canada. Dans un autre classement sur le taux de pauvreté, le Canada arrive onzième cette année, alors qu'il était en huitième position l'an dernier.

Le rapport de l'agence onusienne, rendu public hier, cite notamment l'exemple de l'Ontario, qui finance les écoles catholiques, mais refuse de le faire pour d'autres groupes religieux tels que les juifs, les sikhs ou les musulmans.

Néanmoins, le Canada devance dans l'ordre la Norvège, les États-Unis, l'Australie, l'Islande, la Suède, la Belgique, les Pays-Bas, le Japon et la Grande-Bretagne au classement du développement humain. Les quatre pays qui viennent au bas de la liste sont l'Ethiopie, le Burkina Faso, le Niger et la Sierra Leone, quatre pays d'Afrique.

EN BREF

TROIS-RIVIÈRES

Pas de musée avant 2002

Le Musée des arts et traditions populaires du Québec à Trois-Rivières ne rouvrira pas ses portes avant l'automne 2001, et vraisemblablement pas avant le printemps 2002. Au moment où le public réintégrera les lieux, l'institution devrait avoir radicalement changé, aussi bien de nom que de vocation, le tout au profit d'une nouvelle approche interactive, d'une animation accrue et prédominante. Contrairement à la grande majorité des musées du Québec dont la mission repose sur la présentation d'objets, celui de Trois-Rivières donnera la priorité au caractère humain et à l'évolution de la société québécoise. L'ancienne prison sera renforcée dans sa mission touristique. (PC)

Hommage à Lorraine Pagé

La CEQ, devenue mercredi la Centrale des syndicats du Québec, a rendu hier un vibrant hommage à Lorraine Pagé, la première femme à diriger cette centrale syndicale, de 1988 à 1999. On a salué son militantisme et sa ténacité, son style direct et franc et les petites attentions qu'elle ne manquait pas d'avoir. Au cours d'une cérémonie chargée d'émotions, la présidente de la CSQ, Monique Richard, lui a remis un collier de perles. L'objet, aux yeux de Lorraine Pagé, représente justement la solidarité de la centrale qui, aux pires moments, ne l'a pas laissée tomber. Après onze ans aux premières loges des grands débats sociaux et politiques, Mme Pagé a démissionné de son poste l'an dernier à la suite d'accusations de vol à l'étalage. Elle travaille dans l'ombre, à la direction des communications, et ne veut « absolument pas » retourner à la présidence de la CSQ. (PC)

CRTC

TQS demande un passe-droit

Pour le renouvellement de ses licences, pour sept ans à compter de septembre 2001, Télévision Quatre Saisons demande d'être dispensée du minimum de 8,6 millions $ à investir chaque année auprès de producteurs indépendants. Mercredi devant le CRTC, son président René Guimond s'est dit convaincu que TQS « ne recouvrera la rentabilité que si elle jouit d'une plus grande flexibilité » avec ses fournisseurs d'émissions. Les autres diffuseurs comme TVA n'ont pas une telle obligation chiffrée. Entre le 1er septembre 1997 et le 31 août 2001, Quebecor et ses partenaires auront investi dans TQS 52 millions $ de plus que les 35 millions $ annoncés lors de l'achat par Quebecor. (PC)

Découvrez le Québec au frais d'
Auto Collection
Ford
Ford
OBTENEZ
250
LITRES D'ESSENCE
GRATUIT!
à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion
(offre d'une durée limitée)
SUPER LIQUIDATION ESTIVALE
SUPER LIQUIDATION ESTIVALE
Le plus gros inventaire de véhicules Ford à Québec
(VÉHICULES À TITRES INDICATIFS SEULEMENT)
190 FOCUS disponibles
40 TAURUS disponibles
115 serie F disponibles
185 WINDSTAR disponibles
Un véhicule Ford ça se choisit seulement
chez
SUR MARAIS
Sortie Pierre-Bertrand Sud,
Aut. De la Capitale 683-4451
1040 PIERRE-BERTRAND
près de l'Aut. De la Capitale
687-5544
AU PIED DE LA CÔTE
ST-SACREMENT
1350, Jean-Talon Nord 687-3566

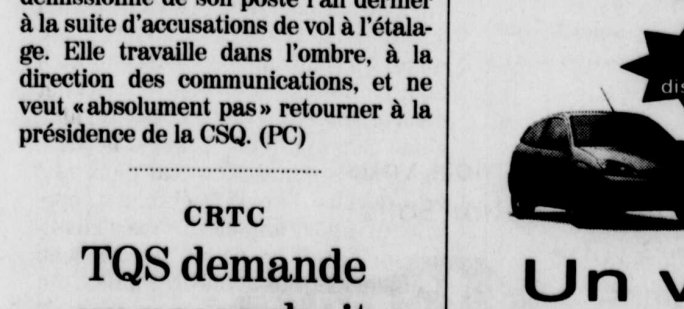

Météo Conseil* 1 900 565-4455
* Frais applicables
Beau temps, mauvais temps,
toujours présent
Environnement Canada
Environment Canada
1477085

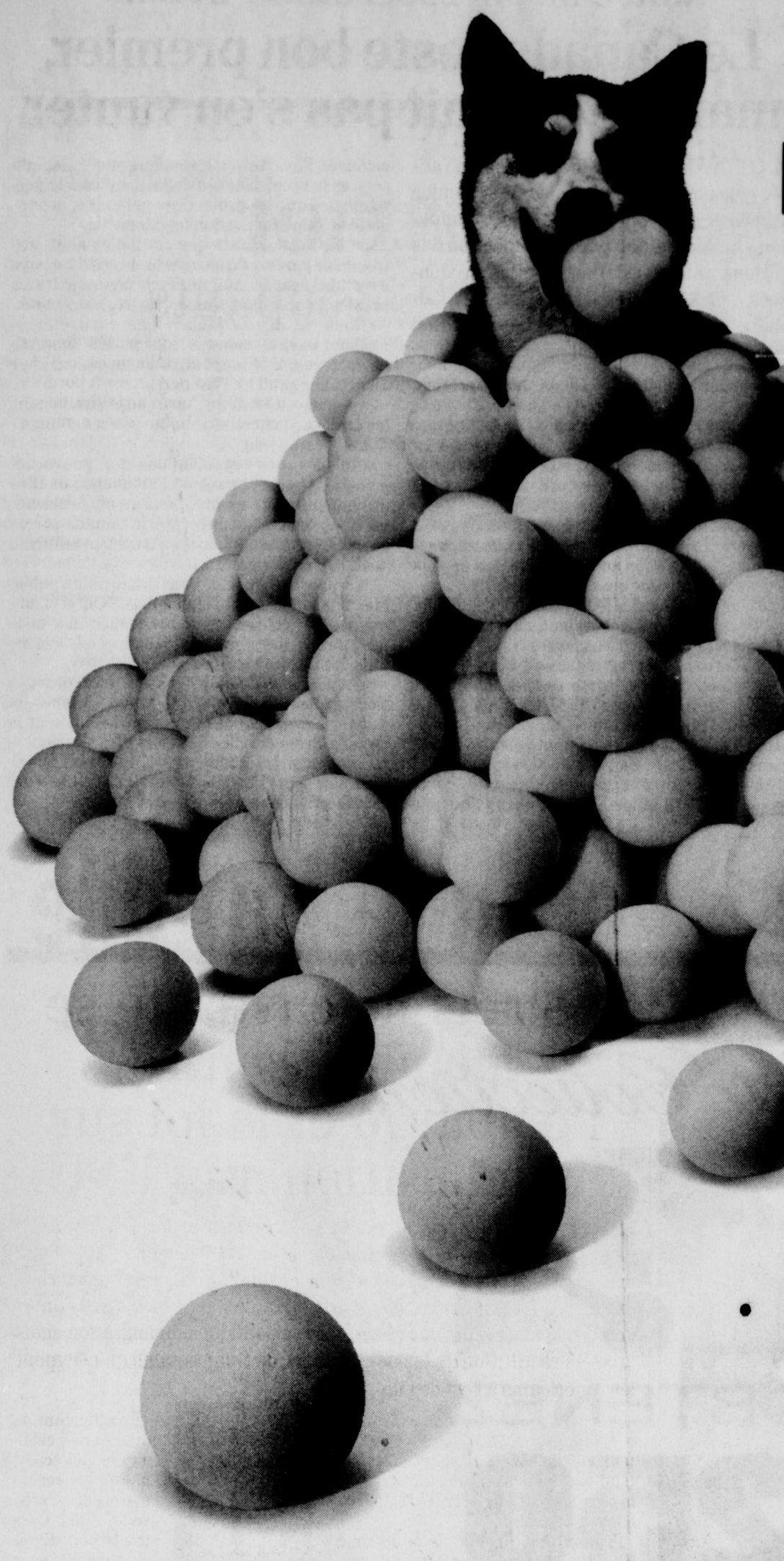

La meilleure offre sous le soleil

Aucun contrat à signer

Fido Nokia 5190 SCP

50 $

Carte à puce comprise

Facturation à la seconde

200 minutes
20 $ par mois

Nouvelle option

Soirs et week-ends illimités

25$ par mois

Pour seulement 25 $ de plus par mois, vous pouvez maintenant jumeler l'option Soirs et week-ends illimités à votre forfait mensuel de temps d'antenne et parler tant que vous voulez chaque soir et chaque fin de semaine.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

L'offre de ce sac est valide à l'activation de l'option Soirs et week-ends illimités. Pour la livraison, il faut compter un minimum de sept semaines après la date d'activation. Limite de un sac par client. Pour être admissible à cette offre, vous devez laisser l'option activée pendant 45 jours consécutifs. L'option Soirs et week-ends illimités est prévue pour une utilisation normale seulement. Quant à l'offre sur l'appareil Nokia 5190 SCP, un crédit de 25 $ sera porté à la première facture. Pour être admissible à l'offre Nokia, vous devez laisser le Service Fido activé pendant 30 jours. Ces deux offres sont valides du 15 mai au 6 août 2000 ou jusqu'à épuisement des stocks, et ne s'appliquent pas au Service Fidomatic^MC. Détails en magasin. Fido et Fidomatic sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1er étage
- Galeries de la Capitale, 2e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

CONTINUCENTRE · FUTURE SHOP · COOPSCO · AUTOMOB · MINI-PAGE · ATELIER 2000 · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · la baie · TÉLÉ DYNAMIQUE · EN GROS · CENTRE DE DOMOTIQUE · LOCATECH

1481597

LE MONDE

TABAGISME

Les producteurs passent aux aveux

Le président de la compagnie de tabac Lorillard Tobacco Co., Martin Orlowsky, a admis pour la première fois publiquement hier que les cigarettes provoquaient des maladies et une dépendance, lors d'un procès à Miami contre les industriels du tabac. Martin Orlowsky, au quatrième rang des industriels du tabac aux États-Unis, était le dernier à témoigner devant le tribunal de Miami dans le cadre de ce procès intenté par des fumeurs malades et qui doit déterminer, après une condamnation l'année dernière, le montant des dommages et intérêts. Quatre autres responsables de compagnies du tabac ont également admis la nocivité des cigarettes au cours des audiences. Les industriels du tabac avaient été reconnus coupables en juillet 1999 d'avoir vendu des produits en sachant qu'ils provoquent des maladies, dont des cancers. Ils risquent des amendes gigantesques, quelque 200 à 300 milliards $, selon des experts. Jusqu'à 500 000 fumeurs malades de Floride peuvent prétendre à des dommages et intérêts dans le cadre du procès en cours. Selon des experts, l'amende pourrait provoquer des faillites chez les industriels et les instituts présents sur le banc des accusés: Philip Morris, R.J. Reynolds Tobacco Co., Brown and Williamson, Lorillard, Ligett et Brooke Group, le Council for Tobacco Research (Centre de recherche sur le tabac) et le Tobacco Institute. Un verdict est attendu d'ici deux à trois semaines. (AFP)

WASHINGTON

Feu de forêt sur un site nucléaire

Quelque 7000 personnes ont été évacuées en raison d'un feu de forêt dans la «Réserve nucléaire de Hanford», qui abrite un laboratoire contenant des déchets nucléaires mais «à l'abri» des flammes, a-t-on indiqué hier de sources officielles. Les flammes avaient menacé dans la soirée de mercredi cet ancien centre de production d'armes nucléaires, où se trouve aujourd'hui la plus importante quantité de déchets nucléaires des États-Unis. Le vent ayant tourné, le site n'apparaît plus en danger pour l'instant, a déclaré un porte-parole du centre d'information de Hanford, Michael Minette. «Nous n'avons rien détecté qui soit supérieur aux niveaux normaux de radiation», a précisé pour sa part le directeur de l'agence fédérale d'aide d'urgence, Glen Woodbury. L'incendie s'était déclaré mardi après un accident de la circulation, qui avait mis le feu à la végétation de la réserve d'une superficie de 1450 km² et située à 225 km au sud-est de Seattle. Il a déjà consumé plus de 60 000 hectares de végétation et détruit 25 maisons, blessant deux personnes. En mai, de gigantesques feux de forêt avaient détruit des milliers d'hectares de garrigue au sein de l'immense complexe nucléaire de Los Alamos (sud-ouest), berceau de la première bombe atomique. (AFP)

INDONÉSIE

Naufrage meurtrier

Un bateau coule avec ses 492 occupants

DJAKARTA, Indonésie (AP) — Un navire transportant 492 personnes, dont bon nombre fuyaient les violences entre chrétiens et musulmans aux Moluques, a sombré hier au large de l'archipel indonésien, sans laisser aucune trace, selon les autorités.

L'Agence nationale de secours et de recherches a fait savoir que le navire à la coque de bois avait fait naufrage dans la tempête qui entravait les efforts des secours. «Bien sûr, nous craignons que de nombreuses personnes aient péri», a déclaré Ering Musa, un responsable local des affaires maritimes.

«Nous sommes sûrs qu'il a coulé», a déclaré le colonel Yaneman Besau, chef de la base navale de Manado, dans la province de Sulawesi-Nord. «Quatre navires font des recherches, mais ils n'en ont trouvé aucune trace. Il n'y a ni corps ni survivants», a-t-il ajouté.

Une forte mer rendait les recherches difficiles, alors qu'aucun plan de recherches aériennes n'était prévu.

MOLUQUES

Le *Cahaya Bahari* effectuait la liaison entre Tobelo, sur Halmahera, la principale île du nord des Moluques, et Manado, capitale de la province de Célèbes du Nord.

Le navire s'est abîmé vers 13h à environ 2300 km au nord-est de Djakarta. Les secours sont sur la zone, à 65 km au large de Halmahera.

Parmi les 492 personnes à bord, figuraient 290 réfugiés de Duma, un village chrétien où plus d'une centaine de personnes ont péri le 19 juin dans une attaque d'islamistes.

Les affrontements religieux ont fait près de 3000 morts depuis qu'ils ont commencé en janvier 1999. Le navire transportait également 186 passagers réguliers et 16 membres d'équipage.

Du jamais vu en 120 ans

AP

Les pluies d'orages qui se sont abattues sur Moscou jeudi et hier ont atteint un niveau inconnu depuis 120 ans, a affirmé hier la chaîne publique russe RTR. La quantité de pluie tombée en deux jours sur la capitale correspond à celle qui tombe habituellement en deux mois à cette époque de l'année. Résultat: des rues inondées, des égoûts bouchés, des greniers et des garages inondés. La région de Nijni-Novgorod (450 km à l'est de Moscou) a aussi souffert des intempéries avec six localités privées d'électricité et des dégâts au réseau de télécommunications, selon Itar-Tass.

Cuba prépare une autre grande bataille

Le régime castriste se mobilise contre l'embargo et la loi sur l'immigration aux É.-U.

■ LA HAVANE (d'après AP et AFP) — Pour sa première journée à Cuba depuis sept mois, le petit Elian est resté invisible hier, à l'abri d'une maison d'un quartier aisé de La Havane, tandis que le régime castriste mettait en scène la suite, sa «grande bataille» pour réclamer la fin de l'embargo américain, une révision de sa politique d'immigration, mais aussi la restitution de la base militaire de Guantanamo qu'occupent les Américains à l'est de l'île.

Une grande manifestation est d'ores et déjà prévue pour aujourd'hui: on attend 200 000 personnes à Manzanillo (sud-est), pour la prochaine étape de la «grande bataille» contre l'impérialisme américain.

Pendant les longs mois de la saga Elian, le régime a organisé une centaine de ces manifestations de masse pour réclamer le retour de l'enfant.

Maintenant qu'Elian est là, La Havane veut laisser le petit garçon reprendre une vie tranquille, et utiliser ces énergies pour réclamer la levée de l'embargo, et aussi la fin de ces lois américaines qui permettent l'asile automatique pour les Cubains ayant touché le sol américain.

Cette politique d'immigration encourage les Cubains à se lancer à l'assaut du détroit de Floride, au risque de leur vie, comme ce fut le cas pour la mère du petit Elian.

«Avec Elian, nous avons sauvé un enfant merveilleux, mais des millions d'innocents, plus jeunes ou plus vieux qu'Elian mais tout aussi aimés, risquent de se noyer, de mourir ou de vivre des tragédies horribles comme celle qu'a vécue Elian», estimait le gouvernement dans une déclaration officielle publiée dans le quotidien *Granma*.

Cuba et les États-Unis révisent régulièrement leur accord migratoire en vertu duquel 20 000 visas annuels sont octroyés à des Cubains. Des discussions auraient dû s'ouvrir la semaine dernière à New York, mais ont été reportées en raison de l'affaire Elian, à la demande de La Havane.

200 000 personnes attendues aujourd'hui à Manzanillo

En attendant, après une cérémonie d'accueil plutôt discrète mercredi soir, sans Fidel Castro, le petit Elian s'est installé avec famille et camarades de classe dans une maison du quartier cossu de Playa.

La demeure, une maison utilisée précédemment par l'Union des Jeunesses Communistes, a été préparée dès le mois d'avril en un véritable centre de réadaptation pour Elian, avec piscine, salle de jeux et un petit parc, personnellement inspecté par le président Fidel Castro.

Une petite cour d'école a été reconstituée comprenant notamment, comme dans tous les établissements scolaires cubains, le buste de José Marti, le héros national de l'Indépendance, et un drapeau cubain.

La télévision n'a diffusé aucune autre image de l'enfant-prodige que celles de son arrivée.

Elian restera à La Havane deux ou trois semaines, le temps de finir son année scolaire et de s'assurer qu'il peut bien passer dans la classe supérieure à l'automne. Il regagnera ensuite Cardenas, sa ville natale, à 140 km à l'est de La Havane, son école Marcelo Salado, et la maison de son père, pour tenter de reprendre une vie normale.

Reste que la saga Elian «n'est que le premier chapitre dans la longue bataille que nous devons continuer à mener», estimait *Granma*.

Ordinateur géant pour essais nucléaires

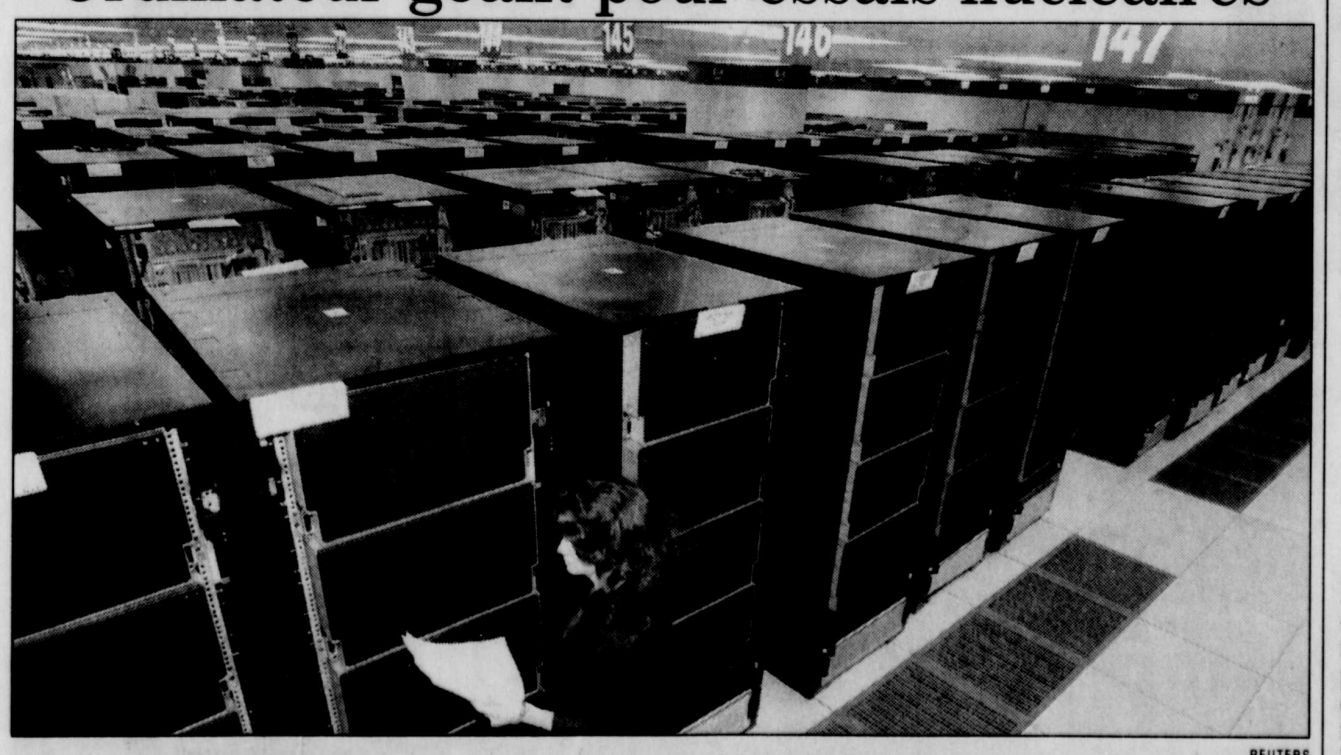

REUTERS

IBM a annoncé hier la construction du plus rapide et du plus gros ordinateur au monde, de la taille de deux terrains de basket, pour simuler les essais nucléaires virtuels du département américain de l'Énergie. Cet ordinateur géant, appelé ASCI White, est capable d'effectuer quelque 12,3 trillions (12 300 milliards) d'opérations par seconde, soit plus de trois fois plus vite que le plus puissant ordinateur actuellement en service, a indiqué IBM. L'ASCI White va assurer le programme de sécurité et de fiabilité de l'arsenal de l'armement nucléaire américain sans avoir recours à des essais réels. C'est le premier ordinateur à dépasser la barre des deux chiffres en téraopérations. Il faudrait 10 millions d'années à un homme muni d'une calculette pour faire le même nombre d'opérations.

La famille royale boude l'ouverture du jardin Diana à Londres

LONDRES (AFP) — Un jardin-mémorial dédié à la princesse Diana doit être inauguré ce matin à Londres, en l'absence notable du moindre représentant de la famille royale.

Même Harry et William, ses fils, sont absents

Les services de presse de la reine et du prince de Galles ont confirmé hier des articles de journaux s'alarmant de ce que ni la souveraine, ni l'ancien mari de Diana, ni même ses fils William et Harry n'assisteront aux célébrations.

Le mémorial consiste en une aire de jeux dans les jardins de Kensington et une promenade de près de 11 km traversant quatre parcs royaux de la ville —St. James Park, Green Park, Hyde Park and Kensington Gardens—, marqué par 80 plaques commémoratives.

Le tout a coûté quelque 3 millions de livres et des mois de réflexion au Comité du souvenir spécialement mis en place après la mort de la princesse de Galles en 1997, dans lequel siège en principe un représentant de la reine.

Le comité a en outre l'intention d'ériger prochainement à Londres une fontaine Diana.

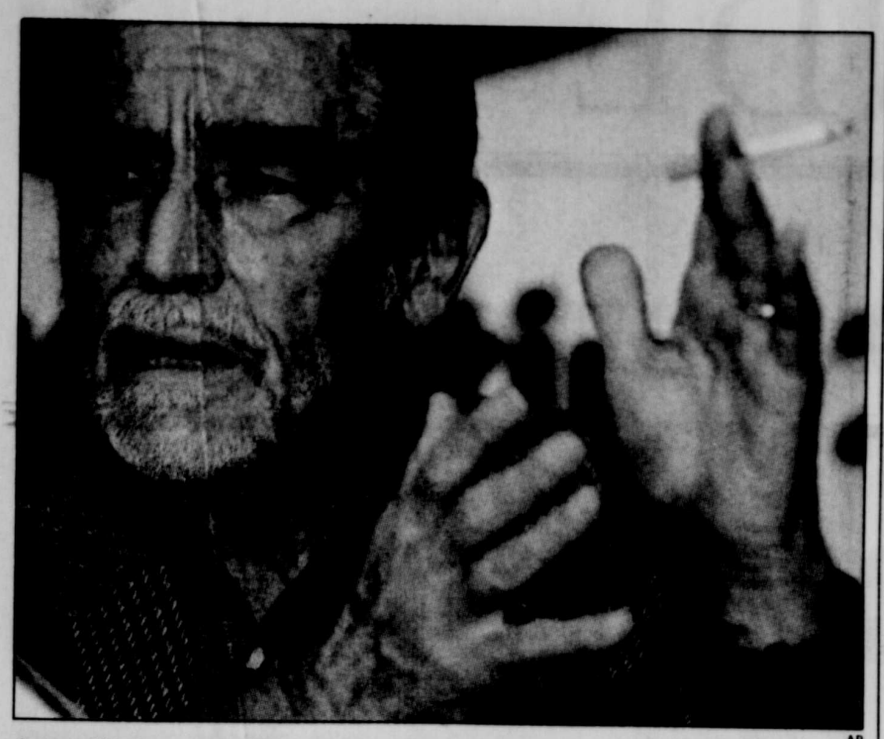

AP

Acteur fétiche de Dino Risi, qui lui a offert ses plus beaux rôles (dont « Parfum de femme »), Vittorio Gassman partageait la faveur des plus grands metteurs en scène avec son ami Marcello Mastroianni.

Un monstre disparaît

L'acteur italien Vittorio Gassman meurt d'une crise cardiaque

■ ROME (AP et AFP) — Il était le plus grand fanfaron du cinéma italien. Le regard noir et perçant, le rire tonitruant et le geste bavard, Vittorio Gassman crevait l'écran de la centaine de films qu'il a tournés depuis 1946. Il s'est éteint jeudi à Rome, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 77 ans.

En Italie, il partageait naturellement avec son ami Marcello Mastroianni la faveur des plus grands réalisateurs.

Acteur fétiche de Dino Risi, qui lui a offert ses plus beaux rôles (*Le fanfaron*, *Parfum de femme*, pour lequel il obtint le Prix d'interprétation à Cannes en 1975), il a également beaucoup tourné avec Mario Monicelli et Ettore Scola.

Sa prestance, son profil aquilin et son sourire ravageur l'ont imposé comme l'un des plus grands séducteurs du cinéma mondial. Flambeur magnifique et amoureux, aux éclats de rire tonitruants, sa silhouette de matamore a traversé toutes les scènes.

Fils d'un Autrichien et d'une championne de basket, il abandonne rapidement ses études de droit et entre à l'Académie d'art dramatique de Rome. C'est dans l'Italie en guerre de 1943 que le jeune Gassman fait ses débuts sur les planches à Milan.

Le cinéma l'appelle en 1946, pour interpréter un ancien combattant dans *La fille maudite* (Giovanni Paolucci). Pendant plusieurs années, il est surtout cantonné aux films d'aventure ou de cape et d'épée. Mais il participe aussi au mélodrame *Riz amer* de Giuseppe De Santis (1949).

Son profil aquilin et son sourire ravageur l'ont imposé comme l'un des plus grands séducteurs du cinéma

Il poursuit parallèlement une riche carrière théâtrale — sa vraie passion —, un temps sous la direction de Lucchino Visconti, avant de former sa propre troupe en 1954.

Les années 50 le voient aussi tenter sa chance à Hollywood. Il figure au générique de *Guerre et paix* (King Vidor, 1956), mais l'expérience américaine tourne court.

Puis c'est le virage de 1957. Mario Monicelli, le plus drôle des réalisateurs italiens, l'engage pour jouer le rôle à contre-emploi du petit cambrioleur pitoyable du *Pigeon*. Gassman crève l'écran. Le fantastique succès du film relance son parcours à l'écran.

Peu à peu, il va imposer un personnage de mâle cynique et égoïste, veule et vantard, beau parleur mais incapable. Dans les années 60, il tournera une dizaine de comédies amères avec Risi. Dans l'inoubliable *Fanfaron*, il campe un extraordinaire et inquiétant esbroufeur en décapotable, aux côtés d'un impeccable Jean-Louis Trintignant.

« LES MONSTRES »

Dans *Les monstres*, film à sketches de 1963 et *Les nouveaux monstres* (Monicelli, Risi et Scola, 1977), il se met au service d'une satire de la société italienne. C'est en 1974 qu'il campe de façon saisissante le capitaine aveugle et désespéré du très émouvant *Parfum de femme*, avec Agostina Belli.

Toujours en 1974, Vittorio Gassman tourne *Nous nous sommes tant aimés*, d'Ettore Scola, qu'il retrouvera en 1980 pour *La Terrasse*, en 1987 pour *La Famille*, ainsi que pour *Le Dîner*, l'un de ses derniers films.

Son talent est également recherché à l'étranger : aux États-Unis par Robert Altman (*Un mariage*, 1978), en France par Alain Resnais (*La vie est un roman*, 1983), en Belgique par André Delvaux (*Benvenuta*, 1984). Il était aussi apparu récemment dans *Astérix et Obélix* de Claude Zidi.

La crise italienne du cinéma n'avait pas pour autant réduit son activité, Gassman participant à des séries télé, où il déploie son plaisir d'incarner des personnages en tous genres.

En février 1999, il avait fait ses adieux au théâtre lors d'un spectacle bouleversant à Rome, où il avait lu Pirandello, Shakespeare et Edmund Kean avant de réciter des poésies et de parler de la mort. « Elle ne m'obsède pas, elle me dégoûte, avait-il lancé en récitant le poème de Boris Vian. Je ne veux pas crever. »

S'adressant aux journalistes, il ajoutait : « Écrivez ce que vous voulez de moi. Il suffit que vous commenciez en disant : c'était le meilleur. »

Le «tueur des trains de nuit» se suicide en Espagne

LISBONNE (d'après AP et AFP) — Dans un ultime pied-de-nez à la justice française, Sid Ahmed Rezala —le présumé « tueur des trains de nuit »— s'est suicidé dans la nuit de mercredi à hier, en mettant le feu à son matelas dans sa cellule de la prison de Lisbonne.

Ses péripéties font grand bruit depuis plusieurs mois en France et en Espagne.

Il échappe ainsi finalement à une procédure d'extradition qui aurait dû aboutir dans moins de dix jours. Le jeune Français d'origine algérienne est mort à 23h mercredi soir, probablement asphyxié par la fumée dégagée par son matelas ignifugé, a expliqué le directeur général des Services pénitentiaires portugais, Celso Manata.

Deux enquêtes, interne et judiciaire, ont été diligentées par les autorités alors que certains médias étrangers établissent un rapprochement entre l'heure du suicide de Rezala et la retransmission en direct du match Portugal-France en demi-finale de l'Euro-2000 de football.

Sid Ahmed Rezala avait été arrêté dans la banlieue de Lisbonne le 11 janvier après une longue cavale à travers la France et l'Espagne.

Le jeune homme reconnaissait le meurtre de la jeune étudiante britannique Isabel Peake, dont le corps avait été retrouvé le 13 octobre le long de la voie ferrée Limoges-Paris ; celui de Corinne Caillaux, mère de famille de 36 ans, poignardée le 14 décembre dans les toilettes du train Calais-Vintimille dans lequel elle voyageait avec son enfant ; et celui d'Emilie Bazin, une jeune fille de 20 ans, qui le connaissait semble-t-il, dont le cadavre avait été retrouvé le 17 décembre sous un tas de charbon dans une cave d'Amiens.

L'affaire restera marquée par une série d'apparents ratés. D'abord de la part de la police française, à laquelle Rezala, identifié en décembre, fera faux bond à Marseille. Le jeune homme était sorti en mai 1998 de la prison de Luynes (Bouches-du-Rhône) après deux condamnations pour violences avec arme blanche et viol.

À nouveau localisé grâce à des appels téléphoniques passés à sa compagne, il sera finalement arrêté le 11 janvier dans une rue de la banlieue de Lisbonne.

S'engage alors une longue procédure d'extradition, qui pose sérieusement la question de l'harmonisation des systèmes judiciaires de l'Union européenne. De recours en appels, l'affaire montera jusqu'à la Cour suprême portugaise qui statuera le 7 juin en faveur de l'extradition.

La justice française touchait finalement au but, la Cour constitutionnelle n'ayant alors plus que 10 jours pour se prononcer sur le dernier recours des avocats de Sid Ahmed Rezala avant son extradition effective.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE
Trèfle D'Or

APPEL D'OFFRES PUBLIC

LE FOYER DE CHÂTEAUGUAY INC.
CHÂTEAUGUAY
PROJET : 06115C-01

Le CHSLD Trèfle D'Or, propriétaire, ayant son siège social au 95, rue Haute-Rivère à Châteauguay, demande des soumissions pour la **construction de Le Foyer de Châteauguay à Châteauguay**.

Les documents contractuels pourront être obtenus sur rendez-vous au :

Architectes Massicotte Dignard ou **D'Arcy Massicotte Dignard, architectes**
110, rue Saint-Jean-Baptiste, Valleyfield (QC), Tél. : (450) 377-5665
61, boul. Saint-Jean-Baptitste, bur. 205, Châteauguay (QC), Tél. : (450) 691-7810

contre un chèque visé non remboursable de 50,00 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cinq cent mille dollars (500 000,00 $) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 $).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

Le Foyer de Châteauguay inc.
95, rue Haute-Rivière, Châteauguay (Québec)
Tél. : (450) 692-8231

jusqu'au **18 août 2000**, à **15 h 00** heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Visite d'information
Pendant la période d'appel d'offres, l'Architecte organisera une visite d'information au 95, rue Haute-Rivière à Châteauguay, le **3 août 2000**, à **9 h 30**. À cette visite, les représentants du propriétaire et de l'établissement, l'Architecte et l'ingénieur répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et les sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Reine Martin, directeure générale
Représentant du propriétaire désigné

Note : Consulter les «Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (S5.r1.1)».

DF-1482020

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

APPEL D'OFFRES
PROJET : ÉCOLE DE LA PRIMEROSE
AGRANDISSEMENT

PROPRIÉTAIRE : Commission scolaire des Premières-Seigneuries, 643, avenue du Cénacle, Beauport (Québec) G1E 1B3, Tél. : (418) 666-4666 – télécopieur : (418) 666-9783

ARCHITECTE : Côté Chabot Morel, architectes, 9285, boul. l'Ormière, Québec (Québec) G2B 4H4, Tél. : (418) 842-1967 – télécopieur : (418) 842-6296

INGÉNIEURS EN STRUCTURE: BPR groupe-conseil, 4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J7, Tél. : (418) 871-8151 – télécopieur : (418) 871-1777

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ : Génivar groupe-conseil, 5355, boul. des Gradins, Québec (Québec) G2J 1C8, Tél. : (418) 623-2254 – télécopieur : (418) 622-1137

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux d'agrandissement de l'école de la Primerose à Beauport.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un dépôt non remboursable de cent dollars (100 $), en argent comptant ou un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à madame France Tremblay, seront reçues aux Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, sis au 645 A, avenue du Cénacle, Beauport (Québec) G1E 1B3, jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, **le dixième jour du mois d'août 2000**, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite unique et obligatoire des lieux aura lieu le 6 juillet 2000 à 11 h à l'école de la Primerose, sise au 155, rue Bessette à Beauport. Le lieu du rendez-vous sera à l'entrée principale.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalent à 10 % de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Gaëtan Genois
Secrétaire général
www.appels.doffres.com

JS-1482019